



2021



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DANEVELL OBEREREZH



Lannion-Trégor Communauté

Directeur de la publication : Joël Le Jeune (Président)

Coordination éditoriale : Direction de la communication

Conception graphique/maquette : dynamo+

Impression : Edicolor

© Photos : A.Kozel, A.Lamoureux, B.Torrubia, E.Berthier,
H.Ronné, L.Le Saux, L.Baillon, L'œil de Paco, T.Poriel,
La Lanterne, LTC, Adobe Stock, CRT Bretagne, CAD 22,
Déclic Armor, Liratouva, R.Cocadin, D.Journée

Imprimé sur papier PEFC



TEMPS FORTS 2021	6
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	8
Généalogie	10
Notre agglomération	12
Les 57 communes	13
Le Projet de territoire	17
Les domaines de compétences	18
Les instances communautaires	20
Les instances de débat et de concertation	24
Les instances de concertation intercommunautaires	25
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR	26
Le développement économique	28
L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	34
L'aménagement numérique	37
Le tourisme	38
AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	40
L'aménagement de l'espace et la planification urbaine	42
L'habitat	44
L'instruction droit des sols	49
PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR	50
La prévention et la gestion des déchets ménagers	52
La ressource et la qualité de l'eau	54
Le patrimoine naturel	59
Énergies et climat	62
BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN	64
La petite enfance	66
L'enfance et la jeunesse	68
L'accompagnement des personnes âgées	71
La cohésion sociale	73
La santé	75
Les mobilités	77
Les maisons communautaires et les Espaces France Services	79
SE CULTIVER, S'ÉPANOUIR ET SE DIVERTIR	80
La diffusion culturelle	82
La promotion de la culture scientifique	84
L'enseignement musical	85
L'animation culturelle du territoire	86
Les équipements sportifs	88
UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ	90
Les ressources humaines	92
Les finances	95
Les services généraux	96
L'ingénierie et l'assistance aux communes	97
Les systèmes d'information	98
Les politiques contractuelles et territoriales	100
La communication	101





ÉDITO

Continuer à dessiner le Trégor de demain

L'année 2020 avait été particulièrement dense, marquée par le renouvellement du Conseil communautaire mais aussi par une pandémie inédite qui nous avait percuté de plein fouet et nous avait contraints à repenser nos modes d'action.

Le territoire avait à nouveau démontré sa capacité de résilience pour envisager 2021 sous de meilleurs auspices, ceux d'une année d'action pour notre Communauté.

Ainsi, nous avons notamment fait aboutir le travail autour de notre projet de territoire « Cap 2040 », adopté à l'été et qui a associé toutes les forces vives du territoire, posant les grands jalons de l'action communautaire sur ce mandat mais aussi au-delà. En effet, ce document s'est fixé l'ambition de dessiner le Trégor de demain, un Trégor désiré qui prend acte des grandes transitions à l'œuvre et qui se projette avec optimisme et détermination dans l'avenir. Nous avons également lancé un grand chantier de planification stratégique, qui nous mobilisera pendant ces cinq prochaines années. Derrière ces termes, ce n'est rien moins que la traduction opérationnelle de notre projet de territoire en matière d'aménagement, d'urbanisme, de sobriété foncière, d'économie, d'environnement, de préservation des ressources et de la biodiversité, d'énergie, de lutte contre le dérèglement climatique, de droit au logement ou à la mobilité pour tous...

Nous n'avons pas attendu l'aboutissement de ce travail pour investir durant cette année 2021 ces grands enjeux au travers des nombreuses compétences que votre Agglomération exerce au quotidien au service du territoire. Nos 1100 agents et salariés ont ainsi agi avec un dévouement et un engagement sans faille pour porter les valeurs du Service public partout et auprès de tous. C'est leur action que je vous propose de découvrir dans ce rapport d'activité. Enfin, parce que nous croyons résolument aux vertus du travail collectif, je n'oublierai pas de souligner l'aide précieuse de nos partenaires institutionnels dans l'exercice de nos missions – État, Région, Département, chambres consulaires... – ainsi bien sûr que celle de nos communes membres, avec qui nous avons destin lié et qui sont assurément nos premiers partenaires.

Bonne lecture.



JOËL LE JEUNE

Président de Lannion-Trégor Communauté
Prezidant Lannuon-Treger Kumuniezh

Maire de Trédrez-Locquémeau
Maer Tredraezh-Lokemo

Derc'hel da sevel Bro-Dreger an amzer-da-zont

Leun-mat e oa ar bloavezh 2020, merket ma oa gant cheñchamant e-mesk ar guzulierien-kumuniezh hag ivez gant ur bandemiezh digustum hag he doa skoet ac'hanomp a-daol-trumm ken e oa ret dimp adwelet hon modoù d'ober.

Diskwelet e oa bet e Lannuon-Treger e oamp kad adarre da dalañ ouzh ar reuzioù ha diwar se e c'hallemp soñjal e mareoù gwelloc'h evit 2021 a vefe ur bloavezh oberoù evit hon C'humuniezh. Evel-se hon doa kaset al labour da benn evit hon raktres tiriad « War-gaout 2040 », a oa bet aprouet e-kerzh an hañv. Lakaet e oa bet ar re ac'h a d'ober an nerzh amañ da gemer perzh evit termeniñ sichenn an oberoù gant LTK er respetad-mañ ha goude ivez. Rak gant ar skrid-se zo fellet dimp sevel Bro-Dreger an amzer-da-zont, ur vro c'hoantaet ganimp hag a gemero ar cheñchamantoù meur e kont evit sellet ouzh an amzer-da-zont gant fiziañs ha nerzh.

Lañset hon eus ivez ur pezh chanter steuñvidigezh strategel hag a ray dimp reiñ bec'h er pemp bloaz a zeu. Dindan ar c'horzioù-se emañ ar mod ma vo kaset hon raktres tiriad da benn a-fet kempenn ar vro hag ar c'hêrioù, paouez a zismantañ an douaroù, gwareziñ an danvezioù ha liesseurted ar vuhez, talañ ouzh direizhamant an amzer, labourat war dachenn an ekonomiezh, an endro, an energiezhioù, ar gwir d'an holl da gavout ul lojeiz, da c'hallout mont ha dont...

N'hon eus ket gortozet e vefe bet peurachu et ar steuñvidigezh strategel hag e 2021 hon doa kroget e-barzh ar chanterioù meur-se dre ar c'hefridioù a bep seurt a vez kaset da benn gant ho Kumuniezh war ar pemdez e servij ar vro-mañ. Gant se o deus labourer hon 1 100 a implijidi diouzh o gwellañ hep mankout biskoazh evit degas ar Servij publik e pep lec'h hag evit an holl. O labour dezhe a lakain ac'hanoc'h d'anavezout gwelloc'h e-barzh ar rentañ-kont obererezh-mañ. Evit klozañ, abalamour ma kav dimp da vat ec'h eo talvoudus-kaer labourat asambles, n'ankouain ket degas da soñj eus ar sikour prizioù a oa bet roet dimp gant hon c'hevelerien en ensavadurioù evit kas hon c'hefridioù da benn – ar Stad, ar Rannvro, an Departamant, ar c'hambroù koñsulel... – hag ivez, evel-just, gant ar c'humunioù a zo e LTK, liammet tout e-barzh ar memes planedenn ganimp, hag a labouromp asambles gante da gentañ-penn.

Mechañs ho po plijadur o lenn.



TEMPS



INSTITUTION

Approbation du Projet de territoire Cap 2040

Feuille de route stratégique de la politique communautaire, le projet de territoire a été renouvelé, à l'occasion de la mise en place de la nouvelle mandature. Elaboré en concertation avec l'ensemble des forces de vives du territoire, il a été adopté en juin.

HABITAT

Signature médiatisée « Petites villes de demain »

Le Programme « Petites Villes de demain » mis en place par l'État, apporte un soutien à la redynamisation des petites centralités de moins de 20 000 habitants, et les aide à répondre aux enjeux environnementaux et économiques du futur. Plestin-Les-Grèves, Lannion et Tréguier font partie des 106 communes bretonnes sélectionnées pour cette opération. La convention d'adhésion au programme a été signée par les trois communes et LTC le 24 mars.



INSTITUTION

Espaces France service : les services publics s'ancrent à Plouaret

Guichet unique de contact avec les services publics, les Espaces France Service sont des relais d'information de proximité sur tout le territoire. Après Cavan, Tréguier, et leurs antennes, la maison communautaire de Plouaret a également reçu le label « Espace France Services » en 2021 consolidant le réseau sur tout le territoire.



INTERMODALITÉ

Les aménagements du parvis de la gare se dessinent

Dans le cadre du schéma de référence centre-ville « Lannion 2030 », Lannion-Trégor Communauté et la ville de Lannion se sont engagées dans l'amélioration de l'accessibilité intermodale de la gare, élément structurant du territoire. Après la création d'un nouveau parking en proximité en 2019, une consultation publique a été lancée début 2021 pour définir les futurs aménagements des abords de celle-ci.

TOURISME

Démarrage des travaux d'extension de l'aquarium marin à Trégastel

L'Aquarium Marin de Trégastel s'agrandit, avec la création d'une extension, à partir d'une maison attenante, achetée en 2017 par la Communauté. Ce nouvel espace permettra de renforcer l'attractivité de l'équipement, avec notamment de nouvelles zones d'exposition et de médiation pour les visiteurs. Commencés en octobre 2021, les travaux prendront fin au printemps 2022.



ENVIRONNEMENT

Lancement d'un sentier d'interprétation à Plounérin

La Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étang de Plounérin » poursuit sa mission de médiation auprès du grand public. En 2021 un nouveau circuit d'interprétation, réalisé en partenariat avec le Centre Régional d'Initiation à la rivière et l'entreprise d'insertion « études et chantiers », permet à tous, de façon ludique, de découvrir la nature, sous la forme d'une enquête et d'un jeu de piste, en accès libre. Rendez-vous avec l'inspecteur Fri Furch !

FORTS 2021



ECONOMIE

Lancement de la plateforme Ty-Commerces

Après un travail de concertation avec les acteurs économiques locaux, l'Agglo a lancé en 2021, et à titre expérimental, la plateforme Ty-Commerce, un site de vente en ligne. Cette plateforme e-commerce permet de mettre en avant les commerces locaux. L'occasion pour eux de faire leur promotion, de fonctionner en réseau, et de dynamiser les petits commerces de proximité en centre-ville.

CULTURE

Inauguration des espaces circassiens à Tréguier

Originalité de l'enseignement du lycée Savina de Tréguier, les arts du cirque avaient besoin d'un espace adapté. La réhabilitation du couvent des Sœurs du Christ, en partenariat avec Lannion-Trégor Communauté et la ville de Tréguier, offrait une opportunité unique de proposer cet outil, dans un cadre exceptionnel, à proximité du lycée. Avec plusieurs mois de travaux, les espaces circassiens ont été mis en activité, dans les anciennes chapelles, dès la rentrée de septembre 2021.



ECONOMIE

Anthénéa enclenche sa production d'habitat flottant à Lannion

Avec la livraison d'un bâtiment de 1 500 m² durant l'été, la société Anthénéa a pu démarrer sa production de maisons flottantes innovantes, circulaires et autonomes dès l'automne. Soutenu par Lannion-Trégor Communauté, le développement d'Anthénéa constitue une réelle opportunité économique pour la zone d'activité de Nod Huel et pour la maritimité.

JEUNESSE

Déploiement du dispositif Argent de poche

Dispositif mis en place par la CAF, les communes et le CIAS dans le cadre de sa politique jeunesse, les « Missions argent de poche » permettent aux jeunes de s'investir dans la vie locale, tout en se faisant une première expérience professionnelle via la réalisation de petits travaux, et en gagnant un peu d'argent. Encadrées par les élus et les agents communaux, ces missions s'adressent aux jeunes de 14 à 18 ans.



ASSAINISSEMENT

Mise en activité de la nouvelle station d'épuration à Caouennec-Lanvezéac

Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle station d'épuration a été mise en activité fin 2021. Un système de traitement des eaux ultramoderne, qui concerne les eaux usées, la boue et le phosphore a été installé, en accord avec les normes en vigueur. La nouvelle station, aux critères de dimensionnement de 1 150 EH et 197 m³/j en période hivernale et 171 m³/j en période estivale, permet de répondre aux besoins de la population actuelle, mais également aux perspectives d'évolution de celle-ci.

ÉCONOMIE

Démarrage des travaux de réhabilitation du site de Castel Meur à Plougrescant

Après l'obtention des autorisations, et notamment celle du ministère de la Transition écologique, Lannion-Trégor Communauté a commencé en mai 2021 les travaux de réhabilitation du site de Castel Meur, situé à proximité du Gouffre de Plougrescant. Son emplacement privilégié permettra de répondre à la demande locale de services de proximité en proposant deux espaces de restauration et petite restauration. Les locaux seront opérationnels pour le printemps 2022.





The image is a vertical composition. The left half shows a coastal scene at sunset or sunrise. The sky is a mix of blue, orange, and yellow. The sea is calm with gentle ripples. In the foreground, there's a rocky shore with a large, dark rock in the water. A large, thick red circle is superimposed on the right half of the image, partially overlapping the sea and sky. Inside the circle, the text 'LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION' is written in a serif font, with 'LA' in a smaller size than 'COMMUNAUTÉ'. Below it, 'Ar gumuniezh tolpad-kêrioù' is written in a smaller, sans-serif font.

LA **COMMUNAUTÉ** D'AGGLOMÉRATION

Ar gumuniezh tolpad-kêrioù



GÉNÉALOGIE

Lannion-Trégor Communauté (LTC) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle rassemble depuis le 1^{er} janvier 2017, 57 communes représentant 103 412 habitants (Insee 2020).

Ces communes se sont unies sur le principe de solidarité, l'objectif étant de faire ensemble ce qu'une commune seule ne pourrait faire. Leur proximité géographique et les similitudes de leurs préoccupations ont amené ces territoires à travailler ensemble pour aboutir aujourd'hui à un territoire équilibré et cohérent. LTC c'est aussi un bassin de vie complémentaire où chaque espace dispose de ses propres atouts.

UN PEU D'HISTOIRE...



TERRITOIRES

● Communauté de communes
Lannion-Perros-Guirec
Plestin-les-Grèves
Côtes de Granit
(2003 : transformation en Communauté d'Agglomération)

● Communauté de communes Beg Ar Ch'ra
Communauté

● Communauté de communes Centre-Trégor

● Communauté de communes Des 3 Rivières

● Communauté de communes Du Pays
Rochois

● Communauté de communes De la
Presqu'île de Lézardrieux

PRÉSIDENTS

1994
Georges LE NOANE
1995
Alain GOURIOU
1997
Denis MER
2008
Joël LE JEUNE

1994
Michel DISSEZ
2008
Gildas LE TROADEC

1993
Pierre-Yvon TREMEL
2006
Maurice OFFRET

1995
Bernard COHAN
2001
Patrick TOULARASTEL
2008
Roger KERAMBRUN

1992
Jean-Jacques
ZWINGELSTEIN
2001
Hervé PONDAVEN
2008
Janine LE BECHEC

2000
Loïc MAHE
2008
Alain GOURONNEC
2014
Loïc MAHE

FUSIONS

2014
Lannion-
Trégor
Communauté
Joël LE JEUNE

2015
Lannion-
Trégor
Communauté
Joël LE JEUNE

2017
Lannion-
Trégor
Communauté
Joël LE JEUNE

2013
Communauté de communes
du Haut-Trégor
Roger KERAMBRUN

2014 : Arnaud PARISCOAT

NOTRE AGGLOMÉRATION



57
communes



103 412
habitants (INSEE - 2020)



919
km²



Espace France Services



Maison de Services au Public



LES 57 COMMUNES

Berhet-confort

1 espace Nini-Séville
22140 Berhet-Confort
T : 02 96 35 86 96
mairie.berhet@wanadoo.fr
Maire : Louis Merrer
Secrétaire Générale : Corinne Merrer

Camlez

1 place de la mairie
22450 Camlez
T : 02 96 92 75 41 F : 02 96 92 82 54
mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr
Maire : Christophe Thébault
Secrétaire Général : Raphaël Dubouays

Caouënnec-Lanvézéac

2 rue de la mairie
22300 Caouënnec-Lanvézéac
T : 02 96 35 86 88 F : 02 96 54 62 09
mairie.caouennec-lanvezeac@wanadoo.fr
www.caouennec-lanvezeac.fr
Maire : Jean-François Le Guével
Secrétaire Générale : Léniaïck Dierstein



Cavan

2 rue Maurice Denis
22140 Cavan
T : 02 96 35 86 09 F : 02 96 54 60 09
mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr
Maire : Maurice Offret
Secrétaire générale : Sandra André

Coatascorn

5 rue de la mairie
22140 Coatascorn
T : 02 96 47 00 55 F : 02 96 47 08 98
mairie.coatascorn@wanadoo.fr
Maire : Éric Le Creurer
Secrétaire Générale : Danielle Le Vey

Coatréven

1 place de la mairie
22450 Coatréven
T : 02 96 38 04 71 F : 02 98 37 66 54
mairie.coatreven@wanadoo.fr
www.coatreven.fr
Maire : Yves Le Rolland
Secrétaire Générale : Pascale Delouard



Kerbors

2 place de la mairie
22610 Kerbors
T : 02 96 22 94 47 F : 02 96 16 54 66
mairie.kerbors@orange.fr
Maire : Gildas Le Bever
Secrétaire Générale : Gilda Manarin

Kermaria-Sulard

14 rue de la mairie
22450 Kermaria-Sulard
T : 02 96 38 03 81 F : 02 96 38 48 47
mairie.kermariasulard@wanadoo.fr
www.kermaria-sulard.fr
Mairie : Pierre Houssais
Secrétaire Générale : Adeline Daniel

Langoat

2 place de l'église
22450 Langoat
T : 02 96 91 35 95 F : 02 96 91 53 20
mairie.langoat@wanadoo.fr
www.langoat.bzh
Maire : Hervé Delisle
Secrétaire Générale : Marie Alice Le Cabec

Lanmérin

2 chemin de Kerhamon
22300 Lanmérin
T : 02 96 38 05 24 F : 02 96 38 44 55
mairie.lanmerin@orange.fr
www.lanmerin.com
Maire : Jean-François Saliou
Secrétaire Générale : Valérie Béroche

Lanmodez

8 rue de la mairie
22610 Lanmodez
T : 02 96 22 92 77 F : 02 96 22 97 32
mairie-lanmodez@wanadoo.fr
Maire : Lydie Domancich
Secrétaire Générale : Anne-Yvonne Lamande

Lannion

Place du général Leclerc
BP 30344 Lannion
T : 02 96 46 64 22 F : 02 96 37 17 03
administration@lannion.bzh
www.lannion.bzh
Maire : Paul Le Bihan
Directeur Général des Services : Thierry Gallen



Lanvellec

3 rue du château
22420 Lanvellec
T : 02 96 35 18 82 F : 02 96 35 12 00
mairie-lanvellec@wanadoo.fr
www.lanvellec.fr
Maire : François Prigent
Secrétaire Générale : Françoise Le Belleguic

La Roche-Jaudy

Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T : 02 96 91 36 31 F : 02 96 91 39 03
accueil@larochejaudy.fr
Maire : Jean-Louis Even
Directeur Général des Services :
Mikaël Lebosq

Hengoat

Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
1 rue de la fontaine
22450 Hengoat
T : 02 96 91 36 99 F : 02 96 91 57 49
accueil@larochejaudy.fr
Maire déléguée : Marie-France Jégou

La Roche-Derrien

Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T : 02 96 91 36 31 F : 02 96 91 39 03
accueil@larochejaudy.fr
Maire délégué : Arnaud Pariscoat

Pommerit-Jaudy

Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
1 rue de la mairie
22450 Pommerit-Jaudy
T : 02 96 91 35 66 F : 02 96 91 39 78
accueil@larochejaudy.fr
www.mairie-pommerit-jaudy.fr
Maire déléguée : Danielle Coadic

Pouldouran

Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
9 Hent-ar-bizien
22450 Pouldouran
T : 02 96 91 36 97 F : 02 96 49 58 12
accueil@larochejaudy.fr
www.pouldouran.bzh
Maire délégué : Renaud Merle

Le Vieux-Marché

11 place aux chevaux
22420 Le Vieux-Marché
T : 02 96 38 91 13 F : 02 96 38 94 97
accueil.mairie.vieuxmarche@wanadoo.fr
www.commune-levieuxmarche.com
Maire : Alain Garzuel
Secrétaire Générale : Marie-Françoise Lapous

Lézardrieux

23 place du centre
22740 Lézardrieux
T : 02 96 20 10 20 F : 02 96 22 10 34
mairie.lezardrieux@wanadoo.fr
www.mairie-lezardrieux.com
Maire : Henri Paranthoën
Secrétaire Générale : Delphine Danguis

**Loguivy-Plougras**

1 place de la mairie
22780 Loguivy-Plougras
T : 02 96 38 52 59 F : 02 96 38 53 86
mairieloguivyplogras@wanadoo.fr
www.loguivy-plougras.fr
Maire : Jean-François Le Gall
Secrétaire Générale : Anne Lelong

Louannec

3 route de Perros
22700 Louannec
T : 02 96 23 20 63 F : 02 96 23 35 42
mairie-louannec@orange.fr
www.louannec.com
Maire : Gervais Egault
Directrice Générale des Services :
Sabine Pongerard

Mantallot

59 le bourg
22450 Mantallot
T : 02 96 47 05 02 F : 02 96 47 09 07
mantallot.mairie@wanadoo.fr
Maire : Jean Droumaguet
Secrétaire Générale : Corinne Merrer

Minihy-Tréguier

15 rue du bourg
22200 Minihy-Tréguier
T : 02 96 92 31 49 F : 02 96 92 22 56
commune-de-minihy@wanadoo.fr
www.minihy-treguier.com
Maire : Christian Le Roi
Secrétaire Générale : Sylvie Le Gall

Penvenan

10 place de l'église
22710 Penvenan
T : 02 96 92 67 59 F : 02 96 92 74 84
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com
Maire : Denise Prud'homme
Directeur Général des Services :
Mathieu Le Dantec

Perros-Guirec

Place de l'hôtel de ville
BP 147
22700 Perros-Guirec
T : 02 96 49 02 49 F : 02 96 91 23 84
mairie@perros-guirec.com
www.perros-guirec.com
Maire : Erven Léon
Directeur Général des Services :
Alain Couanau

Plestin-Les-Grèves

Place de la mairie
22310 Plestin-Les-Grèves
T : 02 96 35 62 29 F : 02 96 35 67 99
mairie-plestin@wanadoo.fr
www.plestinlesgreves.fr
Maire : Christian Jeffroy
Directeur Général des Services :
Gildas Lamandé

Pleubian

2 rue des anciens combattants
22610 Pleubian
T : 02 96 22 92 17 F : 02 96 22 87 95
mairie@mairie-pleubian.fr
www.mairie-pleubian.fr
Maire : Loïc Mahé
Directeur Général des Services :
Michel Le Junter

Pleudaniel

1 place de la mairie
22740 Pleudaniel
T : 02 96 22 19 60 F : 02 96 22 19 61
mri-pleudaniel@wanadoo.fr
Maire : Didier Rogard
Secrétaire Générale : Colette Meubry

Pleumeur-Bodou

3 place du bourg
22560 Pleumeur-Bodou
T : 02 96 23 91 17 F : 02 96 23 93 07
mairie@pleumeur-bodou.fr
www.pleumeur-bodou.fr
Maire : Pierre Terrien
Directeur Général des Services :
Régis Le Vaillant

Pleumeur-Gautier

1 route de Pleubian
22740 Pleumeur-Gautier
T : 02 96 20 13 24 F : 02 96 22 21 57
Mairie.pleumeur.gautier@wanadoo.fr
Maire : Pierrick Gouronnec
Secrétaire Générale : Anne-Hélène Henry

Plouaret

Place de l'église
22420 Plouaret
T : 02 96 46 62 02 F : 02 96 38 89 67
mairie.plouaret@orange.fr
www.plouaret.fr
Maire : Annie Bras-Denis
Directrice Générale des Services : Nadine Bescond

Ploubezre

Place des anciens combattants
22300 Ploubezre
T : 02 96 47 15 51 F : 02 96 47 15 78
mairie@ploubezre.fr
www.ploubezre.fr
Maire : Brigitte Gourhant
Directeur Général des Services : Gaël Cabot

Plougras

7 place de la mairie
22780 Plougras
T : 02 96 38 50 04 F : 02 96 38 58 31
mairie.plougras@wanadoo.fr
Maire : Jean-Claude Queniat
Secrétaire Général : Éric Le Balch

**Plougrescant**

Le Bourg
22820 Plougrescant
T : 02 96 92 51 18 F : 02 96 92 59 26
accueilmairie@plougrescant.fr
www.plougrescant.fr
Maire : Anne Françoise Piedallu
Secrétaire Générale : Céline Rivoallan

**Plouguil**

22200 Plouguil
T : 02 96 92 30 37 F : 02 96 92 92 83
mairie-de-plouguil@wanadoo.fr
www.mairie-plouguil.fr
Maire : Pierre Huonnic
Secrétaire Général : Julien Vinson

Ploulec'h

2 rue de la mairie
22300 Ploulec'h
T : 02 96 46 10 00 F : 02 96 37 14 50
mairieploulec'h@wanadoo.fr
www.ploulec'h.fr
Maire : Sylvain Camus
Secrétaire Général : Nicolas Paternostre

Ploumilliau

1 place de l'église
22300 Ploumilliau
T : 02 96 35 45 09 F : 02 96 35 49 39
mairie-de-ploumilliau@wanadoo.fr
www.ploumilliau.bzh
Maire : Yann Kergoat
Secrétaire Générale : Anne-Sophie Crépieux

Plounérin

36 rue du bon voyage
22780 Plounérin
T : 02 96 38 61 09 F : 02 96 38 67 36
mairiedeplounerin@wanadoo.fr
www.plounerin.bzh
Maire : Patrick L'Héréec
Secrétaire Générale : Hélène Scruignec

**Plounévez-Moëdec**

2 rue Jean-Moulin
22810 Plounévez-Moëdec
T : 02 96 38 62 01 F : 02 96 38 66 57
mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr
www.plounevez-moedec.fr
Maire : Gérard Quilin
Secrétaire Générale : Véronique Le Bonniec

Plouzélambre

1 route de Tréduder
22420 Plouzélambre
T/F : 02 96 35 41 34
mairie.plouzelambre@wanadoo.fr
Maire : André Coent
Secrétaire Général : Jean-Yves Moec

Plufur

26 rue Jules Ferry
22310 Plufur
T : 02 96 35 10 53 F : 02 96 35 11 45
mairie.plufur@wanadoo.fr
www.plufur.bzh
Maire : Hervé Guelou
Secrétaire Générale : Amandine Dhee

Pluzunet

2 rue Anatole Le Braz
22140 Pluzunet
T : 02 96 47 82 41
www.pluzunet.bzh
www.pluzunet.canalblog.com
Maire : Romuald Cocadin
Secrétaire Générale : Annie Kersach

Prat

1 place de mairie
22140 Prat
T : 02 96 47 00 44 F : 02 96 47 07 47
mairie.prat@wanadoo.fr
www.mairie-prat.fr
Maire : Michel Even
Secrétaire Générale : Sandrine Bonneau

Quemperven

12 rue de la mairie
22450 Quemperven
T : 02 96 47 05 05 F : 02 96 47 05 19
mairie.quemperven@wanadoo.fr
www.quemperven.fr
Maire : Laurent Rannou
Secrétaire Générale : Mélanie Trémel

Rospez

Place de la mairie
22300 Rospez
T : 02 96 38 07 15 F : 02 96 38 40 63
rospez.mairie@orange.fr
www.rospez.fr
Maire : Jacques Robin
Secrétaire Générale : Jean-Yves Combout

Saint-Michel-en-Grève

Rue de la Côte des bruyères
22300 Saint-Michel-en-Grève
T : 02 96 35 74 41 F : 09 60 43 92 59
mairie.stmichelengreve@wanadoo.fr
www.saintmichelengreve.com
Maire : François Ponchon
Secrétaire Générale : Aude Le Guigner

Saint-Quay-Perros

2 avenue de la mairie
T : 02 96 49 80 40 F : 02 96 23 07 03
mairie.saintquayperros@wanadoo.fr
www.mairie-saintquayperros.fr
Mairie : Olivier Houzet
Secrétaire Générale : Nicolas Guegan

Tonquédec

Rue de la mairie
22140 Tonquédec
T : 02 96 35 87 02 F : 02 96 35 81 37
mairie.tonquedec@wanadoo.fr
www.tonquedec.fr
Maire : Joël Philippe
Secrétaire Générale : Magalie Marand

Trébeurden

7 rue des plages
22560 Trébeurden
T : 02 96 15 44 00 F : 02 96 15 40 03
mairie-trebeurden@orange.fr
www.trebeurden.fr
Maire : Bénédicte Boiron
Directrice Générale des Services : Carole Brousse

Trédarzec

Place du bourg
22220 Trédarzec
T : 02 96 92 31 71 F : 02 96 92 13 33
accueil.commune-tredarzec@wanadoo.fr
www.tredarzec.fr
Maire : Yvon Le Seguillon
Secrétaire Générale : Claudie Hernot

Trédrez-Locquémeau

Place Jules Gros
22300 Trédrez-Locquémeau
T : 02 96 35 74 52 F : 02 96 35 75 91
mairie.tredrez-locquemeau@orange.fr
www.tredrez-locquemeau.fr
Maire : Joël Le jeune
Secrétaire Générale : Élodie Chedemail

Tréduder

4 rue de la mairie
22310 Tréduder
T : 02 96 35 45 78
treduder@wanadoo.fr
www.treduder.fr
Maire : Patricia Le Gueziec
Secrétaire Générale : Armelle Moec-Le Ny



Trégastel

Route du dolmen
22730 Trégastel
T : 02 96 15 38 00 F : 02 96 15 38 05
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr
Maire : Xavier martin
Directrice Générale des Services : Julie Iannacone

Trégrom

Hent Braz
22420 Trégrom
T : 02 96 47 92 55 F : 02 96 48 35 18
mairie@tregrom.fr
www.tregrom.fr
Maire : Jean-François Le Bras
Secrétaire Générale : Isabelle Cavalon

Tréguier

Boulevard Anatole Le Bras
22220 Tréguier
T : 02 96 92 30 19 F : 02 96 92 29 25
mairie@ville-treguier.fr
www.ville-treguier.fr
Maire : Guirec Arhant
Directrice Générale des Services : Cécile Pédrion

Trélévern

Place de la mairie
22660 Trélévern
T : 02 96 23 71 91 F : 02 96 91 76 30
mairie.trelevern@wanadoo.fr
www.trelevern.fr
Maire : Yannick Queguiner
Secrétaire Générale : Laurence Goasampis

Trémel

24 rue Beaumanoir
22310 Trémel
T : 02 96 35 17 19 F : 02 96 35 16 49
mairie.tremel@wanadoo.fr
www.tremel.bzh
Maire : Cécile Auriac
Secrétaire Générale : Joanna Cheymol

Trévou-Tréguignec

Place du 19 mars 1962
22660 Trévou-Tréguignec
T : 02 96 23 71 92
mairie@trevou-treguignec.bzh
www.trevou-treguignec.bzh
Maire : Pierre Adam
Secrétaire Générale : /

Trézény

1 place de la mairie
22450 Trézény
T : 02 96 38 04 26 F : 02 96 38 03 23
mairietrezeny@wanadoo.fr
www.trezeny.fr
Maire : Yves Peurou
Secrétaire Générale : Christine Brest

Troguéry

1 rue de Saint-Ildut
22450 Troguéry
T/F : 02 96 91 35 97
mairie.troguery@wanadoo.fr
Maire : Serge Henry
Secrétaire Générale : Gwénaëlle Le Roux





LE PROJET DE TERRITOIRE

L'extension géographique de Lannion-Trégor Communauté suite aux différentes fusions territoriales et la prise de nouvelles compétences, ont amené le Conseil communautaire, renouvelé en juillet 2020, à élaborer un nouveau projet de territoire pour fédérer l'action intercommunale des 57 communes membres, autour d'un projet politique ambitieux et solidaire. Il est construit autour d'enjeux partagés et identifiés de manière collective.

Aligné sur l'horizon temporel du SCoT du Trégor et de la Breizh COP (2040), ce nouveau projet fixe donc un cap à moyen et long terme qui dépasse la période du mandat communautaire.

Cette perspective permet de se projeter dans un monde qui évolue vite, marqué par de multiples transitions d'ordre démographique, social, économique et environnemental.

Les enjeux du territoire ont été identifiés collectivement lors d'une phase de concertation avec de nombreux acteurs du territoire : élus communautaires et maires du territoire, membres du Conseil de développement représentant la société civile, élus communaux membres des commissions thématiques de Lannion-Trégor Communauté et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), directeurs et secrétaires de mairie, techniciens communautaires. Une consultation

publique a été menée au printemps 2021, en partenariat avec le Conseil de développement, qui a tenu des permanences sur les sept pôles du territoire pour recueillir les observations des Trégorrois. Le document consolidé, intitulé « Cap 2040 », a été adopté en Conseil communautaire le 29 juin 2021.

L'armature du nouveau projet de territoire se décline en 5 défis : deux défis transversaux qui sous-tendent l'ensemble des politiques de l'Agglomération (autour des notions de démocratie locale et de transition écologique) et trois défis thématiques (économie, aménagement de l'espace et mobilités, solidarités).

VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE EN TRÉGOR

Chantier n° 1 :
Renforcer les relations Communes-Communauté

Chantier n° 2 :
Renforcer l'intégration de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires

PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

Chantier n° 3 :
Tendre vers un territoire à énergie positive

Chantier n° 4 :
Construire une politique de gestion globale et cohérente des déchets

Chantier n° 5 :
Préserver et valoriser les ressources naturelles pour un développement durable

Chantier n° 6 :
Soutenir et valoriser l'agriculture du Trégor à taille humaine et vertueuse

MOBILISER NOS POTENTIELS POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, DURABLE ET CREATRICE D'EMPLOIS

Chantier n° 7 :
Consolider, déployer et faire progresser nos filières

Chantier n° 8 :
Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive, agile et durable

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LES MOBILITÉS

Chantier n° 9 :
Organiser un territoire équilibré autour des centralités

Chantier n° 10 :
Réduire l'énergie consommée et les gaz à effet de serre émis pour nos déplacements

Chantier n° 11 :
Développer une politique de mobilités inclusive

Chantier n° 12 :
Organiser un territoire accessible, attractif et sécurisé

VIVRE SOLIDAIRES

Chantier n° 13 :
Offrir un habitat performant et solidaire

Chantier n° 14 :
Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion

Chantier n° 15 :
Prendre part au développement culturel et sportif du territoire



LES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Le développement économique

- L'élaboration d'une politique globale et harmonieuse de développement économique visant, d'une part, à équilibrer les activités sur l'ensemble du territoire de la communauté, et, d'autre part, à diversifier la nature de ces activités
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, portuaires et aéroportuaires
- Les aides directes et indirectes aux entreprises, autorisées par la Loi et dans le respect du Schéma Régional de développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRdEII)
- La réalisation et la gestion de tout équipement ou infrastructure nécessaire au développement économique
- La participation, le soutien et le renforcement des moyens d'animation, de communication et de promotion économiques et touristiques du territoire communautaire
- L'élaboration d'une politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Le développement touristique et la destination « Bretagne-Côte de Granit Rose » (EPIC)

- L'accueil, l'information, la promotion, l'animation touristique et la commercialisation de prestations de services ou de produits touristiques, en cohérence avec les politiques départementales et régionales et en s'appuyant sur la destination « Côte de Granit Rose-Baie de Morlaix » ainsi que sur l'Office de tourisme communautaire

L'aménagement de l'espace communautaire

- L'élaboration, révision et suivi du SCoT et schéma de secteur
- La création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Les instructions d'urbanisme au service des communes

- La réalisation des plans locaux d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, et cartes communautaires
- L'aménagement numérique du territoire

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- Le soutien à la réalisation des équipements de recherche et d'enseignement supérieur
- Le développement et l'accompagnement des programmes de formation et de recherche nécessaires à l'équilibre durable du bassin d'emploi

Les transports

- Le réseau des Transports Intercommunaux de Lannion-Trégor (TILT)
- Le développement de nouvelles mobilités : vélectro (vélos à assistance électrique), véhicules électriques, covoiturage et interconnexions (gare, aéroports, Mobibreizh)

La politique de la ville dans la communauté

- Les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Les dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- La mise en œuvre des programmes d'action définis dans les contrats de ville

Les aires d'accueil des gens du voyage

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

L'équilibre social de l'habitat

- La mise en œuvre du programme local d'habitat (PLH)
- La politique du logement : programmation, construction, rénovation et gestion de logements (dont les logements sociaux) d'intérêt communautaire
- Le soutien financier à la construction et à la réhabilitation des logements locatifs sociaux
- L'appui à la réalisation de réserves foncières pour le compte des communes membres

-Trégo
NAUT
er Kumunie

- La mise en place de programmes d'amélioration de l'habitat pour les particuliers (Anah, ravalement, isolation par l'extérieur)
- L'information des particuliers sur les aides financières à l'acquisition et à la réhabilitation de leur logement

La voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaires

- Le schéma des voies structurantes
- La création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire
- La création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- La qualité de l'eau, y compris protection de la ressource : lutte contre les algues vertes, reconquête de la qualité de l'eau
- L'énergie : plan climat air énergie territorial, développement des énergies renouvelables (bois, éolien, solaire...)
- Les espaces naturels : assistance aux communes pour la protection des espaces naturels sensibles ; protection des sites naturels sensibles ou remarquables d'intérêt communautaire ; balisage, entretien manuel et petits aménagements sur les itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire
- La lutte contre les pollutions
- Les actions de sensibilisation à l'environnement
- La Gestion des Milieux Aquatiques et Préservation des Inondations (GEMAPI)

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif

- La collecte, l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- L'élimination et la valorisation des déchets inertes provenant des déchèteries
- Les actions de prévention visant à favoriser l'amélioration de la collecte et l'élimination des déchets de toutes catégories

L'eau et l'assainissement (collectif et non collectif)

- L'assainissement collectif des eaux usées
- L'assainissement non collectif

- La gestion de l'eau potable
- Les eaux pluviales urbaines

La coopération décentralisée

- La coopération décentralisée dans le but de développer les échanges économiques, culturels ou autre avec Haïti, Madagascar et le Niger

Les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements et des services culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Le soutien aux associations, actions, manifestations et événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Les équipements ferroviaires

- L'aménagement ou la participation à l'aménagement des abords des gares

La petite enfance-jeunesse (CIAS)

- La gestion des équipements et des services « petite enfance / enfance-jeunesse » sur les pôles basés à Pleudaniel, Tréguier, Cavan, Plouaret et Ploumilliau
- L'animation et la gestion des Relais Parents Assistants Maternels

Les maisons de santé

- La construction, la rénovation, la location, la gestion et la vente d'équipements à vocation de santé publique : Maisons de santé de Cavan et le Vieux-Marché
- Le Centre de santé de Pleumeur-Gautier

L'action sociale en direction des personnes âgées (CIAS)

- La gestion de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes du Gavel à Trébeurden
- L'organisation et la gestion du service de portage de repas à domicile basé à Cavan et à Pleudaniel
- Création, gestion et développement d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)
- Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sur les pôles de Perros-Guirec, Lannion, Tréguier, Lézardieux et Plestin-les-Grèves



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)

Le Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté est composé de 85 conseillers communautaires titulaires et de 47 conseillers communautaires suppléants, élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune avec une répartition à la « proportionnelle à la plus forte moyenne », chaque commune disposant d'au moins un représentant. Le Conseil élit son président, ses 15 vice-présidents et 10 membres permanents pour former le Bureau exécutif de Lannion-Trégor Communauté. En 2021, le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois.

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Conseil communautaire délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau exécutif. Le Bureau est une

instance délibérante composée notamment du président, des vice-présidents et des membres permanents élus. Il s'est réuni 32 fois en 2021. Le Président, Joël Le Jeune est chargé de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Lieu d'information, d'échanges, de réflexions, de propositions et d'orientations pour tous les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention, les commissions étudient notamment les questions soumises au Conseil communautaire. Leur composition varie entre 27 et 42 membres.

Par délibération du 15 septembre 2020, 8 commissions ont été créées :

- Affaires générales
- Économie
- Services à la population

- Mobilités et énergie
- Environnement, climat
- Culture, patrimoine et équipements sportifs
- Aménagement du territoire, urbanisme et habitat
- Pays du Trégor, perspectives

Elles se sont chacune réunies 6 à 8 fois au cours de l'année 2021.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit la création d'une Conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des maires. Elle réunit les maires des 57 communes membres et les membres du Bureau exécutif. En 2021, la Conférence des Maires s'est tenue à 12 reprises.

LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF (2020-2026)**Joël LE JEUNE**

Président de Lannion-Trégor Communauté

Frédéric LE MOULLEC

1^{er} vice-président en charge de l'administration générale, ressources humaines

Guirec ARHANT

2^e vice-président en charge de l'habitat, la culture et le patrimoine

Erven LEON

3^e vice-président en charge de l'économie

Paul LE BIHAN

4^e vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de la planification et de l'urbanisme

Carine HUE

5^e vice-présidente en charge des mobilités

Gervais EGAULT

6^e vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Cédric SEUREAU

7^e vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, du numérique et de la formation professionnelle

François PONCHON

8^e vice-président en charge de l'action sociale

Denise PRUD'HOMM

9^e vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et de l'animation sportive

Bénédicte BOIRON

10^e vice-présidente en charge du tourisme

François BOURIOT

11^e vice-président en charge des finances et de la prospective

Loïc MAHE

12^e vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et de l'économie maritime

Christian JEFFROY

13^e vice-président en charge du Pays du Trégor et des politiques contractuelles

Annie BRAS-DENIS

14^e vice-présidente en charge de l'environnement et du climat

Jacques ROBIN

15^e vice-président en charge de la voirie

Hervé GUELOU

16^e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'énergie

Maurice OFFRET

17^e membre permanent du Bureau exécutif en charge de la revitalisation des centres villes et centres bourgs

Eric LE CREURER

18^e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'économie agricole

Brigitte GOURHANT

19^e membre permanent du Bureau exécutif

Gérard QUILIN

20^e membre permanent du Bureau exécutif en charge du logement social

François PRIGENT

21^e membre permanent du Bureau exécutif en charge des déchets

Cécile AURIAC

22^e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'animation territoriale

Pierre HUONNIC

23^e membre permanent du Bureau exécutif en charge des événements culturels

Françoise NIHOARN

24^e membre permanent du Bureau exécutif en charge de la politique de la ville et des gens du voyage

Guillaume COLIN

25^e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'économie sociale et solidaire

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
BERHET	Louis MERRER	Laurence BENECH
CAMLEZ	Christophe THEBAULT	Rémi LE GOFF
CAOUENNEC-LANVEZEAC	Henri BODIOU	Sylvie LE PERF
CAVAN	Maurice OFFRET	Catherine DENIS
COATASCORN	Eric LE CREURER	Philippe FRAVAL
COATREVEN	Yves LE ROLLAND	Franky DEMEERSSEMAN
KERBORS	Karine PIRIOU	Coralie BEAUVAIS
KERMARIA-SULARD	Pierre HOUSSAIS	Nadia LE ROY
LA ROCHE-JAUDY	Guillaume COLIN Marie-Laure COADIC	
LANGOAT	Hervé DELISLE	Maryvonne BROUDIC
LANMERIN	Jean-François SALIOU	Carole BONNIEC
LANMODEZ	Jamila LOGNONE	Juliette TARLET
LANNION	Paul LE BIHAN Françoise LE MEN Christian MEHEUST Tréfina KERRAIN Eric ROBERT Carine HUE Cédric SEUREAU Bernadette CORVISIER Hervé LATIMIER Sonya NICOLAS Yves NEDELLEC Françoise BARBIER Patrice KERVAON Louis NOEL Danielle MAREC Jean-Yves CALLAC	
LANVELLEC	François PRIGENT	Annie LE JEUNE
LE VIEUX-MARCHE	Alain GARZUEL	Danièle VILAIN
LEZARDRIEUX	Henri PARANTHOEN	Annyvonne LE COQ-BERESCHEL
LOGUIVY-PLOUGRAS	Jean-François LE GALL	Saïg RUBEUS
LOUANNEC	Gervais EGAULT Sylvie CRAVEC	
MANTALLOT	Jean DROUMAGUET	Ismaël ANDRE
MINIHY-TREGUIER	Christian LE ROI	Marie-Yvonne GALLAIS
PENVENAN	Denise PRUD'HOMM Xavier POUGNARD	
PERROS-GUIREC	Erven LEON Catherine PONTAILLER Christophe BETOULE Rosine DANGUY DES DESERTS Pierrick ROUSSELOT	

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
PLESTIN-LES-GREVES	Christian JEFFROY Brigitte PRIGENT	
PLEUBIAN	Loïc MAHE	Françoise AMBERT
PLEUDANIEL	Didier ROGARD	Isabelle POCHAT
PLEUMEUR-BODOU	Pierre TERRIEN Françoise NIHOARN Jean-Claude JORAND	
PLEUMEUR-GAUTIER	Frédéric LE MOULLEC	Christine LE TIRANT
PLOUARET	Annie BRAS-DENIS	Marcel LAFONTAINE
PLOUBEZRE	Brigitte GOURHANT Gildas NICOLAS	
PLOUGRAS	Jean-Claude QUENIAT	Nadine GOASDOUE
PLOUGRESCANT	Anne-Françoise PIEDALLU	Grégoire CLIQUET
PLOUGUIEL	Pierre HUONNIC	Françoise KERVELLEC
PLOULEC'H	Sylvain CAMUS	Sonia MORVAN
PLOUMILLIAU	Yann KERGOAT Sylvie TURPIN	
PLOUNERIN	Patrick L'HEREEC	Christian JACOB
PLOUNEVEZ-MOEDEC	Gérard QUILIN	Sonia ALLAIN
PLOUZELAMBRE	André COENT	Arnaud LE MORVAN
PLUFUR	Hervé GUELOU	Jean-Yves LE CORRE
PLUZUNET	Romuald COCADIN	Noël LE CORRE
PRAT	Michel EVEN	Pascale LE MORVAN
QUEMPERVEN	Laurent RANNOU	Yves MALLO
ROSPEZ	Jacques ROBIN	Gilberte ABRAHAM
ST-MICHEL-EN-GREVE	François PONCHON	Christophe ROPARTZ
SAINT-QUAY-PERROS	Olivier HOUZET	Nathalie LE DILAVREC
TONQUEDEC	Joël PHILIPPE	Peggy LAMBERT
TREBEURDEN	Bénédicte BOIRON Jacques MAINAGE	
TREDARZEC	Gilbert LE HOUEROU	Camille MATHECADE
TREDREZ-LOCQUEMEAU	Joël LE JEUNE	Mariannick LEBON
TREDUDER	Patricia LE GUEZIEC	Gildas MORVAN
TREGASTEL	Xavier MARTIN	Claudie LALEUF
TREGROM	Jean-François LE BRAS	Danielle LE BOULANGER
TREGUIER	Guirec ARHANT	Marie-Pierre BODIN
TRELEVERN	François BOURIOT	Michelle LE CUN
TREMEL	Cécile AURIAC	Sandrine PETIBON
TREVOU-TREGUIGNEC	Philippe STEUNOU	Julie SAUVEE
TREZENY	Yves PEUROU	Alain RICHARD
TROGUERY	Serge HENRY	Yvan PASQUIOU



LES INSTANCES DE DÉBAT ET DE CONCERTATION

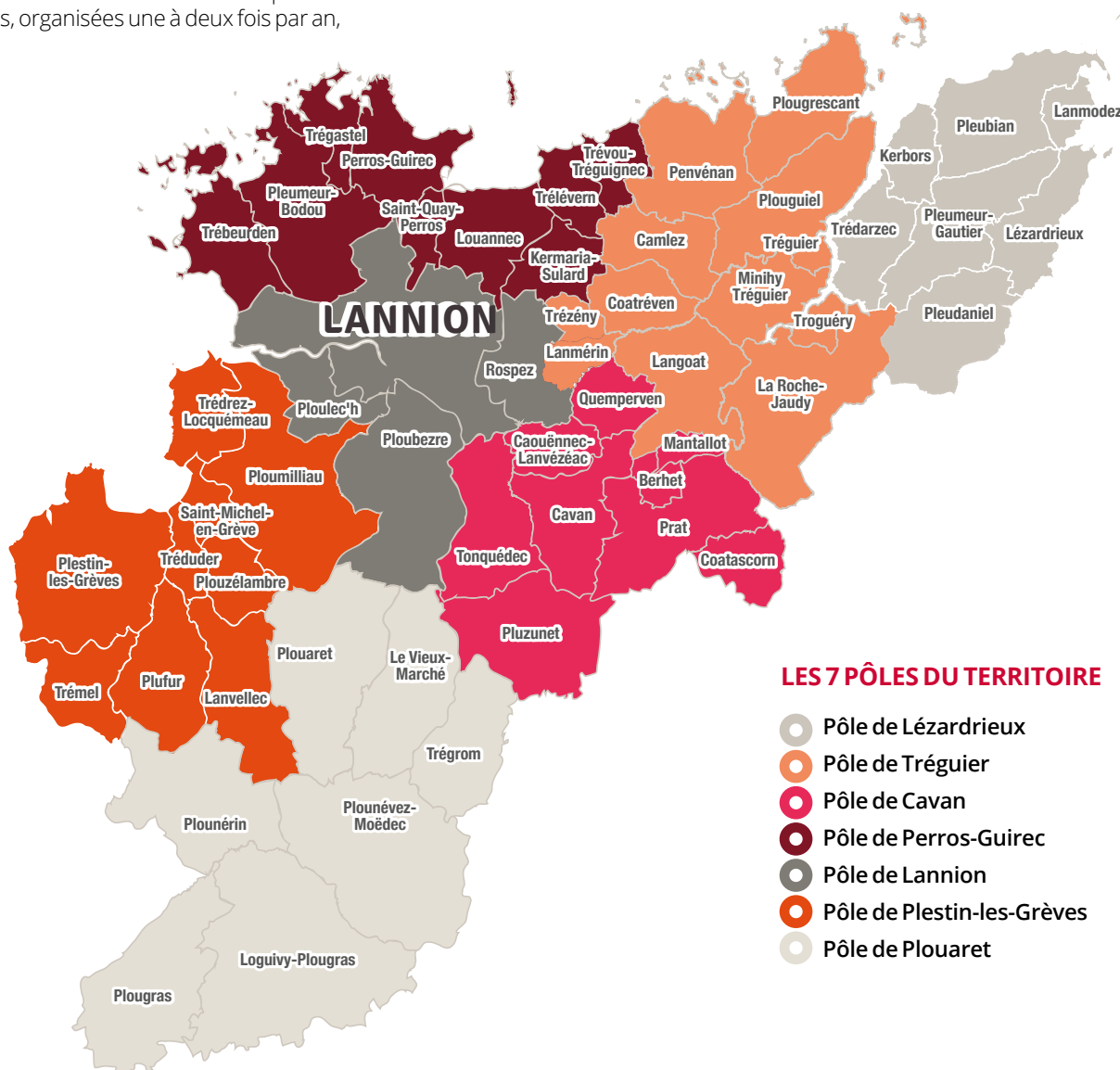
LES RENCONTRES TERRITORIALES ET LA CONFÉRENCE TERRITORIALE

Depuis 2017, Lannion-Trégor Communauté a mis en place ces instances consultatives et de réflexion à l'échelle des sept pôles territoriaux. Les rencontres territoriales sont composées des maires et adjoints du pôle, des conseillers communautaires, de conseillers municipaux inscrits en commission thématique. Chaque commission peut être élargie à d'autres membres en fonction des thématiques abordées. Les conférences territoriales quant à elles, organisées une à deux fois par an,

sont une rencontre entre le Bureau exécutif de LTC et l'ensemble des conseillers municipaux.

Compte tenu du renouvellement électoral et du contexte sanitaire, aucune commission ou conférence n'a pu avoir lieu en 2021. Cependant en septembre et octobre, l'ensemble des maires a été

rencontré par pôle pour approfondir leurs attentes en matière d'animation territoriale pour le mandat 2020-2026 en lien avec un questionnaire envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux sur cette question. Les évolutions envisagées dans ce cadre seront intégrées au Pacte de gouvernance adopté en 2021.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Obligatoire dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Le Conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis

ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

En 2021, le Conseil de développement a poursuivi sa contribution à l'élaboration du nouveau projet de territoire « Cap 2040 » :

- en participant à toutes les instances de travail et de pilotage ;
- en organisant des permanences lors de la consultation menée en début de printemps auprès des habitants ;
- en produisant un avis sur le document, remis en avril à l'EPCI.

En partenariat avec le CIAS et la Mission Locale, l'association a également été à la rencontre des acteurs locaux dans le do-

maine de la jeunesse, et diffusé largement un questionnaire ayant pour but de mieux connaître les besoins des jeunes du territoire. L'objectif est de produire à terme un rapport à destination des élus.

Suite aux sollicitations de l'EPCI, le Conseil de développement a désigné des référents pour travailler sur les démarches de planification stratégiques initiées par l'EPCI (PLUi-H, PCAET, Plan de mobilités), ainsi que sur le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Enfin, l'association a contribué activement à la démarche d'évaluation du programme LEADER, démarrée à l'automne.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

La CCSPL a pour objet d'informer les usagers sur la vie des services publics et de les associer à la réflexion sur leur organisation et leur mise en œuvre de façon à les optimiser sur le territoire communautaire. Le collège « usagers » de cette commission est constitué des membres du Conseil de développement. Un autre collège rassemble des personnes quali-

fiées invitées en tant que de besoin sur les thématiques liées aux services (déchets, assainissement, déplacement ou accessibilité). La CCSPL s'est réunie deux fois en 2021, pour étudier les rapports annuels d'activité 2020 sur le prix et la qualité des services publics (régie réseaux de chaleur communautaire, collecte et traitement des déchets mé-

nagers, assainissement collectif et non collectif des eaux usées, transports et accessibilité), ainsi que le projet de délégation de service public (DSP) du projet de Parc des expositions et la modification des règlements des services d'assainissement collectif et non collectif.



LES INSTANCES DE CONCERTATION INTERCOMMUNAUTAIRES

Afin de se saisir de problématiques qui dépassent le périmètre administratif du territoire, Lannion-Trégor Communauté a mis en place, avec Guingamp-Paimpol Agglomération d'une part, Brest Métropole et Morlaix Communauté d'autre part, des « ententes » intercommunautaires.

L'année 2020 avait été marquée par le renouvellement des exécutifs locaux et par la crise sanitaire, événements qui ont poussé au décalage de la réinstallation de ces ententes. Des réunions ont à nouveau pu être organisées début 2021, permettant à LTC et ses parte-

naires de confirmer la nature et la composition des instances prévues pour le fonctionnement de ces partenariats. Un nouveau cycle de réunions organisé à l'automne a ensuite permis d'avancer sur différents sujets :

Avec Brest Métropole et Morlaix Communauté, les échanges ont notamment porté sur le projet Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL). Un positionnement commun a été défini avec nos partenaires et relayé dans le cadre du dialogue territorial organisé par l'État et SNCF Réseau. D'autres perspectives de coopération

ont été évoquées, comme l'accueil des nouveaux arrivants et la mise en place d'un service public local de la donnée.

Avec l'agglomération guingampaise, les échanges ont notamment porté sur les thématiques des déchets, des mobilités, sur des problématiques environnementales partagées, et sur les approches respectives des deux EPCI en matière de politique de l'eau, ainsi que sur la candidature à la génération 2021-2027 du programme européen territorialisé FEAMPA, élaborée par LTC comme chef de file d'un territoire recouvrant le quartier maritime de Paimpol.



A hand is pointing at a digital screen. The screen displays a pink interface with the word 'Internet' and a circular logo. Below it, the word 'Activité' is visible next to a small icon. A large pink circle is overlaid on the right side of the image, containing white text.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR

**Desachañ muioc'h a oberoù
ekonomikel ha touristel etrezek
Bro-Dreger**



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

Lannion-Trégor Communauté entend maintenir et développer son attractivité par sa capacité à générer ses richesses, à proposer à ses habitants un emploi durable, à adapter ses entreprises aux nouveaux défis, tout en assurant un équilibre dans ses activités économiques.

Les entreprises technologiques et industrielles

L'agglomération s'est largement investie auprès d'entreprises de la photo-phonique, telles Lumibird ou Ekinops par exemple, qui se sont engagées dans des croissances fortes générant plusieurs centaines d'emplois nouveaux sur le territoire et pour lesquels des extensions de locaux ont été étudiées sur l'année.

Plus de 500 postes ont plus généralement été ouverts pour l'ensemble des domaines technologiques ces derniers mois. Pour soutenir cette vague d'embauches importante dans des domaines tels que la cybersécurité, le développement des opérations ou encore la production industrielle, l'agglomération s'est associée à la Région Bretagne ainsi que la technopole Anticipa afin de lancer une campagne d'attractivité adaptée, réaliser des job-datings ou salons inversés spécialisés dédiés au

recrutement de ces talents, développé des guides d'accueil pour l'arrivée de futurs candidats.

De nouvelles filières émergent aujourd'hui sur le territoire. Ainsi par exemple, la filière cosmétique compte plus de 200 emplois sur l'agglomération, profitant à la fois des ressources marines, de compétences et de l'esprit d'innovation local. Des entreprises telles que Odycea, Endro ou encore Uspalla comptent aujourd'hui plus de 30 emplois chacune.

Le développement d'entreprises de proximité

Tournée vers l'économie, la Communauté propose un nombre important d'aides directes et indirectes aux entreprises. L'agglomération a maintenu ses dispositifs Covid-19 au cours de l'année 2021 pour faciliter la relance de l'économie.

Destinée aux entreprises du secteur industriel, de l'artisanat de production et des services aux entreprises, l'aide à l'immobilier vise à soutenir financièrement celles qui ont un projet immobilier (acquisition, extension ou réaménagement) permettant la création d'emplois durables sur le territoire. La subvention est plafonnée à 24 000 €.



81

entreprises soutenues en 2021 via le « Pass commerce et artisanat » pour un budget total de 454 450 € (cofinancé par Lannion-Trégor Communauté, la Région Bretagne et les villes de Lannion et Perros-Guirec)



3

aides à l'immobilier pour un montant total de 56 000 € et la création de 7 emplois

ZOOM

Plateforme « TYcommerces »

TYcommerces est une plateforme de e-commerce territoriale mise en ligne en mai 2021 qui a pour objectif de développer la visibilité des commerces de détail du territoire et ainsi d'agir en faveur de leur attractivité et de leur adaptation à de nouvelles pratiques de consommation.

23 boutiques en ligne affichant 677 produits, 9 communes représentées.

L'équipement de la maison et la mode sont les secteurs dominant de l'offre produit sur TYcommerces.

La fréquentation du site est en progression constante, elle atteint près de 8 500 visites cumulées.

Les commerçants peuvent choisir d'offrir à leurs clients de réserver ou d'acheter en ligne.

Les activités essentielles aux centres-villes et centres-bourgs

Instauré en 2017, le Pass commerce et artisanat de service est un dispositif financier mis en place dans le cadre d'un partenariat entre Lannion-Trégor Communauté et la Région Bretagne. L'objectif est de moderniser et de dynamiser les activités commerciales et artisanales indépendantes, qui contribuent activement à la vie locale des centres-villes et centres bourgs et au développement de l'emploi. Cette aide a été complétée par l'aide Pass numérique, aide exceptionnelle COVID, favorisant le déploiement des outils numériques des commerçants.

ZOOM

Aide à l'installation des nouveaux agriculteurs

Depuis 2016, Lannion-Trégor Communauté facilite l'installation de nouveaux agriculteurs en les soutenant par une aide de 3 000 €, bonifiée de 1 500 € dans le cadre d'une installation en agriculture biologique.

Depuis 2018 Lannion Trégor Communauté s'est engagée dans une opération de revitalisation du territoire (ORT) dont un des axes est tourné vers le développement des commerces de détail situés en centre-ville ou centre-bourg.

Il s'agit notamment de favoriser le développement des outils digitaux adaptés aux commerces de détail, de mettre en place une stratégie de réduction de la vacance commerciale en recensant les locaux commerciaux inoccupés et les promouvoir auprès des porteurs de projet ou d'investisseurs. Ainsi en 2021 un observatoire de la vacance a été expérimenté en 2021, en partenariat avec la Ville de Lannion et l'association des commerçants de la commune, pour une extension en 2022 sur un périmètre élargi à d'autres pôles de Lannion-Trégor Communauté.

L'économie agricole

L'agriculture est un secteur économique important du territoire avec près de 1 000 exploitations de tailles variées. Les productions dominantes sont la production laitière et les productions végétales de plein champ (légumes et grandes cultures). LTC intervient auprès des agriculteurs depuis de nombreuses années notamment dans le cadre des programmes de préservation de la qualité de l'eau.

L'Agglo soutient les filières « viande » locales en partie grâce à son abattoir communautaire. Début novembre 2021, le nouvel outil, « l'abattoir du Trégor », ouvrait ses portes sur la zone artisanale de Beg Ar C'hra en Plounévez-Moëdec



et en bordure de la nationale 12. Créé pour remplacer celui de Lannion, devenu obsolète, ce nouvel outil d'abattage d'animaux multi-espèces, de découpe et de première transformation sur site (saucisserie, triperie, etc.), vient conforter les filières agricoles locales et a été conçu avec des engagements environnementaux et guidé par les préoccupations liées au bien-être animal et aux conditions de travail.

Lannion-Trégor Communauté souhaite également valoriser les produits agricoles issus des exploitations qui répondent aux enjeux environnementaux du territoire, via le développement de l'approvisionnement en produits locaux dans les établissements de la restauration collective à travers l'animation de la démarche « Des champs à l'assiette en Lannion-Trégor ». Ce travail d'animation et de mise en relation entre producteurs et cuisiniers a été reconnu et labellisé « Plan alimentaire territorial » de niveau 1 par le Ministère de l'Agriculture en novembre 2021. Cette labellisation est acquise pour 3 ans.

ABATTOIR DU TRÉGOR



4,8 M €

dont 2,3 millions de subventions : Région, Département, État, Plan de relance, et une aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'extension de la station d'épuration de Plounévez-Moëdec en lien avec le nouvel apport d'effluents prétraités de l'abattoir



1 500

tonnes (extensible à 1 800 t) : c'est la capacité d'abattage par an du nouvel abattoir du Trégor



FAVORISER L'INSTALLATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRENEURS

Lannion-Trégor Communauté accompagne l'implantation des entreprises ainsi que leur développement en proposant des terrains disponibles à la vente ou des locaux et bâtiments en location.

L'aménagement et la commercialisation des espaces d'activités communautaires

Lannion-Trégor Communauté dispose de 30 espaces d'activités répartis sur l'ensemble du territoire. Ces différents espaces d'activités à vocation industrielle, artisanale ou commerciale permettent de faciliter l'implantation, le développement des entreprises et favorisent ainsi les créations d'emploi local.

Au cours de l'année 2021, la Communauté a créé l'espace d'activités Canada à Cavan (1 ha) et a étendu de 4 hectares l'espace d'activités de Convenant Vraz à Minihy-Tréguier.

L'année 2021 aura été marquée par une forte augmentation du nombre de contacts (70) pour les espaces d'activités avec 27 réservations effectives.

En 2022, Lannion-Trégor Communauté réalisera les travaux d'extension et de requalification des espaces d'activités du Châtel à Plestin-les-Grèves (+3,5 ha) et de Mabiliès à Louannec (+1,3 ha) ainsi que la requalification de la voirie existante sur l'espace d'activités de Kervozot à La Roche-Jaudy.

Des études sont également engagées pour étendre les espaces d'activités de Kerbiquet à Cavan et la Croix-Rouge à Ploumilliau.

Parc immobilier industriel locatif : un accompagnement sur-mesure

L'Agglo s'est engagée depuis de nombreuses années dans l'acquisition et la requalification de sites industriels. Cette politique permet à la fois de répondre à un objectif « zéro friche » et surtout d'entretenir la dynamique économique à l'œuvre sur le territoire. La Communauté construit également des locaux neufs et adaptés aux besoins d'entreprises. Usines, salles blanches, bureaux,

... sont ainsi proposés à tarifs attractifs et s'affichent comme de véritables outils d'attractivité économique permettant d'accompagner les implantations et le développement des entreprises, de favoriser la création d'emplois et diversifier le tissu économique local.

L'année 2021 a été marquée par une dynamique économique exceptionnelle sur le territoire de LTC avec le développement de nombreuses entreprises locataires et l'implantation de nouvelles activités dans le parc immobilier indus-



30

espaces

d'activités communautaires



461,5

hectares de surface totale
dont 29 hectares de
surface disponible



10

ventes réalisées :

23 063 m² pour 460 361 €



306
locataires



155
transactions immobilières



8
implantations et développements
d'entreprises significatifs



93 %
taux d'occupation du parc
immobilier industriel locatif

triel locatif générant un grand nombre de créations d'emplois.

Le parc immobilier industriel locatif dispose d'une surface de 178 000 m² de locaux à fin 2021 répartis sur 60 sites sur l'ensemble du territoire de LTC. Le parc héberge 306 entreprises locataires soit l'équivalent d'environ 2 500 emplois. 21 locataires supplémentaires sont comptabilisés sur l'année. Le taux d'occupation des locaux atteint 93 %.

De nombreuses sociétés ont ainsi pu être accompagnées par LTC.

La société Qualcomm communications leader international des télécoms qui a ainsi implanté son nouveau centre de R&D 5G/6G employant 12 salariés sur 150 m² dans le bâtiment W de l'Espace Erhel. Une nouvelle extension est en cours sur 300 m² supplémentaires pour 2022.

Sur le Photonics Park, LTC a également livré un atelier neuf de 800 m² loué à la société IDIL, 40 salariés, spécialisée dans la conception et la fabrication des fibres optiques spéciales.

L'année 2021, aura également été marquée par la livraison à la société Anthénée de l'usine de 3 500 m², située Quai Foch à Lannion qui verra ses premières maisons flottantes produites et livrées en 2022.

Fin 2021, LTC a également réceptionné un bâtiment neuf de 500 m² loué à

la société Le Couillard Construction à Buhulien, et la requalification de deux bâtiments de l'ancienne colonie de vacances Castel Meur à Plougrescant, qui permettra l'ouverture de deux restaurants en 2022.

LTC a également accompagné la société Endro Cosmétiques, locataire à l'Espace de Broglie, dans la réalisation de son second laboratoire sur 450 m² qui permettra de diversifier sa production de shampoings, déodorants, savons, crèmes... La société créée en 2019 compte déjà 40 salariés.



En 2021, LTC engage différentes études qui se traduiront en 2022 par l'extension des locaux d'Inventix, leader mondial du comptage piétons employant 140 salariés, la requalification du site de Pégase Sud qui accueillera la blanchisserie de la Régie de Quartiers, l'extension de la Maison de santé de Cavan, le nouveau centre de recherche de l'IRT B-Com d'une surface de 1 100 m² qui hébergera 80 ingénieurs spécialisés dans la xG Souveraine à Pégase 5. La société Sipartech spécialisée en réseaux télécoms pour entreprises s'installera également début 2022 sur 170 m² de bureaux à Lannion.

Suite à l'acquisition des sites Orange en 2020, LTC s'est aussi engagée en 2021 dans le programme de la Fabrique Prospective animé par le cabinet Ramboll et soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Banque des Territoires, qui a permis d'alimenter la réflexion sur l'avenir de ces espaces en associant élus, chefs d'entreprises, partenaires et techniciens de l'agglomération. En parallèle, LTC a engagé en 2021, les études d'une requalification exemplaire de l'ancien site emblématique d'Orange, nommé Le Cruguil, afin d'accueillir le siège de la

société Ekinops sur 3 700 m² dès 2023. La société Ekinops, leader dans les solutions de télécommunications interopérables, prévoit un doublement de ses effectifs à Lannion à court terme pour atteindre 140 salariés.

Lannion-Trégor Communauté, après avoir investi plus de 7 millions d'euros HT en 2021 dans les projets de développement du parc immobilier industriel locatif, continue son soutien à l'économie locale en 2022 avec plus de 10 millions d'euros HT d'investissements budgétés sur 2022.

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

Le développement et la sécurisation des infrastructures routières

Avec le soutien financier du Conseil départemental des Côtes d'Armor et de l'État, LTC porte un projet d'aménagement d'un Pont Aval sur le Léguer à Lannion. Ce projet permettra d'améliorer les liaisons entre le Nord et le Sud du territoire et de retirer une partie du trafic de transit du centre-ville de Lannion. En 2021, les échanges autour des études d'avant-projet se sont poursuivis entre LTC, le Conseil départemental et la Ville de Lannion. En 2022, les études d'avant-projet devraient arriver à leur terme, ce qui permettra d'amorcer la concertation publique autour de ce projet.

Aux côtés du Département, dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Routier (SDAR), LTC participe au financement des études préalables au projet de déviation de la RD 11 sur les communes de Lannion et Ploubezre (financement de 50 % des études).

Améliorer les dessertes ferroviaires

Lannion-Trégor Communauté est desservie par deux gares à Plouaret et Lannion, qui accueillent des TGV et des TER. L'Agglomération accompagne les acteurs principaux de l'accessibilité ferroviaire (SNCF et Région Bretagne). Elle participe, avec ces acteurs, aux réflexions sur la modernisation et la mu-

tualisation des espaces intérieurs de la gare SNCF de Lannion (« vitrine de toutes les mobilités »).



575 921 €

dépensés en 2021 pour
les acquisitions foncières
et les études du pont aval



158 000

voyageurs à la gare de Lannion en 2020
(-29 % par rapport à 2019)



76 500

voyageurs à la gare de Plouaret-Trégor en
2020 (-37 % par rapport à 2019)





ACCOMPAGNER L'EMPLOI ET L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soutenir l'emploi local

Depuis 2017, l'Agglomération développe une véritable politique en faveur de l'emploi à travers le financement et la coordination d'actions sur son territoire. La démarche d'insertion, concourt à cette politique publique, par la mise en place de clauses sociales dans ses marchés publics et par un soutien aux structures d'insertion par l'activité économique et du handicap dans ses marchés réservés.

Lannion-Trégor Communauté déploie des actions en faveur de l'emploi qui répondent aux besoins de son territoire,

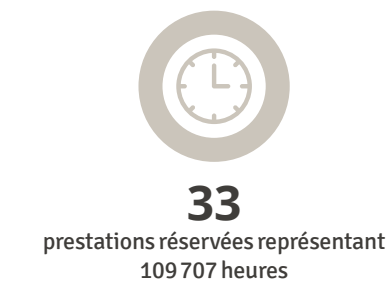
étudiées et décidées au sein de la Commission Territoriale Emploi Formation (CTEF), commission coprésidée par les représentants de l'État et les conseillers régionaux. Elle regroupe l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation du territoire.

Les thématiques et actions déclinées sur LTC sont l'attractivité (via Entreprendre dans le Trégor, le réseau Entreprises Accueillantes du Trégor, forum le Trégor Recrute, l'organisation de jobs datings), les freins périphériques à l'emploi (actions autour de la mobilité et de l'hébergement), la saisonnalité (actions dédiées à l'emploi saisonnier), la mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (exemple : aide et soin à domicile).

Développer les clauses sociales d'insertion sur le territoire

Lannion-Trégor Communauté a choisi de renforcer sa politique d'insertion par l'emploi à travers la promotion de la clause sociale d'insertion dans la commande publique. Cette action se traduit par le suivi global des heures d'insertion pour les marchés publics passés par l'agglomération ou les marchés communaux via le bureau d'études de LTC.

Le suivi de cette action est facilité par la mise en place d'un comité d'appui en partenariat avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor. Cet outil opération-



ZOOM

Job dating virtuel autour des Métiers du Tourisme

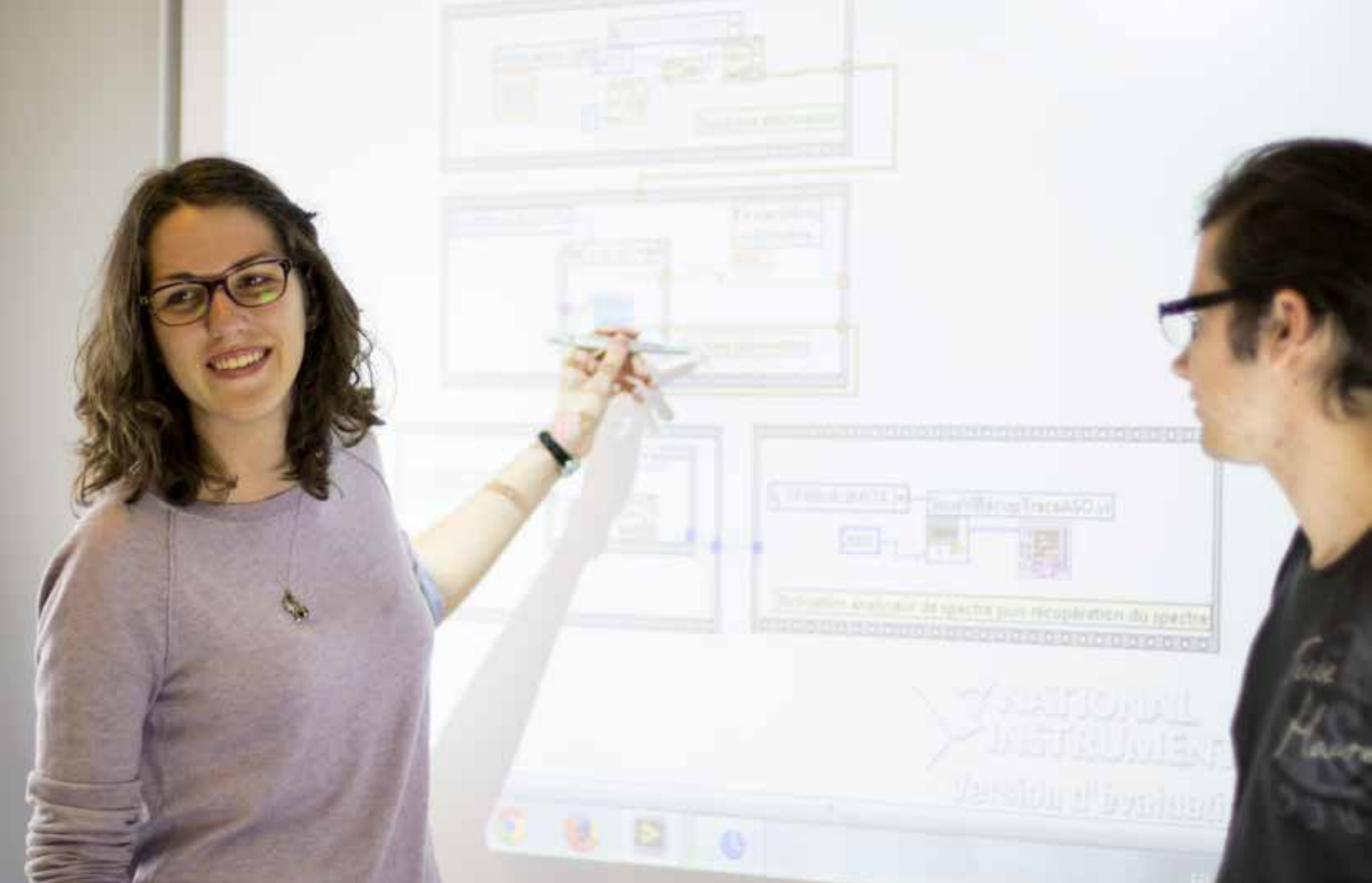
Ce temps fort permet chaque printemps aux établissements touristiques de doper leurs recrutements, de valoriser leur entreprise et leurs métiers auprès de travailleurs saisonniers essentiellement.

En 2021, au regard des contraintes sanitaires, cet événementiel a été repensé en virtuel et réparti sur 15 jours (du 10 au 24 mars 2021) :

- 37 employeurs pour 112 offres d'emploi
- 187 candidats
- 529 transactions / candidatures

nel a pour objectif de créer un environnement favorable pour coordonner le dispositif de la clause sociale sur le territoire en favorisant un dialogue constructif entre tous les acteurs concernés.

Plus largement, Lannion-Trégor Communauté accompagne les structures de l'insertion par l'activité économique et du handicap, véritables leviers pour un retour à l'emploi des plus fragilisés. L'Agglomération privilégie donc les marchés réservés lorsque ceci est possible dans les consultations qu'elle lance.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

CONFORTER UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION

Soutenir l'investissement en enseignement supérieur et recherche

Avec 2000 étudiants, 8 établissements d'enseignement supérieur, 5 laboratoires de recherche, 2 centres d'innovation technologiques, le campus de LTC, de taille humaine, se présente comme un levier au service du territoire, de sa compétitivité et de son attractivité.

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, le territoire souhaite s'appuyer sur des partenariats solides avec les entreprises et les établissements. Lannion-Trégor Communauté entend soutenir activement l'amorçage de nouvelles formations générales et professionnelles

innovantes, allant du bac +2 à bac +5, qui répondent aux besoins des entreprises et les filières en tension.

Parallèlement, la Communauté se positionne comme un partenaire incontournable des chercheurs. Elle souhaite inscrire son action dans l'accompagnement de projets innovants couvrant toute la chaîne de développement d'un produit ou service, de la R&D à sa mise sur le marché.

Accompagner les acteurs académiques et du milieu de la recherche

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ont très tôt été confirmés comme des thématiques majeures et

prioritaires du futur Contrat de Plan État Région (CPER) 2021-2027. La préparation des négociations engagées dès 2019 a connu de multiples contretemps liés à la pandémie et au calendrier électoral.

En 2021, les travaux d'élaboration du CPER sur les volets que sont l'immobilier universitaire, les équipements de recherche et le soutien à l'innovation ont permis de poursuivre les discussions et de consolider une proposition de maquette financière avec l'ensemble des financeurs dont l'Agglomération. L'enveloppe totale prévisionnelle financeurs (État, Région, Département, Lannion-Trégor Communauté) est estimée à 8 millions d'euros. Parallèlement

ZOOM Financement de la rénovation énergétique de l'IUT

Le CPER 2017-2020 a permis d'obtenir 4 M€ de financement pour une première tranche de travaux de rénovation à l'IUT de Lannion. Le programme de relance européen « REACT EU » assure aujourd'hui une nouvelle phase de travaux relative à la rénovation de l'enveloppe énergétique des bâtiments non traités à ce jour (menuiserie, d'étanchéité, d'isolation thermique) objectivant un gain énergétique à terme de 34 %.

Lannion-Trégor Communauté s'est à nouveau vu confiée la maîtrise d'ouvrage déléguée la fin de la rénovation de ce campus :

Le financement de la fin des travaux à l'IUT sera organisé en deux temps :

- 2 030 000 € sur le fonds REACT EU (1^{re} partie, actée)
- 1 100 000 € sur le CPER 2021-2027 (2^e partie, signature en 2022)

à ces négociations, le territoire a également pu bénéficier de financement du fonds REACT EU issu du plan de relance européen. Ce fonds, qui couvre essentiellement des projets d'investissement, constitue une enveloppe supplémentaire au CPER 2021-2027. Il a permis à l'IUT de Lannion, soutenu dans sa mise en œuvre par les services de Lannion-Trégor Communauté, de lancer la seconde et dernière phase des travaux de rénovation énergétique des bâtiments du site, estimée à 2 millions d'euros et financée à 100 % par ce fonds européen.

La Communauté poursuit également son soutien au développement des établissements d'enseignement supérieur présents sur son territoire en les accompagnant financièrement à travers le Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur (CODESUP). Cette subvention annuelle de 150 000 € par an



et par établissement permet d'acquérir du matériel pédagogique performant et innovant.

Des soutiens exceptionnels interviennent également hors CODESUP pour la création de projets structurants portés par les établissements partenaires. En 2021, la Collectivité a notamment accompagné le lycée Savina dans son projet d'ouverture d'un second DN-MADE (Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design) parcours « matériaux ». Ce diplôme valant grade de licence forme depuis la rentrée 2021 des designers matériaux capables de travailler autour de l'hybridation voire la mutation des matériaux. Cette formation s'inscrit également dans un contexte territorial favorable à travers la création à l'été 2021 d'un Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), porté par le lycée Savina à Tréguier ainsi que l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (l'INSEAC) de Guingamp.

Favoriser l'innovation, la recherche et le développement des entreprises

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté compte deux Centres d'Innovation

Technologiques de notoriété technique internationale qui soutiennent l'innovation inter filière : Photonics Bretagne et le Centre d'Études et de Valorisation des Algues (CEVA).

Des discussions ont été amorcées en 2021 entre la Région Bretagne, les Centres d'Innovation Technologique et les collectivités territoriales partenaires dont LTC afin de fixer un cadre d'actions commun aux centres d'innovation technologiques bretons, incluant un budget prévisionnel pour la période 2022-2027 dans une convention cadre d'objectifs et de moyens.

Afin de contribuer à renforcer l'attractivité de son territoire, Lannion-Trégor Communauté a également pérennisé son soutien financier aux projets collaboratifs R&D labellisés par les pôles de compétitivité au côté de la région Bretagne pour la période 2021-2023. À travers le financement de ces projets innovants, LTC souhaite contribuer activement au développement des activités des entreprises de son territoire en leur permettant de valoriser leurs travaux et compétences de recherche en R&D publique et privée. En 2021, l'Agglo a accompagné le financement de 4 projets collaboratifs innovants sur des théma-

tiques porteuses telles que le numérique, l'agriculture, l'agroalimentaire et la santé pour un montant de 120 000 €. Pour compléter ce dispositif et doter les laboratoires de recherche implantés sur le territoire de moyens humains supplémentaires, la Communauté cofinance chaque année avec la région Bretagne, dans le cadre du dispositif Allocation de Recherche Doctorale (ARED), deux nouvelles bourses doctorales dont le projet scientifique présente un intérêt pour le territoire. En 2021, Lannion-Trégor Communauté a suivi et financé 6 bourses doctorales de 3 ans chacune pour un montant de 96 000 €.

Lannion-Trégor Communauté propose également depuis quelques années, aux entreprises du territoire, de tester leur produit ou service innovant au sein du dispositif « Terrain de jeu de l'innovation ». Lannion-Trégor Communauté a accompagné la société lannionnaise TDM 360 qui a mis en ligne en 2021 deux plateformes immersives sur-mesure intégrant des vues 360° de haute qualité, au sol ou par drone, de grands équipements communautaires et des espaces d'activités.

Encourager les collaborations entre le monde institutionnel, les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires privés

Le territoire a obtenu en 2020 un financement de l'État dans le cadre du Programme d'Investissement et d'Avenir (PIA) « territoires d'innovation pédagogique ». Piloté par le Campus des Métiers et des Qualifications numérique et photonique avec le soutien opérationnel de l'IUT de Lannion. Ce projet ambitieux et prometteur représente un soutien financier global de 4,2 millions d'euros dont 1,5 million d'euros de la part de l'État complété par le financement des entreprises et des collectivités bretonnes (Région, Département et Lannion-Trégor Communauté à hauteur de 340 000 €). Ce projet met en synergie les acteurs économiques, institutionnels et académiques du territoire. Il comprend l'élaboration de nouvelles formations mais également la création



de plateforme technologique et d'outils numériques innovants.

Le suivi opérationnel de ce PIA sur les cinq années du programme fait appel à des circuits de financement complexes. L'enjeu 2021 a consisté à valider les flux financiers entre les différents acteurs du projet autour d'un cadre d'action commun.

Accompagner et coordonner les actions en faveur de la valorisation du Campus universitaire

Pour accompagner la réussite des étudiants, Lannion-Trégor Communauté soutient et participe activement, chaque année à l'organisation d'un forum Étudiants Entreprises.

En 2021, l'évènement a été maintenu en version 100 % numérique, via une plateforme personnalisée dédiée aux entreprises et aux étudiants, et a accueilli pendant 8 jours 150 participants.

La qualité de vie étudiante est également au cœur des préoccupations de Lannion-Trégor Communauté. La Collectivité est notamment très impliquée dans la validation des projets étudiants présentés chaque trimestre au sein de

la commission de la CVEC 22, pilotée par le CROUS de Lannion. La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) a vocation à financer des actions sur notre campus dont les premiers bénéficiaires sont les étudiants : projet lié à l'accès aux soins, à la pratique du sport, à l'amélioration de l'accueil des étudiants, à l'accès à la culture (expositions, concerts, ateliers artistiques).

Favoriser l'entrepreneuriat étudiant

Grâce au dispositif PEPITE Bretagne, les étudiants post-bac du territoire ont la possibilité de s'inscrire chaque année au programme d'entrepreneuriat inter-écoles nommé « Fabrik ta pépite ». En 2021, 4 étudiants-entrepreneurs du territoire se sont engagés sur 3 projets ENSSAT-IUT.

Depuis 2021, Pépite Bretagne et Lannion-Trégor Communauté travaillent également avec les établissements d'enseignement supérieur à la construction d'une nouvelle action intitulée « une idée pour mon territoire » qui sera lancée à la rentrée 2022. À travers cet événementiel construit autour d'une journée d'actions, les étudiants travailleront sur une problématique en lien avec l'actualité et les dynamiques du territoire.



L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Lannion-Trégor Communauté est engagée dans le déploiement de la fibre très haut débit sur le territoire, opérée par Mégalis Bretagne.

En cette année 2021, la disponibilité du réseau fibre concerne plus de 16 300 logements sur les communes de Caouënnec-Lanvézéac, Kerbors, Lannion, Quemperven, Tonquédec et Trégrom. Les déploiements se poursuivent sur les communes de Camlez, Coatrèven, Langoat, Lanvellec, Loguivy-Plougras, Plounérin, Plufur et Trémel, tandis qu'ils démarrent sur les communes suivantes : Berhet, Cavan, Kermaria-Sulard, Lanmérin, La Roche-Jaudy, Le

Vieux-Marché, Lézardrieux, Lanmodez, Louannec, Mantallot, Perros-Guirec, Plestin-Les-Grèves, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Bodou, Pleumeur-Gautier, Plouaret, Ploubezre, Ploulec'h, Plougras, Ploumilliau, Plounévez-Moëdec, Pluzunet, Prat, Rospez, Saint Quay-Perros, Trédrez-Locquémeau, Tréduder, Trézény et Troguéry.

Par ailleurs, en 2021, de nouvelles antennes 4G ont été installées sur le territoire par les opérateurs de téléphonie mobile à : Lannion, Lanvellec, Louannec, Minihiy-Tréguier, Perros-Guirec, Pleubian, Pleumeur-Bodou, Ploubezre et Plounévez-Moëdec.



16 300

logements raccordables
sur 6 communes



39

autres communes en phase travaux
du déploiement fibre Mégalis





LE TOURISME

L'Office de Tourisme communautaire Bretagne Côte de Granit Rose, de statut EPIC, est lié à Lannion Trégor Communauté par une convention d'objectifs. Ses missions consistent en la promotion de l'ensemble de la destination "Bretagne Côte de Granit Rose", nécessitant l'élaboration d'une véritable politique touristique communautaire en cohérence avec les stratégies départementales et régionales et en partenariat avec l'Office de Tourisme de Perros-Guirec, afin de mutualiser, d'optimiser et de rationaliser l'utilisation des moyens pour un meilleur développement touristique du territoire.

STRUCTURER ET ENGAGER UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE PARTAGÉE

L'Office de tourisme Bretagne Côte de Granit Rose, représente 56 communes du territoire communautaire et fêtera, dans son périmètre actuel, ses 5 années d'existence en 2022. En octobre 2021, le Comité de direction de l'office a été remanié pour disposer d'une assemblée aujourd'hui constituée de 44 élus et de 33 professionnels du tourisme répartis sur tout le territoire et représentatifs de nombreux secteurs d'activité.

Le classement en catégorie 1 ainsi que la labellisation Qualité Tourisme ont également été renouvelés. L'office de tourisme communautaire a par ailleurs engagé un travail sur la stratégie touristique.

Cette stratégie, volontairement réalisée en interne avec la participation de nos professionnels du tourisme, des élus et des équipes de l'Office de Tourisme, est une feuille de route qui sera amenée à évoluer au fil du temps en s'adaptant au contexte et aux attentes de nos visiteurs, de nos professionnels et à l'offre du territoire. Elle a été validée par le Codir de mars 2022.



218 154

personnes accueillies
dans les bureaux d'information
touristique



89 564

demandes de renseignements
traitées



600

partenaires



372 529 €

de chiffre d'affaires
(produits touristiques)

Les objectifs de l'Office de tourisme Bretagne Côte de Granit Rose sont :

- accroître l'attractivité du territoire en capitalisant sur les marqueurs identitaires,
- professionnaliser l'offre en s'appuyant sur les labels et les classements existants et en accompagnant les professionnels du territoire,
- participer à l'augmentation du chiffre d'affaires des socio-professionnels et générer des retombées économiques sur le territoire,
- qualifier l'information et organiser la diffusion adéquate auprès des visiteurs,
- observer l'activité touristique du territoire et des indicateurs, refléter des actions de l'Office de Tourisme.

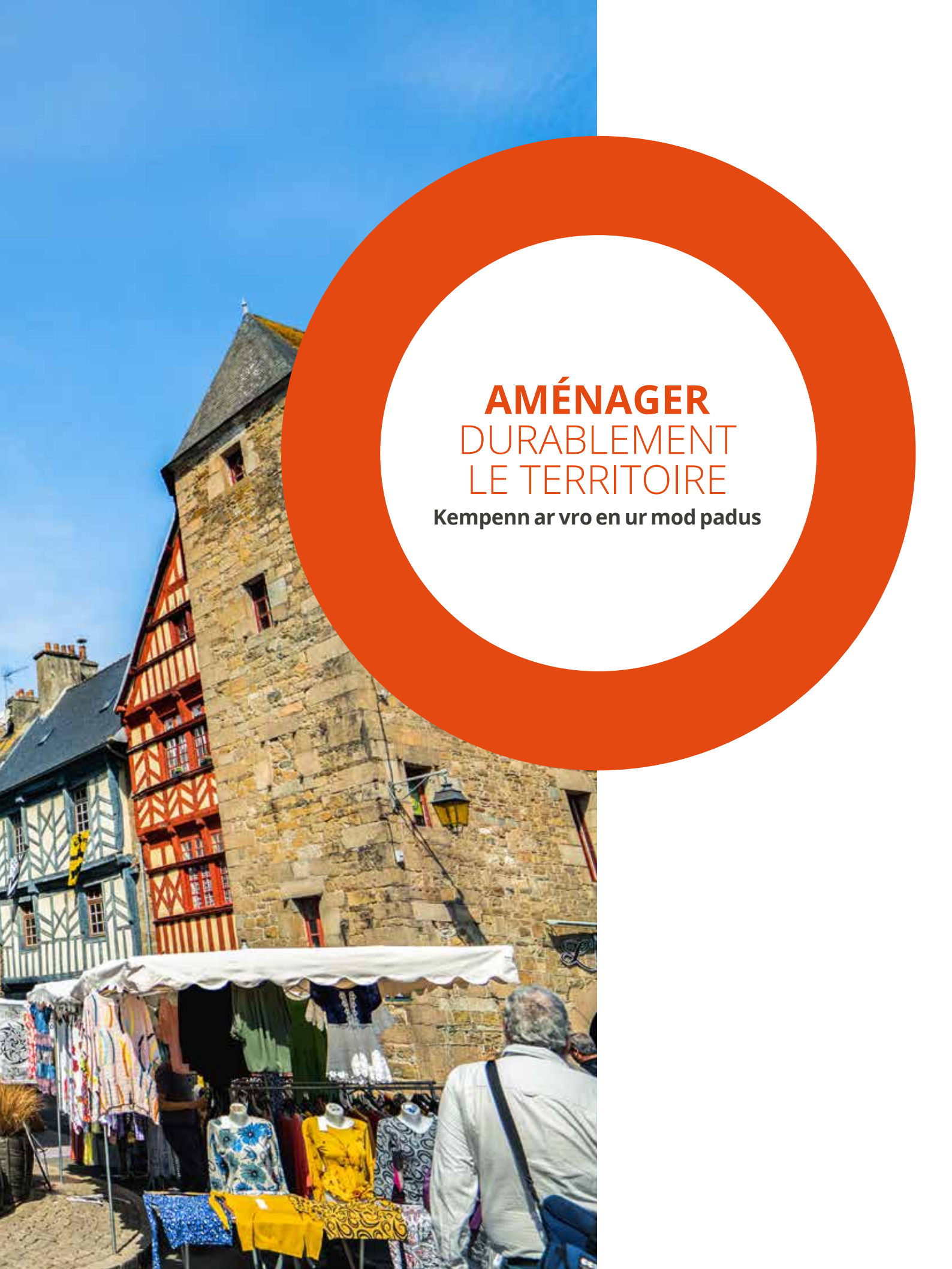
INVESTIR DANS LE TOURISME DE GROUPE

Lannion-Trégor Communauté s'est également engagée en 2020 dans le rachat du site de Kerallic à Plestin-Les-Grèves. Des études et inventaires ainsi que des contacts de professionnels sont engagés, des travaux sont entrepris sur 2021 et 2022 pour l'étanchéité, la voirie ou la mise en sécurité des lieux afin de préparer un appel d'offres sur l'année 2022 qui permettra d'y installer durablement un gestionnaire sur le site. Une réflexion est également engagée pour une cession de l'ancien camping à la commune de Plestin-Les-Grèves.

Des échanges ont également lieu sur le site du Moulin du Poulloguer pour pré-

parer un appel d'offres qui sera lancé en 2022 pour le changement de gestionnaire du site, propriété de Lannion-Trégor Communauté et orienté accueil de groupes et itinérance.





AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Kempenn ar vro en ur mod padus



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA PLANIFICATION URBAINE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H) : CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

La compétence « aménagement de l'espace » a comme principal objectif la création d'un document d'urbanisme intercommunal (PLUI-H). Avant l'approbation d'un tel document, il s'agit d'assurer le suivi des différents documents d'urbanisme en vigueur sur tout ou partie du territoire ; documents dont le rôle est

de poser l'ensemble des orientations et règles permettant d'inscrire le développement de l'activité et de l'occupation humaine sur le territoire de façon organisée dans le respect des ressources et des patrimoines.

L'année 2021 a donc été marquée par le

début des travaux du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) dans une démarche 3 Plans (Plan de Mobilités, Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et PLUI-H).

Avec le concours de cabinets d'études



recrutés (CITADIA comme mandataire) et avec l'assistance de l'ADEUPA (Agence d'Urbanisme du Pays de Brest), les élus communautaires, après des premières séances d'appropriation du territoire, ont débuté le travail de diagnostic transversal sous forme d'ateliers de travail relatifs à des sujets comme les modes de vie, l'économie...

LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU) COMMUNAUX

Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de PLU et de documents d'urbanisme depuis 2017. À ce titre, elle peut finaliser les procédures d'évolutions de PLU communaux lancées avant le transfert de compétence et initier

de nouvelles procédures (à l'exception des révisions de PLU communaux).

L'année 2021 a, de ce fait, vu la finalisation de procédures menées depuis plusieurs années. Il s'agit notamment de la modification du PLU de Perros-Guirec et l'approbation de la déclaration de projet relative à la mise aux normes de la station d'épuration de Kerpabu à Trédrez-Locquémeau.

Les travaux sur la modification du PLU de Plestin-Les-Grèves, la déclaration de projet relative à la station d'assainissement de Pleudaniel ainsi que celle relative à la définition des secteurs déjà urbanisés sur les 14 communes littorales se poursuivent avec l'objectif d'être finalisées en 2022.

LE PATRIMOINE

Concernant le volet patrimoine, l'année 2021 aura vu la procédure de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Tréguier rentrer dans sa phase de finalisation puisqu'après l'avis de la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine (CNA), l'enquête publique avant approbation a été réalisée.

Les diagnostics des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) de Lannion et de Perros-Guirec ont été réalisés aboutissant à la proposition de périmètres. Cette démarche s'est accompagnée de la création de périmètres délimités des abords sur ces communes.



L'HABITAT

Les actions en matière d'habitat de Lannion-Trégor Communauté s'inscrivent dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2023. Un bilan à

mi-parcours (2018-2020) a été réalisé en 2021 et présenté en Conseil communautaire. Il a reçu un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,

qui a souligné l'implication de LTC, l'a encouragé à poursuivre dans cette dynamique, tout en améliorant les objectifs de production de logements sociaux.

PLACER LE PARC ANCIEN AU CŒUR DU PLH : AGIR POUR LE PARC PRIVÉ

En 2021, l'Agglo a poursuivi sa politique en faveur de l'amélioration de l'habitat ancien privé et d'accompagnement des propriétaires en cohérence avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat 2018-2023 :

- Améliorer le confort du parc ancien
- Rendre attractif les centres-villes/bourgs
- Lutter contre la vacance
- Lutter contre l'habitat indigne

Cette politique s'appuie en premier lieu sur le Point Info Habitat (PIH), qui au tra-

vers de son guichet unique, assure un service public de l'habitat et de la performance énergétique pour l'ensemble des habitants et nouveaux arrivants, en proposant des conseils neutres et gratuits et un accompagnement personnalisé des porteurs de projet dans leur démarche d'acquisition-rénovation.

En 2021, 6 453 conseils techniques et financiers ont ainsi été apportés, en hausse de 14 % par rapport à l'année passée, malgré une année particulière marquée par la crise sanitaire.

Le Point Info Habitat a assuré ses permanences à la Maison communautaire à Lannion et dans chaque pôle territorial sur rendez-vous.

597 ménages ont bénéficié en 2021 d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet de rénovation, avec notamment la réalisation d'une évaluation énergétique à leur domicile ou d'un audit d'ergothérapeute :

- en régie par les conseillers thermiciens du Point Info Habitat : 141 accompagnements réalisés (ouverts à tous ménages)

- par des opérateurs de LTC intervenant pour les ménages éligibles aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) : 456 accompagnements réalisés, dans le cadre des 2 opérations d'amélioration de l'habitat, dont LTC a poursuivi la mise en œuvre en 2021 en partenariat avec l'ANAH, soit :
- **Un Programme d'Intérêt Général (PIG)**, renouvelé en 2019 pour 3 ans sur l'ensemble du territoire avec 3 priorités : la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation du logement. La période initiale du PIG ayant pris fin au 31/12/2021, celui-ci a été prorogé dans des conditions similaires à la convention initiale pour une durée d'un an.

En 2021 pour cette opération, les 2 opérateurs missionnés par LTC ont réalisés 407 accompagnements de ménages dont 98 pour des problématiques d'adaptation du logement au vieillissement et au handicap.

- **Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouveau Urbain (OPAH-RU)**, lancé en 2020 pour une durée de 5 ans, sur les cœurs de villes de Lannion et Tréguier, comprenant les mêmes objectifs incitatifs que le PIG mais également un volet coercitif ayant comme objectif de résoudre des situations bloquées et de mener des actions ciblées de reconstruction urbaine, ainsi qu'une campagne de ravalement sur une liste précise d'immeubles.

Sur cette opération, le Comité de Pilotage de l'OPAH-RU réuni en juillet 2021 a fait état de 127 accompagnements avec visites d'immeubles réalisés depuis le



début de l'opération fin 2019 (79 à Lannion et 48 à Tréguier), parmi lesquelles 57 visites d'immeubles pour un projet de ravalement en présence de l'architecte du patrimoine (33 à Lannion et 24 à Tréguier).

Pour le volet coercitif, l'année 2021 a été consacrée à l'organisation de réunions publiques auprès des propriétaires concernés et au montage des dossiers de DUP déposé fin 2021 auprès de la Préfecture afin de demander l'ouverture de deux enquêtes publiques (une à Lannion, une à Tréguier) au premier trimestre 2022.

ZOOM

La SPLA : LANNION TREGOR AMÉNAGEMENT, vers un habitat plus durable

La SPLA est l'un des outils opérationnels de mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat acté par Lannion-Trégor Communauté avec l'ambition partagée des communes. Ses missions consistent à développer la vie au sein des centralités et d'être en capacité d'offrir du logement à proximité immédiate des services et des commerces. Elle permet une offre d'habitat nouvelle à prix maîtrisé, grâce à l'intervention publique dans les opérations d'aménagement.



6 453

conseils techniques et financiers
ont ainsi été apportés



597

ménages accompagnés



À souligner également, la signature le 4 février 2021 d'une convention entre Lannion-Trégor Communauté, la Ville de Lannion et Action Logement, portant sur 11 immeubles identifiés du centre-ville et pour lesquels Action Logement s'engage à apporter son concours financier en vue de leurs réhabilitations et de la production de logements abordables.

Investissement en faveur de la reconquête du parc ancien

Au-delà de ces accompagnements techniques et sociaux des ménages, Lannion-Trégor Communauté a poursuivi sa politique des aides financières en 2021

afin de soutenir les projets, de massifier davantage la rénovation thermique du parc ancien, de faciliter l'accession à la propriété et la création de logements locatifs abordables.

En 2021, ce sont ainsi 2 350 284 € d'aides qui ont été attribués par LTC, au titre des aides déléguées de l'ANAH et 512 730 € au titre de sa politique d'aides propres.

Lutte contre l'habitat indigne

LTC a été cosignataire avec l'État, le Département et l'ensemble des EPCI du 1^{er} Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et Indécent

des Côtes d'Armor 2020-2023, à la réalisation duquel elle concourt par différentes actions dans son domaine de compétence.

Elle anime notamment un comité local de lutte contre l'habitat indigne impliquant différents acteurs. 20 dossiers ont été déposés et suivis en 2021 par ce comité, dont 15 dossiers émanant de locataires et 5 dossiers de propriétaires occupants.

L'Agglo a également formalisé un marché pour l'accompagnement juridique des communes dans la mise en œuvre des procédures de mise en sécurité (ex-péril).

CONFORTER LA PLACE DE L'HABITAT SOCIAL ET RÉPONDRE AUX POPULATIONS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

L'intervention de la Communauté en faveur de la production et l'adaptation de logements sociaux doit permettre de répondre aux obligations réglementaires, favoriser la mixité sociale et générationnelle, mobiliser le parc ancien dans les nouveaux programmes, redynamiser le parcours résidentiel pour les occupants du parc social, améliorer le confort et la qualité énergétique du parc existant, l'adapter aux besoins des personnes vieillissantes, et développer une offre nouvelle de logements adaptés aux besoins spécifiques.

La production de logements se fait par la mobilisation de l'ensemble des moyens possibles (parc locatif social, conventionné privé, parc communal conventionné, accession sociale à la propriété). Il convient d'être particulièrement attentif au développement de l'offre à proximité des commodités et services.

La production est organisée à une échelle supra-communale, intégrant et mutualisant les besoins et potentialités des communes, notamment les communes déficitaires au titre de la loi SRU.

Accompagner le développement de l'offre et améliorer la qualité de l'existant

Dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre (convention avec l'État 2019-2024), LTC soutient l'ensemble des projets des organismes HLM et des communes en les accompagnant dans leur demande d'agrément et de financements. L'objectif est de proposer une offre de logements diversifiée et accessible, en cohérence avec les besoins et les capacités financières des ménages, et en veillant à une bonne répartition sur le territoire communautaire.

En 2021, 7 opérations ont été agréées pour un total de 75 logements sociaux familiaux (soit 2 fois moins que l'objectif fixé dans le PLH 2018-2023). LTC a apporté un soutien à ces opérations à hauteur de 216 500 €.

LTC a aussi été signataire en 2021 de la Convention d'Utilité sociale 2021-2026 de Bâtiments et Styles de Bretagne et Les Foyers, qui permet de faire le lien entre le Plan Stratégique de Patrimoine de l'organisme HLM et les PLH des EPCI.

Les projets de réhabilitation de 7 logements sociaux communaux des communes de Cavan, Plounévez-Moëdec, Plounérin, Tréguier et Trégrom ont été soutenus par LTC en 2021 par l'attribution de fonds de concours.

LTC a également soutenu les projets de création de logements dans l'ancien des communes de Plounévez-Moëdec et Trégrom (Fonds de concours de restructuration de l'habitat)

Les bailleurs sociaux Côtes d'Armor Habitat et BSB ont également bénéficié d'un soutien de LTC en 2021 pour la réhabilitation de 20 logements sociaux à Plouguil et de 10 à Lannion.

Accompagner les communes en déficit d'offre locative sociale

Avec plus de 3 500 habitants, six communes sont soumises aux obligations de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui fixe à 20 % le taux minimum de logements sociaux parmi les résidences princi-

pales. Cinq communes ne répondent pas à cette obligation. Des objectifs de rattrapage leur ont été fixés par l'État par période triennale.

En 2021, LTC a notamment signé avec la commune de Ploubezre, nouvellement entrée dans le dispositif SRU, et l'État un Contrat de Mixité Sociale définissant les engagements réciproques pour atteindre les objectifs de rattrapage 2020-2022 et 2023-2025 sur cette commune.

A également été signée la convention opérationnelle Etat-Etablissement Public Foncier de Bretagne- LTC- commune de Perros-Guirec, fixant le transfert du droit de préemption à l'État via l'EPF de Bretagne sur cette commune.

Définir une politique communautaire de gestion de la demande et de l'attribution des logements locatifs sociaux

Au cœur des dispositifs convergeant à la satisfaction des besoins de logements, le logement social est un axe majeur pour garantir ce droit à un logement décent et indépendant pour tous. Néanmoins, il se doit d'y répondre avec un objectif d'efficacité, de transparence, de mixité sociale, et d'accès facilité pour les ménages les plus modestes. Dans cette perspective, l'État a réformé la



ZOOM

Le programme « Petites Villes de Demain »

Le programme « Petites Villes de Demain » a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Ce programme vise à renforcer les moyens des élus des villes exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026. Sur le territoire de LTC les communes de Plestin-Les-Grèves, Plouaret et Tréguier ont été désignées lauréates du programme. Une convention d'adhésion a été signée le 24 mars 2021 entre les trois communes, LTC et l'État. La coordination du programme est assurée au sein de LTC via le recrutement en octobre 2021 d'une cheffe de projet qui pilote et assure le suivi du programme en coopération avec les services de l'Agglomération et les services communaux. Un premier comité de pilotage s'est tenu le 29 novembre 2021 pour lancer collectivement la démarche.



gestion des attributions de logements sociaux et a confié la gouvernance de cette politique aux EPCI (lois Elan, LEC)

Pour ce faire, une nouvelle instance communautaire a été mise en place par Lannion-Trégor Communauté en septembre 2021 dans une démarche partenariale : il s'agit de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), coprésidée par LTC et l'État, et rassemblant les représentants des communes, les organismes HLM et les acteurs sociaux. Son objectif, après la réalisation d'un diagnostic partagé, est d'adopter dès 2022 un document cadre fixant les grandes orientations en matière d'attri-

bution des logements sociaux, de mutations dans le parc, de mixité sociale entre les territoires, en particulier avec les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Répondre aux populations aux besoins spécifiques

L'enjeu est de permettre l'émergence de solutions répondant aux besoins des ménages nécessitant un habitat spécifique ou adapté et un accompagnement, à chaque niveau du parcours résidentiel.

En 2021, l'accompagnement s'est porté, en particulier, sur les projets suivants :

- Une étude pour mieux connaître les besoins en logement des salariés en mobilité à leur prise de poste sur le territoire (rendu 1^{er} trimestre 2022)
- Une étude, réalisée par la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor, pour connaître les besoins spécifiques des travailleurs saisonniers liés au secteur du tourisme, à travers une enquête auprès des employeurs et des salariés (rendu 1^{er} trimestre 2022)
- Un accompagnement à la création de logements pour les travailleurs saisonniers à Perros-Guirec (réunion de travail pour esquisse projet et Plan de financement présenté par TDAH – à poursuivre en 2022).



L'INSTRUCTION **DROIT DES SOLS**

UN SERVICE MUTUALISÉ AU SERVICE DES COMMUNES

Le service Application du Droit des Sol (ADS), service mutualité d'instruction des autorisations d'urbanisme, s'est mis en place en 2015. La mutualisation de l'instruction ne constitue pas une compétence mais un service commun organisé par Lannion-Trégor Communauté. Il convient de le distinguer de la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme.

Ce service est venu se substituer au rôle

antérieurement tenu par l'État qui proposait cette instruction aux communes dotées d'un PLU. Il regroupe aujourd'hui l'ensemble des communes de Lannion-Trégor Communauté, à l'exception de Perros-Guirec qui assure l'instruction par ses propres moyens, et à l'exception des communes au Règlement National d'Urbanisme (RNU) instruites par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Les liens établis entre la commune adhérente au service mutualisé et Lannion-Tré-

gor Communauté sont précisés dans une convention signée entre les parties. En 2021 le service a instruit 10 655 dossiers. Un chiffre en augmentation depuis plusieurs années.

La fin d'année 2021 a également été marquée par le lancement du projet de Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (dépôt en ligne des dossiers) et d'instruction dématérialisée pour les communes de plus de 7 000 habitants pour lancement au 1^{er} janvier 2022. Ce projet est toujours en développement.

ZOOM Une instruction des dossiers en augmentation

Après une stabilisation en début de

crise sanitaire, le nombre de dossiers a connu une augmentation significative puisque le nombre total de dossiers instruits dans l'année est passé de

9 200 en 2020 à 10 655 en 2021 soit une augmentation de presque 16 % en un an et de 42 % depuis 2018.

DOSSIERS/AN	PA	PC	PD	DP	CU	DIA	TOTAL
2019	35	920	91	2 004	3 826	2 063	8 939
2020	36	938	86	2 246	3 859	2 040	9 205
2021	60	1 182	125	2 813	4 306	2 169	10 655



PRÉSERVER
LES RESSOURCES
ET LES PAYSAGES
DU TRÉGOR

**Gwareziñ danvezioù ha lec'hioù
kaer Bro-Dreger**



LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS

Lannion-Trégor Communauté assure la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la collecte des déchets en déchèteries.

Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés est principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui représente environ 88 % des recettes du service.

En 2021, les élus ont entamé une ré-

flexion sur l'harmonisation des taux de TEOM.

Le travail d'estimation de la production de déchets des professionnels s'est poursuivi en 2021, afin d'harmoniser la Redevance Spéciale (tarification proportionnelle au service rendu).

Le traitement des déchets collectés par la Communauté est délégué au SMI-TRED, Syndicat Mixte de Traitement, constitué de LTC, Guingamp Paimpol Agglomération et de l'Île-de-Bréhat. En

2021, la contribution de LTC au SMI-TRED (7,692 M€) représente 46 % des dépenses de fonctionnement du budget déchets, le reste étant les coûts de collecte des déchets.

L'année 2021 a été l'occasion de relancer des projets mis en attente pendant la crise sanitaire de 2020, en particulier l'élaboration du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**. La Commission consultative chargée de l'évaluation et du suivi de ce document a été constituée,



et s'est réunie deux fois en novembre et décembre 2021, afin d'arrêter le projet de PLPDMA pour pouvoir le soumettre à l'avis du public au printemps 2022.

Les tonnages de déchets collectés en 2021 sont à la hausse de 9,7 % de manière globale, par rapport aux tonnages collectés en 2020, et ce sur presque tous les flux :

- + 5,3 % pour la collecte sélective
- + 6,3 % pour le verre
- + 17 % pour les déchèteries

Seuls les tonnages collectés d'ordures ménagères ont baissé de 0,4 %.

Déchèteries : tarification des dépôts des professionnels et optimisation du réseau

En 2021, Lannion-Trégor Communauté a continué à préparer la tarification des dépôts de déchets des professionnels en déchèteries, afin que celle-ci puisse

ZOOM

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Ce programme doit permettre au territoire de réduire sa production de déchets et ainsi limiter son impact environnemental et financier. Le plan d'actions s'articule autour d'une vingtaine d'actions parmi lesquelles figurent le développement de l'éco exemplarité des collectivités et la définition d'un schéma de gestion des déchets organiques.

être opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les discussions autour de l'optimisation du réseau de déchèteries se sont poursuivies en 2021, notamment en raison de la densité de déchèteries sur le nord-ouest du territoire et des nombreuses mises aux normes imposées par la DREAL. LTC a décidé de fermer trois déchèteries (Lannion Le Faou, Ploubezre et Trégastel) au 31 décembre 2021.

Les travaux de mises aux normes demandés par la DREAL ont été réalisés en grande partie (la fin du programme sera mise en œuvre en 2022).

Bio-déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire

Comme le prévoit la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), le tri à la source des biodéchets doit être généralisé d'ici le 1^{er} janvier 2024, afin que chaque habitant ait à sa disposition une solution lui permettant de les valoriser.

En 2021, LTC a engagé une réflexion pour définir la stratégie à adopter pour le tri à la source des biodéchets, en lien avec le SMITRED et Guingamp Paimpol Agglomération. Un bureau d'études a été missionné et a commencé son étude

fin 2021. Les conclusions de cette étude seront livrées en septembre 2022 d'un schéma de gestion adapté aux caractéristiques du territoire.

Optimisation des collectes en vue de générer des économies

Afin d'éviter une hausse des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, LTC réfléchit à mettre en œuvre des pistes d'optimisation des collectes. Ainsi, en 2021, un camion-grue muni d'un caisson-compacteur permettant de collecter les colonnes aériennes et enterrées a été commandé. Ce camion, qui sera livré en juillet 2022, permettra de collecter lors de la même tournée plus de tonnages sans effectuer de vidages intermédiaires (économie de temps et de carburant).

La maîtrise d'un logiciel de planification et de réalisation de tournées permet aussi à la Communauté d'avoir une connaissance plus fine des tournées, ce qui permet également de pouvoir mettre en œuvre des améliorations. Cet outil a permis de fiabiliser le circuit d'enlèvement des caissons chez les professionnels. Depuis l'appel à la Plateforme Relations Usagers jusqu'à la tournée du camion, tout le circuit est informatisé, ce qui permet de suivre le parcours et d'être plus réactif.



143 263

tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés (dont déchets inertes)



197

tonnes d'objets réemployés à la recyclerie de l'Objèterie



389

nouveaux ménages équipés d'un composteur individuel



LA RESSOURCE ET LA QUALITÉ DE L'EAU

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Lannion-Trégor Communauté assure en régie le service de l'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble de son territoire, à l'exception de 4 communes en délégation de service public en assainissement collectif. La gestion des eaux pluviales urbaines est une compétence communautaire depuis le 1^{er} janvier 2020. Concernant l'eau potable, Lannion-Trégor Communauté en assume la responsabilité depuis le 1^{er} janvier 2020 également, sur une partie de son terri-

toire. Ces compétences sont exercées dans le souci d'assurer aux usagers un service de qualité et de préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau, en quantité et en qualité.

D'importants travaux sur les stations d'épuration et les réseaux

En 2021, Lannion-Trégor Communauté a assuré le service d'assainissement collectif pour 47 300 abonnés sur 55 systèmes

d'assainissement du territoire (stations d'épuration et leurs réseaux de collecte). 51 d'entre eux sont exploités en régie, et 4 en délégation de service public (Lézardrieux, Pleubian, Pluzunet et Prat, dont le contrat a pris fin au 31 décembre 2021).

Après plusieurs années d'études et de mesures de terrain pour dimensionner les futurs équipements et obtenir les indispensables autorisations administratives, les travaux de réhabilitation de quelques-unes de ces stations d'épuration se sont achevés en 2021. C'est le cas des stations de Caouënnec-Lanvézéac, Trévou-Tréguignec et Plounévez-Moëdec. Les travaux des stations de Kermaria-Sulard (qui traitera les eaux de Coatreven et Trézény) et Rospez, ont démarré en 2021. Les marchés de travaux des stations de Perros-Guirec, Pleumeur-Bodou, Trébeurden, La Roche-Jaudy, Saint-Michel-en-Grève, ont été passés ou le seront en 2022. Ces tra-

ZOOM

Mise en place d'une stratégie de lutte contre les eaux parasites

Les mesures réalisées sur le terrain en continu ont mis en évidence des quantités d'eaux parasites très importantes dans les réseaux d'eaux usées (eau de nappe, de mer ou de pluie). Lannion-Trégor Communauté a acté la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de résorption de ce phénomène, axée sur :

- le contrôle et la réhabilitation ciblés des branchements
- la priorisation des travaux de réhabilitation des réseaux

vaux permettront de garantir le respect des conditions de rejet au milieu naturel et le développement des projets d'urbanisation du territoire. Près de 12 M€ (dont 5,7 M€ sur les stations) de travaux ont été réalisés en assainissement collectif en 2021.

La non-conformité de certains systèmes d'assainissement a été à l'origine de refus d'autorisations d'urbanisme. Cette problématique souligne la nécessité de lever ces non conformités dans les meilleurs délais.

Concernant les réseaux, le travail de réhabilitation se poursuit ainsi que les contrôles de branchements des particuliers. Ainsi, 1 950 contrôles ont été réalisés en 2021.

Assainissement non collectif : harmonisation du service et réhabilitation des assainissements

Lannion-Trégor Communauté assure le suivi d'environ 20 000 assainissements non collectifs (ANC). Toutes les installations ont été diagnostiquées au moins une fois.

La périodicité de contrôle est de 10 ans. En 2021, 2 650 contrôles ont été réalisés, de conception-réalisation, bon fonctionnement ou dans le cadre des ventes.

15 % des ANC du territoire présentent un rejet au milieu superficiel et devront être mis aux normes par leurs propriétaires. 224 réhabilitations ont donné lieu à des contrôles du SPANC en 2021.

Eau potable : transfert de compétence et sécurisation de la ressource

La compétence a été transférée au 1^{er} janvier 2020. Au préalable, le service assurait déjà l'exploitation des installations d'eau potable de dix communes, certaines étant regroupées au sein de syndicats. Depuis fin 2020, les installations d'adduction d'eau potable des communes de Lannion, Minihi-Tréguier Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploulec'h, Ploumilliau, Plouzélambre, Saint-Michel-en-Grève, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, Tréduder et Tréguier sont exploitées en régie par le service.

Le syndicat d'adduction d'eau du Trégor a été dissout au 1^{er} août 2021, les équipes ont rejoint Lannion-Trégor Communauté qui exploite maintenant les installations de ce territoire.

En concertation avec les 16 structures gestionnaires avant le transfert, un programme pluriannuel d'investissement a été élaboré et dimensionné pour faire face aux problématiques de quantité et de qualité de la ressource, en réhabilitant

les réseaux anciens. 3,5 M € de travaux ont été réalisés en 2021.

Les études se sont poursuivies pour mettre en œuvre ce programme, définir les scénarii de réhabilitation ainsi que les sites d'implantation des ouvrages... (station de Lannion, réservoirs de stockage...) et rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement (eaux souterraines).

Le territoire a été confronté en 2021 à la problématique des métabolites de pesticides. Cette évolution réglementaire est prise en compte dans les programmations de travaux.

La gestion des eaux pluviales urbaines

Cette nouvelle compétence s'appuie sur un travail avec les 57 communes de Lannion-Trégor Communauté pour sa mise en œuvre. Ses contours et les objectifs à poursuivre ont été établis en 2021. Les enjeux autour de cette question sont nombreux. Il s'agit de s'engager vers une politique de gestion intégrée de l'eau sur les territoires, en favorisant leur infiltration, la limitation des ruissellements afin de préserver la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité. 477 k € d'investissement ont été réalisés par Lannion-Trégor Communauté en direct ou en maîtrise d'ouvrage déléguée aux communes.



2,5 M
de m³ d'eau distribués
et 6.2 millions m³
d'eaux usées traités



96 M €
Le montant global du
PPI 2021-2025 de
l'assainissement collectif



1 950
contrôles de
branchements réalisés



60 %
environ des ANC du territoire
sont non-conformes



LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Impliquée depuis plus de 20 ans dans les programmes d'action pour la protection de la ressource en eau, Lannion-Trégor Communauté intervient dans le cadre des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) Baie de Lannion et Argoat-Trégor-Goëlo, et des contrats de bassin versant de la Lieue de Grève, du Léguer, du Jaudy-Guindy-Bizien et du Trieux. Ce travail comporte des actions visant l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles, la protection et la valorisation des milieux aquatiques et du bocage.

Baie de la Lieue de Grève : vers un nouveau plan de lutte contre les algues vertes

Au cours de l'année 2021, la Cour des comptes et la Chambre régionale des comptes ont publié leur rapport définitif d'évaluation de la politique publique de lutte contre les algues vertes en Bretagne. Ce rapport souligne la dynamique et l'ambition du programme d'action mis en œuvre sur les bassins versants de la Lieue de Grève depuis une vingtaine d'années. Il met également en avant les résultats positifs de baisse continue des teneurs en nitrates dans les cours d'eau et de diminution des quantités d'algues échouées nécessitant du ramassage. Cette évaluation note enfin l'engagement

et les efforts réalisés par les agriculteurs. Ainsi, 100 des 139 exploitants agricoles concernés ont signé une charte d'engagement individuel dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes. Cet engagement permet aux agriculteurs de bénéficier de la boucle vertueuse, un dispositif permettant de convertir les points acquis par les améliorations de pratiques mises en œuvre, en travaux d'intérêts agro-environnementaux.

Sur la base des préconisations de ce rapport de la Cour des comptes, un nouveau contrat de bassin versant est en phase de construction en partenariat avec Morlaix Communauté, en charge du plan de lutte contre les algues vertes sur le bassin versant du Douron, pour un démarrage en 2022.

Évaluation de la ressource en eau disponible sur le territoire et des besoins actuels et futurs

La première phase d'une étude Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC) a été lancée en 2021 sur le SAGE Baie de Lannion afin d'évaluer la ressource en eau disponible sur le SAGE et les besoins actuels et futurs des différents usages du territoire dans un contexte de changement climatique. Ce travail se poursuivra en 2022 avec l'analyse des enjeux actuels et futurs et la détermination d'éventuels secteurs en tension. L'objectif de cette étude est d'aboutir à une stratégie de gestion durable et équilibrée de la ressource

en eau qui contribuera à l'élaboration du PLUiH.

Rétablissement de la continuité écologique et amélioration du fonctionnement des cours d'eau

Les études lancées en 2020 pour la restauration de la grande continuité écologique sur le Bizien, le Guindy, le Léguer et ses affluents se sont poursuivies en 2021 avec l'élaboration des projets d'arasement ou d'aménagement des ouvrages. Le démarrage des travaux est prévu en 2022.

Des travaux de restauration de la petite continuité écologique ont été réalisés au cours de l'automne 2021 sur le Kerduel, le Guindy et des affluents du Léguer. Il s'agit de l'arasement ou du remplacement d'ouvrages, de remises en talweg, de la résorption d'un passage à gué et de la restauration d'une passe à poissons. Les campagnes d'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya, une plante invasive que l'on retrouve sur les berges du Léguer, ont été renouvelées au cours de l'été 2021 avec pour objectif de ralentir son expansion.

Enfin, comme chaque année, des chantiers de dégagement des arbres tombés dans le cours d'eau et d'abattage préventif d'arbres à risques ont été organisés en 2021 afin de protéger les ouvrages, de lutter contre les inondations et d'éviter l'érosion des berges et la création d'obstacles piscicoles.

Poursuite de la stratégie bocagère : préserver, reconstituer et gérer durablement le bocage

Depuis de nombreuses années, Lannion-Trégor Communauté accompagne les agriculteurs dans la reconstitution du bocage sur les bassins versants dans le cadre du programme Breizh Bocage. Ainsi, au cours de l'hiver 2021/2022, 31 km

de haies ont été plantés et 11 km de talus ont été créés sur le territoire.

L'enjeu est également de préserver, à travers une gestion durable, le bocage qui remplit de multiples rôles pour le territoire. Pour encourager cette action, LTC s'est engagée dans le déploiement de chaufferies bois alimentées par du bois plaquette issu d'une gestion durable du bocage et des forêts. Une évaluation du gisement de bois issu des forêts et du bocage présent sur le territoire de LTC a été réalisée en 2020-2021 afin de mettre en perspective la ressource potentielle en bois avec les besoins futurs.

Pour y parvenir, deux outils permettant de gérer durablement le bocage sont déployés par LTC : le plan de gestion durable des haies (PGDH) pour les agriculteurs et le plan de gestion du bocage de bord de route (PGB) pour les collectivités.

À ces outils s'ajoute le plan de gestion des forêts propriétés de Lannion-Trégor Communauté qui a été élaboré en 2021.

Évaluation des bénéfices économiques et sociaux de rivières à haute valeur patrimoniale comme le Léguer

Le Léguer labellisé « site rivières sauvages » en 2017 a participé pendant 2 ans à une étude visant à chiffrer les bénéfices économiques pour le territoire et ses habitants, de rivières présentant un écosystème préservé. Les premiers résultats de cette évaluation des services écosystémiques (c'est-à-dire les avantages que les sociétés humaines retirent du fonctionnement des écosystèmes) retenus par les acteurs de la Vallée du Léguer ont été présentés en 2021. Les quatre services ont été évalués : les coûts de traitement évités grâce à l'amélioration de la qualité de l'eau potable, les retombées économiques des activités récréatives, le bois-énergie et la séquestration du carbone par le bocage et la forêt et l'attachement des habitants à la vallée.

Cette étude a permis de révéler une forte valeur économique du Léguer et de son écosystème qui se situerait entre 10 et 20 millions d'euros par an.

Ces données ont alimenté le bilan du projet de territoire pour l'eau du Léguer qui s'est achevé fin 2021. Un nouveau programme pluriannuel est en construction avec l'objectif d'une nouvelle candidature pour renouveler le label « site rivières sauvages » en 2022.



20 %

de la surface agricole des bassins versants de la Lieue de Grève, du Léguer et du Jaudy-Guindy-Bizien engagés dans des mesures agro-environnementales et climatiques



300

futurs agriculteurs et professeurs provenant de 6 établissements de formation agricole ont participé à la journée « La terre est notre futur métier » organisée au lycée agricole de Pommerit



42

communes de LTC en zéro phyto



5

journées de sensibilisation sur les économies d'eau sur les plages de LTC ont permis de toucher 240 personnes

ZOOM

Expérimentation des paiements pour services environnements (PSE), nouveau dispositif pour accompagner la transition agro-écologique des exploitations agricoles

Le bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien a été retenu en 2020 dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour l'expérimentation d'un paiement pour services environnementaux (PSE). L'objectif de ce PSE qui est mis en œuvre sur le bassin versant du Lizildry est d'accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs dans la suppression de l'emploi d'herbicide sur les cultures légumières, et de limiter les phénomènes d'érosion et de transfert. La phase de mobilisation des agriculteurs qui s'est déroulée au cours de l'été 2021, s'est concrétisée par la signature de 19 contrats PSE sur plus de 1 000 ha de surface agricole utile (SAU) pour une durée de 5 ans.

Plus globalement, l'accompagnement des agriculteurs est au cœur des actions des programmes de bassins versants. Avec l'appui de partenaires comme la Chambre d'agriculture, le CEDAPA, le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB) des Côtes d'Armor, les Maraîchers d'Armor et Terres d'essais mais aussi avec le lycée agricole de Pommerit, divers outils sont mobilisés pour sensibiliser et inciter les agriculteurs et les futurs agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques : portes ouvertes, démonstrations de matériels, diagnostics individuels, formations, expérimentations de nouvelles techniques culturales, groupes d'échanges

LA PRÉSERVATION DES EAUX LITTORALES

Avec les 230 km de côtes que compte Lannion-Trégor Communauté, l'enjeu de conserver une bonne qualité des eaux littorales, voire de l'améliorer, est essentiel pour le maintien de l'attractivité du territoire et le développement des activités qui y sont liées.

La gestion des algues vertes échouées

Depuis 2010, Lannion-Trégor Communauté assure le suivi des échouages, le ramassage et l'évacuation des algues vertes sur les sites de la Lieue de Grève et de Trévou-Tréguignec afin de limiter tout risque lié aux nuisances engendrées par ces dépôts, et permettre ainsi de maintenir les usages sur le littoral pour les habitants et les touristes. Si les volumes d'algues vertes ramassées en 2021 sont plus élevés qu'en 2020, ils restent inférieurs à la moyenne des dernières années. Ainsi, 12 690 m³ d'algues vertes ont été ramassés en 2021 : 165 m³

à Trévou-Tréguignec et 12 525 m³ dans la baie de la Lieue de Grève. La totalité des algues ramassées a ensuite été épandue selon les modalités fixées dans la convention d'épandage signée entre LTC et chaque agriculteur. 1 335 m³ d'algues ramassés par la commune de Locquirec ont également été gérés par épandage par LTC.

La prévention des pollutions bactériologiques

Le dispositif dit « de gestion active » des eaux de baignade, de pêche à pied et de conchyliculture permet de prévenir les acteurs concernés, maires et professionnels de la pêche à pied et de la conchyliculture, d'éventuels dysfonctionnements des installations d'assainissement.

Lancée en 2020, la réalisation d'un « profil de vulnérabilité conchylicole » au niveau de l'estuaire du Jaudy s'est

poursuivie en 2021 par 4 campagnes d'analyses bactériologiques sur une cinquantaine de points selon des conditions météorologiques différentes et à des saisons différentes pour identifier les sources de contamination. Ces analyses vont permettre d'élaborer le plan d'action en 2022.

Au cours de l'année 2021, plusieurs supports de communication et de sensibilisation autour de cet enjeu ont été déployés dans le cadre du SAGE Baie de Lannion : campagne d'affichage « Nom d'un chien, nom d'un cheval, nom d'un chenapan » aux entrées de plage pour sensibiliser les usagers du littoral, plaquettes d'information sur l'enjeu de l'assainissement pour les habitants de bassins versants sensibles. Ces outils sont complémentaires de la campagne « Eau la la, c'est beau la mer » à destination des plaisanciers qui a été renouvelée en 2021.





LE PATRIMOINE NATUREL

UN PATRIMOINE NATUREL PROTÉGÉ POUR DEMAIN

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté dispose d'un riche patrimoine naturel, constitué d'une grande variété de paysages et d'une biodiversité remarquable, justifiant la protection de nombreux espaces naturels littoraux et intérieurs et le développement d'un vaste réseau de sentiers de randonnée. Tous ces éléments participent à l'identité, au rayonnement et au développement éco-touristique de la communauté d'agglomération. La connaissance et la protection, la gestion, la mise en valeur et la sensibilisation des publics en constituent les principaux axes.

Les espaces naturels remarquables et la randonnée

Dans le cadre d'un partenariat étroit avec les communes et en lien avec de nombreux acteurs, la communauté d'agglomération assure directement

ou participe au suivi et à la gestion des différents sites naturels du territoire, acquis par le Conservatoire du littoral et le Département dans le cadre de leur politique ou propriété des collectivités locales (commune et Lannion-Trégor Communauté).

Conscient des enjeux sur certains de ces sites, Lannion-Trégor Communauté a répondu en 2021 à l'appel à projets lancé par la Région Bretagne pour la création de quatre nouvelles réserves naturelles régionales. Le dossier de l'Agglomération concernait un ensemble de 10 marais côtiers répartis sur 6 communes et représentant une surface de 192 ha. Malheureusement, notre candidature n'a pas été sélectionnée par la Région, mais celle-ci devrait toutefois soutenir et accompagner les dossiers non retenus. Les ambitions restent affichées et l'idée est bien de créer une dynamique partenariale autour de ces marais arrière-littoraux.

Par ailleurs, sur le reste du territoire, les actions de gestion sur les autres sites se sont poursuivies. Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, l'Agglomération a accompagné plusieurs communes en ingénierie pour le montage de dossiers comme la réalisation de travaux de gestion de la fréquentation sur la presqu'île Renote à Trégastel, la gestion des dunes de Toul Gwen à Pleumeur-Bodou ou la pose de mouillages innovants à Trébeurden, Trégastel et Trédrez-Locquémeau. La plupart des actions ont été retenues par l'État et seront mises en œuvre en 2022.

Le partenariat avec les agriculteurs pour réaliser de la fauche ou du pâturage sur les espaces naturels s'est poursuivi avec plus de 25 conventions agricoles en cours.

La mise en défens de quelques secteurs de hauts de plage pour permettre la nidification d'oiseaux des rivages a

été renouvelée, doublée d'un dispositif de veille et de sensibilisation du public, en partenariat avec les associations spécialisées.

Lannion-Trégor Communauté est également impliquée dans l'animation de plusieurs sites Natura 2000. Ces sites ont en effet été identifiés par l'Union Européenne pour abriter des espèces et des habitats naturels rares et/ou menacés à l'échelle européenne. Sur ces espaces, il s'agit de trouver le bon équilibre entre

les activités humaines et la préservation de la biodiversité. En 2021, deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été élaborés : un aménagement de chiroptère chez un particulier et l'installation mouillages de moindre impact à Trébeurden. Concernant les sentiers de randonnée, Lannion-Trégor Communauté s'est attaché à assurer l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire. Ces travaux ont été menés avec des entreprises d'insertion, complétés d'interventions des communes sur les portions mécanisables. Cinq communes ont également délégué cette prestation d'entretien à l'Agglomération.

Enfin, des chantiers de restauration du petit patrimoine ont également été menés sur plusieurs communes du pôle de Tréguier.

La connaissance et la préservation de la biodiversité

L'amélioration de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des paysages, la connaissance et la préservation du patrimoine naturel, constituent les deux volets du projet communautaire en faveur de la biodiversité.

La démarche d'Atlas de la biodiversité, initiée en 2018, s'est terminée fin 2021. Impliquant étroitement la population, elle a permis d'identifier les espèces « patrimoniales » pour lesquelles Lannion-Trégor pouvait avoir une responsabilité mais aussi les espèces communes caractéristiques des différents paysages

de Lannion-Trégor Communauté. Une synthèse de la connaissance a ainsi été réalisée. Plusieurs réunions associant les élus ont eu également lieu pour définir les bases d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

Ce travail, complété de la démarche menée sur les paysages de l'Agglomération (projet Trames vertes et bleues), va permettre en 2022 d'écrire un projet de stratégie en faveur de la biodiversité. Parmi les menaces qui pèsent sur la biodiversité, les espèces exotiques envahissantes en sont une. Neuf chantiers participatifs de lutte impliquant plus d'une cinquantaine de bénévoles ont été menés en 2021. Par ailleurs, la lutte contre la Balsamine de l'Himalaya sur le bassin versant du Léguer s'est poursuivie. Quarante-quatre jours de chantiers impliquant plus de 200 bénévoles ont été organisés permettant d'intervenir sur 24 km de cours d'eau.

Pour compléter, la lutte contre le Frelon asiatique s'est poursuivie. Les premiers bilans laissent penser que le nombre de nids détruits se situerait entre 900 et 1 000 en 2021.



112

sites naturels d'intérêt identifiés
dont 60 sont protégés, gérés
et ouverts au public



100 000

ha classés Natura 2000



6 682

espèces recensées dans le cadre de
l'Atlas de la biodiversité



500

animations nature
organisées en 2021

ZOOM

L'Atlas de la biodiversité

En 2018, la candidature de Lannion-Trégor Communauté était retenue pour bénéficier d'un accompagnement financier de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité sur son territoire. Les objectifs de ce projet étaient d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel sur les 57 communes de l'Agglomération, d'associer les habitants et les scolaires à cette démarche, de valoriser le réseau de partenaires avec lesquels la communauté d'agglomération travaille et de définir un plan d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. Trois ans plus tard, la mobilisation citoyenne (730 habitants) et des structures expertes a permis un bond considérable de la connaissance. Aujourd'hui, plus de 431 000 observations ont été rassemblées dans la base de données biodiversité de LTC. Cet Atlas et son plan d'actions constitueront un des piliers de la future stratégie biodiversité de l'Agglomération.



La sensibilisation des publics

L'éducation à l'environnement fait partie également des priorités de l'Agglomération. Comme chaque année et en partenariat avec une vingtaine de structures d'éducation à l'environnement du territoire, la brochure « les espaces naturels s'animent » a regroupé une offre de plus de 500 animations nature.

Parmi celles-ci, environ 80 ont été réalisées en régie par les agents du service Patrimoine naturel de LTC. Les 3 maisons d'accueil gérées par LTC (maison du littoral de Plougrescant, maison des talus et des rutoirs à lin de Pouldouran et maison de la réserve naturelle de Plounérin) ont ouvert leurs portes au public avec la présentation de différentes expositions sur la nature, comme par exemple les papillons de nuit à Plougrescant ou les pollinisateurs à Plounérin. À noter également la réalisation d'une exposition de plein air avec 24 panneaux sur 8 modules qui présente la réserve naturelle régionale de Plounérin et qui est à la disposition des communes du territoire. En 2021, elle a été installée sur les places des communes de Plouaret et de Ploumilliau.

Par ailleurs, une nouvelle campagne de sensibilisation des plaisanciers à la fragilité de l'environnement marin a été menée en 2021. Cette campagne intitulée « Eau la la, c'est beau la mer » implique les opérateurs Natura 2000 et les structures porteuses des SAGE que sont Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération. Elle fait également l'objet d'un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

La compétence GEMAPI

Lannion-Trégor Communauté a pris en charge la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » au 1^{er} janvier 2018. Le volet « gestion des milieux aquatiques » est principalement traité dans le cadre des politiques de bassins versants existantes. Après avoir défini son champ d'actions en 2019 et 2020, Lannion-Trégor Communauté a lancé en 2021 les études de dangers sur les digues de Sainte-Anne à Lannion, du Linkin à Perros-Guirec et du boulevard de la mer à Penvénan. Ces études doivent préciser le rôle de protection de ces systèmes d'endiguement et leurs performances en toutes circonstances. Dans ce cadre,

des études géotechniques ont également été menées afin de disposer de données sur la stabilité des ouvrages.

Par ailleurs, un diagnostic de la digue de l'étang de Poulloguer à Prat a été réalisé. Cet ouvrage ferme l'étang du Poulloguer, propriété de Lannion-Trégor Communauté. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'état de la digue, d'identifier les travaux éventuels à mener et de déterminer les responsabilités des acteurs concernés (LTC et Département).

Lannion-Trégor Communauté a également été associée à la démarche de PPRL-i (prévention des risques littoraux et d'inondation) menée par l'État sur les communes de Perros-Guirec et de Louannec.

Enfin, Lannion-Trégor Communauté a décidé de lancer une réflexion sur sa stratégie en matière de gestion du trait de côte. Le loi « Climat et résilience » publiée en août 2021 a en effet précisé un certain nombre de dispositions relatives à la gestion du trait de côte qui vont permettre d'avancer sur la stratégie communautaire.



ÉNERGIES ET CLIMAT

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Les objectifs stratégiques du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ont été validés en septembre 2015. Au vu des évolutions réglementaires et territoriales intervenues depuis, il a été décidé en juin 2019 d'élaborer un nouveau PCAET, en coordination avec l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) et d'un Plan de Mobilité (PDM). En effet, ces 3 documents de planification traitent d'enjeux croisés, qu'il convient d'aborder de manière transversale.

L'année 2021 a marqué le début opérationnel de la démarche. Dès le 1^{er} semestre, le Comité de pilotage a été mis en place, réunissant le Bureau communautaire et un élu représentant chaque commune de LTC. Le diagnostic, commun aux 3 plans, a démarré en septembre 2021, réunissant le Copil une fois

par mois pour travailler sur les enjeux transversaux.

L'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables

Un accompagnement technique, administratif et financier des communes

Pendant toute l'année 2021, les Conseillers en Énergie Partagés (CEP) de LTC ont accompagné les communes dans leurs démarches de transition énergétique :

- 21 restitutions de bilans énergétiques
- 27 accompagnements techniques
- 5 accompagnements pour l'installation d'énergies renouvelables
- 22 accompagnements au montage de dossiers de subventions

Avec la concrétisation de ces projets, les communes ont obtenu 15 809 € de Fonds de concours énergie, accordés par la Communauté, en application du guide des aides.

Le développement des énergies renouvelables

En complément de la poursuite de la

construction de chaufferies bois avec réseau de chaleur, LTC a installé en 2021 une centrale solaire thermique aux ateliers communautaires de Lannion. Celle-ci couvrira après sa mise en service en 2022 jusqu'à 50 % des besoins en eau chaude pour la station de lavage des bennes à ordures ménagères.

LTC a également décidé en 2021 de construire une nouvelle centrale photovoltaïque sur le toit d'un bâtiment communautaire à l'Espace locatif Libois à Lannion. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2021. Les travaux et la mise en service auront lieu en 2022. Cette centrale sera la 6^e installée sur des bâtiments communautaires.

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021 pour construire des ombrières photovoltaïques sur une partie des parkings de l'Espace Corinne Erhel à Lannion. Ces dernières représenteront une puissance installée de 500 kWc, permettant à terme de couvrir en autoconsommation environ 20 % des besoins d'électricité de ce site industriel. Les études de maîtrise d'œuvre seront réalisées en 2022.





Plusieurs autres projets photovoltaïques sont à l'étude à Lannion, à Plestin-les-Grèves, à Plouaret, en ombrières ou posés au sol. Ces projets seront portés par LTC (autoconsommation), la SEM Lannion-Trégor ou la SEM Énergies 22.

Le nouveau Contrat d'Objectif Territorial (COT) de développement des énergies renouvelables Thermiques avec l'ADEME (Agence de la Transition Écologique)

Pour la 1^{re} année de ce nouveau contrat, plusieurs projets ont été financés : les chaufferies bois avec réseau de chaleur à Tréguier/Minihy-Tréguier, à Loguivy-Plougras, à La Roche-Jaudy (lycée agricole de Pommerit-Jaudy), ainsi qu'une installation solaire thermique. La 1^{re} année de ce contrat a ainsi permis d'atteindre 40 % des objectifs triennaux, soit une production de chaleur renouvelable de 7 734 MWh et 2 481 273 € de subventions.

Le service public de chauffage urbain de LTC

L'année 2021 a été marquée par la mise en service d'une nouvelle chaufferie bois au bourg de La Roche-Derrien à La Roche-Jaudy.

Après 6 mois de travaux, la 4^e chaufferie bois de la Régie de Chaleur de LTC et son réseau de chaleur ont été mis en service en septembre 2021. Cette installation alimente en chaleur l'EHPAD de Kérambellec (CCAS / SA HLM Les Foyers) et l'école primaire communale. 340 000 € HT de travaux ont été réalisés en 2021. Les ventes de chaleur ont démarré début octobre 2021.

Trois autres chaufferies bois déjà en fonctionnement

Mise en service fin 2018, la chaufferie bois au bourg de Ploumilliau a bien fonctionné en 2021 : 73 000 € HT de chaleur ont été facturés à la commune, au CCAS et à l'EHPAD. Le raccordement du Point Jeunes est prévu en 2022.

Concernant la chaufferie bois du centre hospitalier de Lannion, l'année 2021 a confirmé la fragilité de l'équipement liée à son âge (plus de 35 ans), en particulier au niveau du convoyage du bois, ce qui a nécessité une nouvelle procédure de livraison du bois au printemps (passage en bois sec et à hauteur maximale de remplissage). En plus des investissements nécessaires à la poursuite de la mise en conformité, des travaux sont



4

chaufferies bois en service



14

abonnés



2,73

km de réseau de chaleur



3 153

tonnes de bois plaquettes

programmés en 2022 sur le secours gaz. 427 000 € de chaleur ont été facturés au centre hospitalier de Lannion et à l'AUB (centre de dialyse).

Pour la chaufferie bois de Lannion-Branly, 2021 a été la première année de fonctionnement. Le taux de couverture des besoins de chaleur par le bois reste à améliorer. 200 000 € de chaleur ont été facturés aux 4 abonnés (LTC, Ville de Lannion, IUT et CROUS).



BIEN VIVRE
AU QUOTIDIEN
Bevañ mat war ar pemdez



LA PETITE ENFANCE

ADAPTER L'ACCUEIL DES 0-3 ANS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES PARENTS

Fonctionnement des multi-accueils

Au sein des multi-accueils, le fonctionnement a dû être régulièrement adapté en fonction des consignes et protocoles sanitaires.

Il a permis de proposer aux familles fréquentant les multi-accueils de Coatrèven et Pleudaniel d'accueillir leurs enfants à Tréguier pendant la période de fermeture estivale de Ty Mouss et Botou Bihan.

Afin d'assurer une gestion prévisionnelle des compétences au sein de ces structures, une apprentie Éducatrice de Jeunes Enfants a été recrutée pour 2 ans au sein de l'équipe.

ACCOMPAGNER L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES 0-3 ANS EN S'APPUYANT SUR LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Maintien des activités du Relais Petite Enfance (RPE) malgré la crise sanitaire

Le RPE a maintenu tout au long de l'année, malgré la crise sanitaire, une continuité de service, qui a permis aux parents et aux assistants maternels d'accéder aux informations nécessaires à l'accueil du jeune enfant. En complé-

ment, une réorganisation du service sur le pôle de Perros-Guirec a contribué à rendre plus visibles ses activités auprès des élus municipaux, des assistants maternels et des parents.

Enfin, concernant le RPE, ses missions complémentaires ont évolué vers la mise en place du guichet unique demandé par la CAF.

Appui technique à l'ouverture des Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

Le service Petite enfance du CIAS assure un appui à la création et au fonctionnement des Maisons d'Assistants Maternels sur le territoire (7 MAM sur LTC), dont les animatrices RPE sont les premières interlocutrices.



CONSTRUIRE UN SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION QUI RÉPOND AUX BESOINS DE TOUTES LES FAMILLES

Identification des besoins de gardes atypiques

Le groupe de travail « Atypie » a au cours de l'année 2021, analysé les réponses au questionnaire sur les besoins atypiques en matière de garde d'enfants.

Un état des lieux de ces besoins permet de constater qu'aujourd'hui, il est surtout nécessaire de mieux communiquer au-

près des familles sur l'existant en terme de structures et d'aides, c'est-à-dire de mieux communiquer sur les solutions déjà existantes avant de proposer de nouveaux outils.

C'est pourquoi il sera proposé en 2022, d'organiser des rencontres individuelles avec les familles exprimant ces besoins atypiques (horaires décalés, enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques... etc) en présence simultanée de l'animatrice Relais Parents Enfants (RPE) et de l'assistante sociale de la CAF.

**155**

enfants accueillis sur 58 places

**190**

demandes de recherche d'accueil

ZOOM Participation au groupe local « Handicap Agir tôt »

Le CIAS est membre actif du groupe de travail local « Handicap Agir tôt » qui anime un projet territorial sensibilisant au diagnostic précoce du handicap chez les jeunes enfants. Ce groupe a permis la sensibilisation de plusieurs équipes de structures d'accueil sur le territoire (4 groupes de professionnels composés de directeurs de centres de loisirs, de directrices de crèches et d'assistants maternels).



L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

ENFANCE : OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

La mise en œuvre du projet éducatif au sein des ALSH

Conformément au projet éducatif global du CIAS voté par son Conseil d'administration en 2019, les services enfance et jeunesse de Lannion-Trégor Communauté ont pour objectifs :

- d'accueillir les enfants de 3 à 17 ans et de créer un lien avec leurs familles
- de proposer un cadre d'accueil animé par le jeu
- d'assurer dans ce cadre une sécurité

physique et affective des enfants et des adolescents en garantissant des espaces d'accueil de qualité (aménagement des bâtiments), le respect des besoins, envies et capacités des enfants, la promotion de la bientraitance

- de faire découvrir aux enfants accueillis la diversité du territoire et la vie collective
- de se doter de professionnels qualifiés
- d'assurer une continuité éducative entre les deux services.

Adaptation du fonctionnement des ALSH à la crise sanitaire

De manière générale, les équipes des centres de loisirs, ont, en partenariat avec l'association PEP Breill'Armor, adapté leurs fonctionnements en tenant compte des consignes et protocoles sanitaires liés au COVID. Le décalage de la période des vacances de printemps a notamment mobilisé les directeurs de centres de loisirs de manière exceptionnelle.



1 327
enfants accueillis
dans les ALSH



69,80 %
taux de remplissage
des centres de loisirs communautaires



382
jeunes accueillis au sein des Services
d'Information Jeunesse communautaires
(Ploumilliau, Cavan et Plouaret)

La fréquentation des centres de loisirs a augmenté comparativement à l'année 2020, sans pour autant retrouver le niveau de 2019.

Le service enfance a par ailleurs pu cette année à nouveau proposer les différents ateliers sportifs, culturels et de loisirs à Tréguier, Plouaret, Ploumilliau et Ploulec'h.

JEUNESSE : PROPOSER DES ACTIVITÉS ET SÉJOURS DIVERSIFIÉS POUR LES ADOLESCENTS ET DÉVELOPPER L'INFORMATION

Organisation de séjours

Le service jeunesse a organisé en 2021 deux séjours jeunes pendant les vacances d'été (Penvenan et Trédrez-Locquemeau) avec l'objectif de faire découvrir le territoire aux groupes de jeunes. Le séjour ski a été annulé à cause de la crise sanitaire.

Installation du Service d'Information Jeunesse (SIJ) à la MSAP de CAVAN

L'animateur jeunesse de Cavan, ayant été formé à l'Information Jeunesse en 2020, a pu installer un SIJ au sein de la MSAP de Cavan en octobre 2021. Dans

ce cadre, il reçoit individuellement les jeunes souhaitant bénéficier d'une aide à la recherche d'un stage, à la rédaction de CV ou d'une orientation vers les partenaires (ex : mission locale).

Coordination Jeunesse à l'échelle du territoire

Le service jeunesse a également contribué à la coordination des services jeunesse à l'échelle du territoire (service CIAS, communes, partenaires associatifs). Ce collectif est porteur de plusieurs projets et notamment :

- l'élaboration d'un questionnaire à destination des jeunes de 15 à 25 ans, sur leur situation, en partenariat avec le Conseil de développement ;
- la mise en place d'un « guichet unique » d'accompagnement des jeunes porteurs de projet (CAF, Maison Du Département, Communes et CIAS).

Médiation culturelle

Le service jeunesse a été porteur de projets de médiation culturelle à travers :

- le partenariat avec le Carré Magique
- l'organisation d'une Semaine « Court-métrage » en partenariat avec l'association Le Cercle
- la visite de la galerie du Dourven en partenariat avec le service Culture de Lannion-Trégor Communauté

ZOOM

Le dispositif « Missions Argent de poche »

Le service jeunesse a élaboré, au cours du 1^{er} trimestre 2021, des outils permettant aux municipalités qui le souhaitent, de mettre en place le dispositif « Argent de poche » sur leur commune.

Une expérimentation a ainsi eu lieu au cours de l'été 2021, sous la forme suivante :

- les communes proposaient des missions encadrées par des adultes moyennant une indemnisation
- le service jeunesse du CIAS gérait les inscriptions des jeunes et assurait la coordination
- l'association d'éducation populaire « Les Francas » avait été retenue, en qualité d'intermédiaire entre les communes et les jeunes, pour gérer les indemnisations et fournir des outils pédagogiques (livret de reconnaissance des compétences acquises).

Le bilan de cette expérimentation est encourageant pour les années à venir. En effet, un certain nombre de communes ont exprimé le souhait de renouveler leur engagement dans ce dispositif.

DISPOSITIF « MISSIONS ARGENT DE POCHE »



362

jeunes impliqués dans le dispositif
(à part égale entre les garçons et les filles)



47 %

des jeunes impliqués
étaient des collégiens



24

communes engagées



1 617

missions réalisées



24 255 €

versés aux jeunes par les communes



ZOOM

Élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) et de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Côtes d'Armor, conformément aux directives de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), doit mettre en œuvre avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département et leurs communes depuis le 1^{er} janvier 2002, une contractualisation pluriannuelle.

Jusqu'alors cette contractualisation était périmétrée et concernait exclusivement les politiques petite enfance, enfance, jeunesse. Elle donnait lieu à la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle doit se traduire par l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) portant sur des enjeux communs à la CAF et aux collectivités.

Sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, la CTG engage les communes, l'EPCI et la CAF à travailler conjointement sur 3 enjeux identifiés dans le cadre d'un diagnostic préalable issu du Projet de territoire approuvé par le Conseil communautaire en juin 2021 et complété par un portrait de territoire élaboré par la CAF des Côtes d'Armor à savoir :

- L'animation de la vie sociale
- Les solutions innovantes en matière de logements
- L'accès aux droits et aux services

Suite à la réalisation du diagnostic partagé courant des mois de juin et juillet 2021, des groupes de travail ont été réunis, le 30 septembre 2021, selon une entrée dite « publics » au nombre de trois : jeunes, adultes et familles, personnes âgées. Ces groupes de travail, qui ont mobilisé une soixantaine de personnes (élus, administrateurs, techniciens de structures et organismes (tels que des communes, l'EPCI, des associations, des organismes publics, le département des Côtes d'Armor, etc), ont identifié trois enjeux, validé par le COPIL du 5 octobre 2021 :

- Lutter contre le non-recours aux droits
- Accompagner les initiatives créant du lien social pour lutter contre l'isolement
- Renforcer les politiques de logement existantes par l'information et le soutien aux expérimentations.

Les groupes de travail ont également décliné ces enjeux en objectifs et proposé des exemples d'actions à mettre en œuvre. Ce travail est disponible sur le site Internet de LTC (rubrique action sociale).



L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICE AFIN DE SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le CIAS a structuré sa politique d'accompagnement des personnes âgées autour de 3 services :

● **Le GCSMS « Lannion-Trégor Solidarités »**. Le groupement, qui s'inscrit dans le Pôle des Solidarités, regroupe 2 membres : Le CIAS et ATS. Il exerce les missions qui lui sont confiées avec l'appui des services transversaux communautaires (RH, finances...). Il convient de rappeler que l'objectif principal de ce groupement est de contribuer au maintien de la qualité du service rendu sur le territoire par une optimisation des ressources. La mise en œuvre d'un premier CPOM avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor (2021-2025) est synonyme d'un nouveau cadre d'action très important sur ces services en matière d'aide à domicile. La même

dynamique est à définir en matière de soins avec l'Agence Régionale de Santé.

- **L'EHPAD du Gavel** à Trébeurden dispose de 60 places d'hébergement (dont 1 place en hébergement temporaire) et assure une livraison de plateaux repas pour les communes de Trébeurden et Pleumeur-Bodou.
- **Le portage de repas à domicile** sur les secteurs du Centre Trégor (via une convention avec Mutualité Retraite) et de la Presqu'île de Lézardrieux (en régie directe).

Les services d'Aide et de soins infirmiers à domicile (SAAD)

La gestion de la crise sanitaire

La mise en place du passe-sanitaire et de l'obligation vaccinale ont eu un impact sur l'effectif des intervenants à domicile, une diminution d'environ 8 % a été



2 240

bénéficiaires pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile



269

patients pour le service de soins infirmiers à domicile

constatée. Le taux d'absentéisme et le turn-over s'expliquent notamment par un épuisement des salariés.

La démarche qualité

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif est d'apprécier la qualité des activités et prestations dé-

l'AMISEP, Mission Local, etc.). Un groupe de travail « Qualité de vie au travail » s'est constitué et les temps de dialogue social ont été augmentés afin de répondre au maximum aux demandes des salariés. Enfin, la mise en œuvre de l'avenant 43 au 1er octobre 2021 a permis une revalorisation de la rémunération des salariés.

L'EHPAD du Gavel à Trébeurden

L'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Gavel accueille 59 résidents en héber-



livrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

L'évaluation externe du GSMS « Lannion-Trégor Solidarités » a été réalisée en juillet 2021 par le cabinet « Coaching Dynamique » de Plougonvelin. Elle a permis de mettre en avant des points forts comme le livret d'accueil de l'utilisateur et les axes à améliorer comme les revues de bonnes pratiques professionnelles.

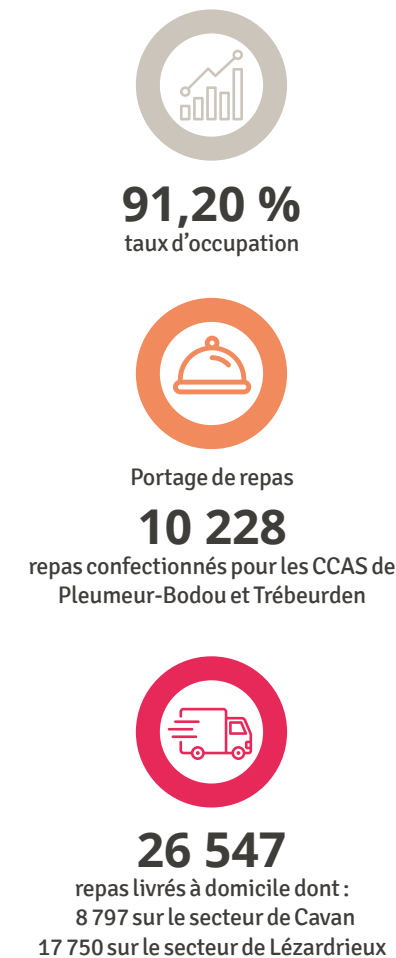
La mise en œuvre du plan d'actions national pour les métiers du grand âge et de l'autonomie

Le GCSMS a travaillé, tout au long de l'année, à la mise en œuvre de ce plan d'actions au niveau local. Des actions ont ainsi été menées pour répondre aux besoins en matière de ressources humaines (organisation de job dating, mise en place de contrats de professionnalisation, partenariats avec Pôle Emploi,

gement permanent. Il met également à disposition une place en hébergement temporaire pour permettre un hébergement, en sortie d'hospitalisation avant un retour à domicile ou un soutien aux aidants.

Après une année 2020 qui était sous le signe de la COVID 19, l'année 2021 s'est quant à elle déroulée dans un contexte un peu plus serein. La crise sanitaire a toutefois entraîné des changements dans l'organisation du travail au quotidien. En effet, les équipes ont dû s'adapter, tout au long de l'année, en fonction de l'évolution de la pandémie et des protocoles sanitaires en vigueur.

Une communication claire, précise et régulière a été maintenue auprès des familles afin de les rassurer sur la vie de l'EHPAD et de leur(s) parent(s), mais également pour les informer sur les me-



sures liées aux protocoles de visites et aux campagnes de vaccinations.

Les équipes ont tout mis en œuvre pour veiller à préserver le bien être des résidents. Des activités ont ainsi pu être organisées en 2021 (sorties sur l'extérieur en minibus, médiation avec les animaux, atelier cuisine, atelier photographie, etc...).

Le portage de repas à domicile

Mise en place de temps d'échanges entre l'équipe du portage et l'équipe du SAAD.

Le rapprochement du service de portage de la Presqu'île de Lézardrieux et du service d'aide et de soins du pôle de Pleudaniel de Lannion-Trégor Solidarités a été réalisé afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires.



LA COHÉSION SOCIALE

MOBILISER ET CO-CONSTRUIRE

La politique de la ville

Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de politique de la ville. Elle a notamment en charge l'élaboration du Contrat de ville de Lannion, pour les quartiers prioritaires de Ker Uhel et d'Ar Santé-les Fontaines. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés en intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques et en mobilisant prioritairement le droit commun, tant de

l'État que des partenaires institutionnels. Ceci doit s'inscrire dans un processus de co-construction avec les habitants.

La politique de la ville met en œuvre, au travers d'un appel à projets, le financement d'actions œuvrant dans la dynamique des quartiers prioritaires à Lannion : Ker Uhel et Ar Santé-Les Fontaines (en raison de critères de population et d'indicateurs de fragilité).



83 000 €

de subventions ont permis
de financer 15 projets



78 680 €

de financement pour 24 actions
de prévention de la délinquance
par l'appel à projets CISPD

ZOOM

Les violences intrafamiliales

Déclarée grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit dans une stratégie forte et ambitieuse. Le CIAS co-pilote avec l'AMISEP, des actions en lien avec cette thématique, telles que la mobilisation partenariale forte dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (le 25 novembre) et la participation au financement du poste d'Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie (ISCG).



Cette politique est construite autour de trois piliers : le cadre de vie, le développement économique, la cohésion sociale. Elle est encadrée par le contrat de ville signé entre l'Agglomération, l'État et la Ville de Lannion pour la période 2015-2020 qui a été prolongé jusqu'en 2023.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Compétence de l'Agglomération depuis 2005, son objectif est de réunir l'ensemble des acteurs locaux concernés par la sécurité et la prévention pour mieux connaître la situation, d'articuler les interventions et de développer le réseau d'acteurs et les actions sur le territoire communautaire.

Deux modalités de travail sont à noter : soit le CIAS pilote en direct des projets transversaux associant plusieurs partenaires, soit des subventions sont accordées aux partenaires pour mettre en œuvre des actions, dans le cadre de l'appel à projets annuel. Les axes de tra-

vail prioritaires 2020-2024 définis sont les suivants :

- Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger
- La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance
- Le territoire : vers une gouvernance renouvelée et efficace

L'accueil des gens du voyage

Lannion-Trégor Communauté exerce, depuis le 1^{er} janvier 2017, une compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil. Le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025 précise les obligations de la Communauté :

- 2 aires d'accueil permanentes situées à Lannion (aire de Feunteun Meur) et à Perros-Guirec ; il s'agit d'une obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants
- 1 terrain de grand passage de 4 hectares

ZOOM

Gens du voyage : le projet social

L'année 2021 a permis de poursuivre l'intervention de l'association Itinérance dont les actions ont été :

- le soutien à la scolarité : 95 % des enfants sont scolarisés (représentant 19 enfants)
- la veille sociale
- l'animation des mercredis et des vacances
- l'espace numérique itinérant
- la médiation en santé et en vieillissement
- le repérage du partenariat pour l'accès aux droits des voyageurs.

- 2 terrains d'un demi hectare chacun, destinés aux regroupements familiaux pendant la période du 1^{er} juin au 30 septembre.

La période COVID a été une source de forte inquiétude chez les voyageurs. La pandémie a très fortement impacté leur quotidien.

Les équipes du CIAS se sont mobilisées afin de leur permettre d'avoir accès à des dispositifs de lutte contre le COVID notamment par une présence assidue quotidienne (distributions de masques et de produits de gel hydro alcoolique, conseils et prévention par la venue d'infirmières, accompagnement des familles durant cette période, dépiستage sur l'aire de Feunteun Meur...).



14

groupes accueillis pendant l'été
sur le territoire de LTC



2

missions évangéliques
accueillies



89 %

taux d'occupation de l'aire d'accueil
de Feunteun Meur



LA SANTÉ

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : AGIR ENSEMBLE POUR RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS

Le Contrat Local de Santé 2019-2024 est la feuille de route contractuelle précisant les actions prioritaires du territoire en matière de santé. Co-construit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, il pose le cadre partenarial permettant de fédérer nos actions dans le sens d'une amélioration de la santé des trégorrois.

À travers 20 projets ambitieux, le Contrat Local de Santé répond à la fois aux besoins des habitants, au plus près de leurs préoccupations quotidiennes, et relève les défis de santé publique propres à notre territoire, pour ré-

duire, in fine, les inégalités face à la santé et aux soins.

La démographie médicale

En janvier 2021, l'ARS Bretagne a arrêté un nouveau zonage médecin : sur le territoire de LTC, le pôle de Lézardrieux et le pôle de Plouaret présentent le plus de difficultés d'accès aux soins.

Le CIAS poursuit son action en faveur de la promotion du territoire : campagne de communication, accueil des internes, création d'un groupe de travail avec les élus de la Commission

Santé et Solidarités, coordination avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et les Maisons de santé pluriprofessionnelles.

Le contrat de recrutement avec RemplaFrance a été renouvelé pour le site de Pleumeur-Gautier et un partenariat avec la Fondation Bon Sauveur a été engagé pour le recrutement mixte : 50 % salarié de la Fondation, 50 % libéral à Pleumeur-Gautier.

L'objectif est de construire des réponses sur-mesure pour lever les freins à l'installation dans les territoires



28
internes accueillis
sur le territoire de LTC



11
événements communautaires en faveur
de la promotion de la santé



48
professionnels formés
à la prévention santé

les plus déficitaires.

La sexualité des jeunes

Informar, accompagner, écouter, conseiller les jeunes en matière de sexualité afin de réduire les comportements à risques est un enjeu fort remonté par les professionnels du Pôle de Tréguier lors du diagnostic du Contrat Local de Santé.

Grâce à la mobilisation du Conseil départemental des Côtes d'Armor, des Centres hospitaliers de Lannion-Trestel et de Tréguier, de nouvelles permanences gratuites du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) existent sur Tréguier.

En 2021, le CIAS, à travers le Contrat Local de Santé, a accompagné la créa-

tion d'une campagne de communication pour mieux faire connaître aux jeunes et aux professionnels cette nouvelle ressource de proximité.

L'accompagnement des proches endeuillés par suicide

Le département des Côtes d'Armor est l'un des départements les plus concernés par les suicides. Face à cette réalité et au besoin d'assurer un accompagnement pour les proches, la Fondation Bon Sauveur a mis en place le dispositif Alinéa, conventionné avec l'Agence régionale de santé, la préfecture, le parquet, les forces de l'ordre. Cet espace collaboratif et pionnier dans la prise en charge des personnes endeuillées, offre des espaces d'écoute, et de soutien : une

veille téléphonique pour assurer un premier contact, des rencontres par le biais de consultations individuelles ou familiales, et enfin des groupes de parole créant ainsi du lien et de l'échange, vers la reconstruction. Ce dispositif est soutenu par Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté dans le cadre des Contrats Locaux de Santé.

Les rendez-vous de la santé en Côtes d'Armor

Les rendez-vous de la santé en Côtes d'Armor sont des conférences-débats gratuites et ouvertes à tous, qui se déroulent en divers points du département. Ces rencontres permettent de s'informer pour être acteur et actrice de sa santé.





LES MOBILITÉS

FAVORISER LA MOBILITÉ POUR TOUS

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Lannion-Trégor Communauté organise des services de transport en commun, de transport à la demande et développe les mobilités actives, à destination de tous les habitants du territoire.

Lignes régulières urbaines et interurbaines

Le réseau de transport en commun est composé de 6 lignes régulières urbaines sur Lannion et sur la Côte de Granit Rose et de 3 lignes régulières interurbaines, entre Lannion, Morlaix et la Côte de Granit Rose.

Des cellules de comptages ont été installées sur les lignes régulières en juin 2021, afin d'avoir une meilleure connaissance de la fréquentation du réseau. Pour 2021, la fréquentation cumulée de l'ensemble des lignes est d'environ 384 000 usagers.

En service depuis 2020, l'application Tixi-pass, qui permet aux usagers d'acheter leur titre de transport (plein tarif) sur leur smartphone, a généré 11 339 € de

vente de titres. La modernisation des services billettique devrait se poursuivre en 2022, avec la possibilité pour les usagers d'acheter les titres à tarif réduit via cet outil.

La navette Cœur de Ville électrique et gratuite, qui dessert le centre-ville de Lannion depuis juin 2020, a vu sa fréquentation augmenter en 2021 : 8 865 usagers ont utilisé cette ligne. Le nouveau circuit mis en place en février a notamment permis d'augmenter la fréquentation à la moyenne de 43 usagers par jour.

Sur la ligne 30, un nouvel aménagement d'horaires domicile-travail a été mis en place en juillet 2021 avec des cars « express » qui permettent de relier Lannion et Morlaix en moins de 60 mn le matin et le soir toute l'année.

La fréquentation de la ligne urbaine « Macareux » est en hausse de 43 %, suite à l'augmentation du cadencement à la demi-heure tous les jours à partir de 15h, pendant la période estivale. 30 000 usagers ont ainsi été comptabilisés.

ZOOM

Le schéma directeur communautaire d'aménagements cyclables

Ce schéma a été adopté le 29 juin 2021 en Conseil communautaire, après une large concertation avec les élus des 57 communes de l'Agglomération. Afin de débiter la mise en œuvre de ce schéma et de répondre à l'appel à projets du Fonds « Mobilités Actives », un premier Comité de pilotage a été réuni en juillet 2021. Le projet a été déclaré lauréat en février 2022. La recherche de subventions sera poursuivie en 2022.



Les transports scolaires

Le service est composé de 50 circuits desservant tous les collèges et lycées du territoire et 18 circuits desservant des écoles primaires. Ces derniers sont utilisés chaque jour par 3 575 élèves.

L'organisation des transports scolaires confère une responsabilité à LTC pour la création des points d'arrêts, responsabilité qui est partagée avec les gestionnaires de voirie (communes ou département).

Un schéma directeur de sécurisation et de mise en accessibilité des points d'arrêts a été adopté en 2021, après la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble des points d'arrêts et l'élaboration d'une charte entre LTC et les gestionnaires de voirie.

Les transports à la demande

Ces services ont permis aux personnes en difficultés de mobilités, pour des raisons financières ou pour des raisons physiques de se déplacer, en autonomie. Hormis Mobili TILT, ces services connaissent une demande croissante.

- Mobili TILT : 3 854 trajets effectués (personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées de plus de 80 ans sur conditions de ressources)
- Taxi TILT : 3 349 trajets effectués sur l'ensemble des pôles, excepté Lannion
- Allô TILT : 1 571 trajets effectués, sur le pôle de Lannion.

Ces services peuvent être réservés auprès de la Plateforme Relations Usagers de LTC, accueil téléphonique servant également à communiquer avec les usagers concernant les déchets.

Les mobilités actives

Le covoiturage domicile / travail

En 2019, Lannion-Trégor Communauté a initié une expérimentation de covoiturage domicile-travail avec l'application Klaxit, d'abord sur la Technopôle Pégase puis sur l'ensemble du territoire à partir d'octobre 2021. Au cours de l'année 2021, 3 208 trajets en covoiturage ont été effectués grâce à Klaxit (pour 45 171 km cumulés en covoiturage).

L'Agglo a également signé une convention avec le Registre national de preuve de covoiturage, qui permet de suivre, contrôler et analyser les trajets réalisés en covoiturage sur le territoire. LTC adhère enfin à la plateforme régionale OuestGo qui facilite le covoiturage solidaire ou événementiel.

Les locations de deux-roues électriques (Vélek'tro et Scootélék'tro)

L'Agglo a débuté la location de vélos à assistance électrique en 2011, pour inciter ses habitants et ses visiteurs à se déplacer en vélo. D'année en année, l'offre a été étendue pour atteindre 300 Vélek'tro en 2021, qui sont proposés en location « courte durée » dans les 12 bureaux d'information touristiques du territoire



384 000

usagers utilisateurs
des lignes régulières



25 942

appels traités par la plateforme
relation usagers



112

aides à l'achat d'un VAE versées par LTC



45 171

km parcourus en covoiturage

et auprès de 26 dépositaires, ainsi qu'en location « longue durée ». La demande est telle, que ce parc sera porté à 500 vélos en 2022.

Pour faciliter la réservation, un portail d'accès a été mis en ligne. Des tarifs selon le quotient familial ont également été instaurés.

Des scooters électriques (au nombre de 15) sont également proposés à la location pour faciliter l'accès à l'emploi ou à une formation. Compte-tenu de la demande, ce parc sera également étendu à 25 scooters en 2022.



LES MAISONS COMMUNAUTAIRES ET LES ESPACES FRANCE SERVICES

RENFORCER LES ACCUEILS DE PROXIMITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Lannion-Trégor Communauté souhaite assurer aux usagers un accueil de proximité sur les différents pôles de son territoire. Ainsi se trouvent sur le territoire l'Espace France Services à Cavan, l'espace France Services à Tréguier avec ses antennes à la maison communautaire de Pleudaniel et à la mairie de Penvénan, l'espace France Service de Plouaret et le siège de l'Agglomération à Lannion. Sur ces sites, animatrices et agents d'accueil et d'accompagnement de Lannion-Trégor Communauté sont là pour accompagner les usagers dans

leurs démarches administratives. De l'aide à la constitution d'un dossier retraite à l'écriture d'un curriculum vitae en passant par la mise à jour d'une carte grise ou d'un permis de conduire, ils sont présents pour aider les habitants et parfois permettre des déblocages administratifs de dossiers grâce à des contacts privilégiés avec les partenaires. De même, les agents orientent et font le lien avec l'ensemble des services de la Communauté.

La labellisation France Services de la Maison Communautaire de Plouaret

Ancien siège de la Communauté de Communes de Beg Ar C'Hra, la Maison Communautaire de Plouaret a été labellisée Espace France Services au 1^{er} avril 2021. Cette labellisation permet au territoire de disposer d'un guichet unique de services regroupant 9 partenaires nationaux : la CAF, les ministères de l'intérieur, de la justice, et des finances publiques, les caisses d'assurance-maladie et d'assurance vieillesse, l'Agirc-Arrco, la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et la Poste. Malgré les contraintes de la crise sanitaire,

l'Espace France Service a reçu plus de 260 usagers par mois dont 18 % pour des accompagnements spécifiques pour des démarches numériques ou/et administratives et continue d'étoffer son offre de services avec le développement de partenariat locaux.

Un meilleur maillage du territoire

Une réflexion sur le maillage du territoire en matière de services aux usagers a eu lieu en 2020. La décision est de s'orienter vers 3 autres sites. Ainsi, en plus de l'espace France Services de Tréguier, le travail nécessaire à la labellisation « France Services » de la maison de services au public de Cavan et la création d'un nouvel espace à Plestin-Les-Grèves a été mis en œuvre. Au-delà des partenariats nationaux qui ne sont pas toujours présents physiquement, l'objectif est de développer une offre locale de services pour répondre aux besoins des habitants du territoire. Ainsi, la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor, les conciliateurs de justice, l'UDAF, le Point d'Appui, la médecine scolaire, Pass'âge, Bavard'âge et d'autres partenaires locaux tiennent des permanences sur place.

ZOOM

La mise en place d'ateliers numériques

Afin de proposer d'autres services numériques et de permettre l'acquisition d'une certaine autonomie en la matière de notre population, une conseillère numérique propose des ateliers sur toutes ces maisons communautaires sur des thèmes variés et ludiques aboutissant à la prise en main des outils numériques.





**SE CULTIVER,
S'ÉPANOUIR ET
SE DIVERTIR**

**Deskiñ traoù, bezañ en e jeu
hag en em ziduañ**



LA DIFFUSION CULTURELLE

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX ARTS AU PLUS GRAND NOMBRE

La saison culturelle au sein du Théâtre de l'Arche et du Centre culturel du Sillon

Dix-neuf spectacles (soit 23 séances) ont eu lieu en 2021 au sein de ces deux salles : 8 sur la saison 20/21 et 11 sur la saison 21/22 avec un total de 1 748 spectateurs.

Les périodes de fermeture au public ont été mises à profit pour accueillir des artistes en résidence. Huit compagnies ont ainsi pu profiter des installations techniques et des compétences du personnel des salles. En septembre, les salles ont notamment accueilli le Groupe Vertigo en résidence pour un projet artistique et culturel conçu avec le Lycée

Joseph Savina de Tréguier. Accueillie dans le cadre de la saison culturelle pour la diffusion de deux spectacles, dont l'un joué « hors les murs », cette compagnie rennaise a mis à profit son temps de résidence à Tréguier pour créer un spectacle se jouant en milieu scolaire. Cette opération a été rendue possible par une aide exceptionnelle de la Région Bretagne et un partenariat avec l'association Bretagne en Scène(s).

Fin 2021, la résidence de Krismenn à l'Hôpital de Tréguier a enfin pu démarrer après plusieurs reports. L'artiste est allé à la rencontre des personnels de l'Hôpital et a présenté aux résidents des EHPAD un spectacle réalisé en parte-

nariat avec une compagnie de théâtre brestoise, le Teatr Piba.

Une nouvelle saison jeune public proposée aux écoles du territoire

La saison jeune public est une opération visant à permettre aux enfants scolarisés en classes élémentaires d'assister à un spectacle dans l'année au sein de l'une des cinq salles de spectacle du territoire : le Carré Magique à Lannion, le Sémaaphore à Trébeurden, An Dour Meur à Plestin-les-Grèves, le Sillon à Pleubian, le Théâtre de l'Arche à Tréguier.

Lannion-Trégor Communauté prend en charge le coût d'un trajet par école ainsi

que le coût restant à charge des salles de spectacles une fois déduites les recettes de billetterie (qui peuvent être couvertes par la contribution des communes ou par les caisses des écoles).

Pour l'année 2021, l'accueil des scolaires n'a été effectif que de septembre à décembre du fait de la fermeture des salles pour raisons sanitaires. 48 classes issues de 20 écoles différentes ont pu malgré tout être accueillies au sein de l'une des salles de spectacles, soit un total de 1 321 élèves.

Le développement de l'art contemporain sur le territoire

La Galerie du Dourven

La Communauté a repris la gestion de la Galerie du Dourven située à Trédrez-Locquémeau en 2018, dans le cadre d'une mise à disposition des locaux consentie par le Conseil départemental, propriétaire du site et du bâtiment. En 2021, la Galerie a accueilli trois expositions, de mai à octobre, issues de résidences artistiques. En plus d'être un espace d'exposition, la Galerie est un lieu de résidence qui offre aux artistes un espace et des moyens financiers et techniques pour les accompagner dans leur recherche et la production d'œuvres nouvelles et singulières, pensées en lien avec les spécificités du lieu. L'exposition de printemps, *L'Océanique des flaque*,

créée en lien avec le Festival d'art de l'Estran par le collectif Desverronnières-Le Corre, a reçu plus de 1 200 visiteurs. Elle a donné lieu à des visites et visites-ateliers avec des scolaires, et a abouti à une résidence en milieu scolaire pour 2022 au sein du collège du Penker. L'exposition d'été, *Cinis*, paysage immersif d'Anaïs Lelièvre, a accueilli plus de 2 300 visiteurs de juillet à septembre. Elle a fait l'objet de visites guidées auprès de centres de loisirs et d'ateliers de pratique artistique avec le jeune public et des publics adultes éloignés de la culture. L'exposition d'automne, *Chronologie sous-marine*, était le fruit d'un partenariat avec l'école des Beaux-Arts de Rennes. Elle donnait carte blanche à des étudiants de 4^e et 5^e années, qui ont exposé des œuvres en lien avec le patrimoine sous-marin breton. Ils ont accueilli près de 450 grands et petits visiteurs, auprès desquels ils ont assuré la médiation de l'exposition, durant les vacances de la Toussaint.

Le Festival d'art de l'Estran en partenariat avec les communes

Après l'annulation de l'édition 2020, c'est avec une nouvelle formule que le Festival d'art de l'Estran est revenu en 2021. Le parcours initial a été davantage déployé dans le temps et dans l'espace avec :

- une durée de **2 semaines, soit 3 week-ends**, contre un seul auparavant, offrant l'opportunité aux ar-

tistes de proposer un nouveau type d'œuvres et le temps aux publics de venir et revenir les apprécier à leur gré

- des œuvres implantées dans de nouveaux lieux du territoire, au-delà de la matrice initiale de l'estran, faisant dialoguer l'art contemporain avec de nouveaux paysages et le patrimoine historique et culturel des 3 communes (des chapelles, une allée couverte, un sentier de randonnée...).

Fort de cette expérience, le Festival adopte désormais un format biennuel, avec un budget renforcé, des résidences artistiques au printemps dans les communes co-organisatrices de l'évènement, des temps forts artistiques les week-ends, et des œuvres visibles plus longtemps dans une plus grande variété de lieux du littoral de la Côte de Granit Rose.



19

spectacles proposés au théâtre de l'Arche et du Sillon



1 341

élèves accueillis sur les spectacles jeune public



3 950

visiteurs à la galerie du Dourven





LA PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

S'ÉVEILLER AUX SCIENCES ET À L'ENVIRONNEMENT

L'Aquarium marin de Trégastel

Les missions de l'Aquarium marin de Trégastel relèvent aussi bien des loisirs (visites individuelles ou de groupes), de l'éducation à l'environnement (sorties sur l'estran, ateliers, visites guidées), de la vulgarisation scientifique (expositions, conférences...) que de la conservation scientifique (préservation de la faune, participation à des études et recherches). Fortement impacté par la crise sanitaire, l'équipement n'a pu rouvrir que le 30 juin 2021. Le public était au rendez-vous, particulièrement les individuels pendant l'été.

Les travaux pour l'extension du parcours de visite ont commencé en septembre 2021 pour une ouverture au public prévue mi-avril 2022, afin de proposer une exposition permanente centrée sur la Manche et ses secrets, avec un parti pris ludique et

intergénérationnel.

En 2021, deux expositions temporaires ont été présentées au public : « *Vers une pêche responsable et durable* » du 30 juin au 10 octobre 2021, en lien avec France Filière Pêche et « *A la rencontre des korrigans marins* » du 11 octobre 2021 au 31 mars 2022, avec les photographies de François Vandenbosch.

Le Planétarium de Bretagne

Équipement à vocation touristique, culturelle et scientifique, le Planétarium de Bretagne est géré par un syndicat mixte cofinancé par LTC et le Conseil départemental. Il propose des projections animées permettant la découverte de l'astronomie et de l'espace grâce à sa salle hémisphérique de 270 places et un système vidéo à 360°.

Les équipes ont profité des périodes de fermeture pour raisons sanitaires pour concevoir en interne un spectacle

« *Mars, sœur de la Terre* » et une exposition-jeu sur le même thème permettant au visiteur de deviner les photos prises sur Terre et celles sur Mars. Le public est revenu nombreux au Planétarium et particulièrement les groupes scolaires.

La Fête de la Science

Lannion-Trégor Communauté assure depuis 2016 la coordination de la Fête de la Science sur le territoire en collaboration étroite avec le Planétarium de Bretagne. En 2021, le Village des Sciences s'est tenu dans la salle des Ursulines de Lannion, le Pôle Phoenix étant réquisitionné comme centre de vaccination.

L'accueil des scolaires combinait présentiel (14 classes) et distanciel (25 classes). Les ateliers en distanciel ont attiré 60 % de classes hors secteur de LTC, contribuant à l'aura de la manifestation dans le département. La manifestation a accueilli 2 826 visiteurs au total.



L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

FACILITER L'ACCÈS DU PLUS GRAND NOMBRE À UN ENSEIGNEMENT MUSICAL DE QUALITÉ

Un enseignement spécialisé au sein du conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI)

Fort de ses 36 enseignants et 754 élèves, le conservatoire Lannion-Trégor est un établissement d'enseignement de la musique agréé par le Ministère de la culture en tant que « conservatoire à rayonnement intercommunal ». Cet agrément lui permet de délivrer des diplômes reconnus au niveau national. Sa mission fondamentale d'enseignement musical s'articule autour d'un parcours de sensibilisation et d'apprentissage : éveil, initiation, formation et culture musicale, formation instrumentale et vocale en 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, musique d'ensemble, etc. Le conservatoire dispose d'un bon maillage territorial au travers de ses quatre sites d'enseignement : Lannion, Tréguier, Perros-Guirec, Le Vieux-Marché. Le conservatoire Lannion-Trégor est également un acteur de la diffusion musicale, avec en moyenne 80 concerts et auditions par an.

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire avec le recours nécessaire au suivi pédagogique à distance, en particulier pour les adultes de novembre 2020 à mai 2021. Les représentations publiques ont été très fortement impactées. Ces difficultés de fonctionnement se traduisent par une baisse des effectifs généraux (-8 %) ciblés sur les pratiques vocales adultes en particulier.

L'année sera également marquée par la poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien palais de justice de Lannion et de l'ancien couvent des Sœurs du Christ de Tréguier.

Des interventions musicales en milieu scolaire

Le Conservatoire Lannion-Trégor organise et met en œuvre une offre d'éducation artistique et culturelle au sein des écoles élémentaires par l'intervention de six « dumistes » (musiciens titulaires

du « DUMI » : diplôme universitaire de musicien intervenant) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Au cours de l'année 2021, l'ensemble des interventions ont été réalisées sur les périodes de classe avec une nécessaire adaptation au protocole scolaire port du masque et limitation de brassage d'élèves.

Un soutien aux écoles de musique associatives du territoire

La Communauté apporte son soutien à sept associations d'enseignement musical par le biais de subventions de fonctionnement et d'accompagnement à l'investissement :

- Radomisol (Trébeurden, Trégastel, Pleumeur-Bodou, Louannec)
- Ty An Holl (communes du secteur de Plestin-les-Grèves)

- École de musique des 3 Rivières (EM3R) (communes du secteur de Cavan)
- La Ruche Artistique (commune de Ploubezre et communes proches)
- Le Centre culturel breton de Lannion (Lannion et communes proches, en complémentarité avec le Conservatoire)
- Le Centre culturel St Guénolé (communes du nord-est du territoire)
- La Presqu'île à Tue-tête (presqu'île de Lézardrieux)

En 2021, une réflexion sur les critères d'attribution des subventions a été engagée. Plusieurs pistes avaient été retenues mais au regard de l'impact de la crise sanitaire sur les associations, il a été choisi d'une part de surseoir à ce changement et d'autre part de reprendre l'analyse en engageant une plus grande concertation avec les acteurs associatifs.





L'ANIMATION CULTURELLE DU TERRITOIRE

FAIRE VIVRE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

La candidature au label Pays d'art et d'histoire

La rédaction du dossier de candidature au label « Pays d'art et d'histoire » s'est poursuivie en collaboration avec des acteurs du territoire. Si les réunions collaboratives n'ont pas pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires, les

instances de travail et de validation ont pu quant à elles reprendre leurs travaux et permettre des avancées significatives sur le dossier.

En parallèle, la mission d'inventaire du patrimoine s'est poursuivie sur les communes de Lannion, Pleudaniel, Tré-

darzec et Pleumeur-Gautier.

À Lannion, un jeu de piste à destination des familles intitulé « Les mystères de Moutik le petit dragon » a été conçu et mis en œuvre à l'occasion des Journées du Patrimoine. Le but : sensibiliser le jeune public à des détails du patrimoine architectural.

ZOOM

Le festival « Jardins secrets »

Ce festival se tient chaque année le deuxième week-end d'octobre. Il consiste en l'ouverture au public d'une propriété privée d'intérêt patrimonial pour laisser les visiteurs découvrir, le temps d'un dimanche, un jardin habituellement caché associé à un cadre remarquable.

Sur le site de chaque édition se déroule une foire aux plantes réunissant des professionnels spécialisés dans la vente de plantes rares. Des animations ludiques, familiales et gratuites ponctuent la journée.

L'édition 2021 s'est tenue au Manoir du Runauden, sur la commune de Caouënnec-Lanvézéac, avec l'appui d'une cinquantaine de bénévoles locaux et le concours d'une vingtaine

d'agents issus des différents services de LTC.

Ce nouveau format a permis également de prendre la mesure d'un véritable appétit du public pour toute nouvelle découverte patrimoniale, l'événement permettant de donner accès à des sites habituellement fermés au public. La présentation du manoir réalisée par l'ARSSAT a notamment été un grand succès, avec plus de 100 participants.

ZOOM

Le soutien à l'emploi artistique en période de crise sanitaire

La sphère culturelle a payé un très lourd tribut à la crise sanitaire, du fait notamment des confinements successifs et de la fermeture des équipements culturels pendant plus de 9 mois entre mars 2020 et mai 2021.

Dans ce contexte, les artistes du spectacle vivant ont été particulièrement fragilisés, car empêchés de pratiquer leur métier et de rencontrer le public. Plusieurs rencontres entre les élus de LTC et des représentants d'un collectif d'artistes et de techniciens du spectacle ont permis de définir et de mettre en œuvre des actions en faveur du soutien à l'emploi artistique, à court, moyen et long terme via :

- La diffusion de petites formes artistiques dans les établissements médico-sociaux du territoire durant l'été 2021 (70 artistes ont ainsi pu être programmés dans 28 établissements)
- L'adhésion au GIP Cafés-culture, avec une contribution de la Communauté à hauteur de 7 000 €
- La mise en œuvre de formations pour les organisateurs de spectacle occasionnels (2 formations ont réalisées en 2021, l'une avec Pôle Emploi sur l'utilisation du guichet unique du spectacle vivant occasionnel (GUSO), la seconde destinée aux élus, agents territoriaux et bénévoles associatifs intitulée « Les clés de l'organisation occasionnelle de spectacle vivant ».

Enfin, la Communauté a pris la suite de l'Office de tourisme communautaire du Trégor en ce qui concerne l'organisation de la manifestation Jardins Secrets.

La langue bretonne et le patrimoine culturel immatériel

Un partenariat a été mis en œuvre avec l'association Ti ar Vro dans le cadre du schéma communautaire en faveur de la langue bretonne pour permettre aux agents de LTC de s'initier à l'apprentissage du breton.

Des contacts ont également été entrepris avec le CIAS pour un déploiement d'actions auprès de différents publics dès que la situation sanitaire le permettra.

Un réseau de lecture publique

À la faveur d'un partenariat avec la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA) dans le cadre du Contrat Départemental Lecture Itinérance (CDLI) signé entre le Département et l'État, Lannion-Trégor Communauté a bâti avec les bibliothèques du territoire un programme d'actions qui se sont déroulées tout au long de l'année 2021. L'enjeu de ce projet : faire un premier pas en faveur de la mise en place d'un réseau de lecture publique, enjeu sur lequel Lannion-Tré-

gor Communauté s'est positionné dès 2017.

Autour de la thématique des « carnets de voyage », une cinquantaine d'actions a vu le jour pour répondre aux objectifs définis en concertation avec les bibliothèques :

- Bâtir une culture commune de coopération au sein des bibliothèques de LTC
- Renforcer le positionnement des bibliothèques de LTC en tant que lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives
- Renforcer les liens intergénérationnels entre les publics, notamment jeunesse et senior
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel du territoire à travers les usages du numérique dans les champs culturels

Au total, plus de 60 acteurs du territoire ont organisé ou participé à l'une ou plusieurs des actions mises en œuvre sur l'ensemble du territoire au cours de l'année : balades croquées avec des carnetistes, échanges épistolaires entre résidents d'Ehpad et collégiens sur le thème du voyage, élaboration d'une malle de lecture, ateliers cuisines et comptines du monde pour les petits, caravane lecture itinérante...

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE 60 PARTENAIRES DONT :

**31**

médiathèques et bibliothèques

**21**

écoles primaires et 3 collèges

**4**

centres de loisirs (ALSH)

**3**

EHPAD

**4**

structures sociales



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Les équipements aquatiques

Les équipements aquatiques communautaires sont au nombre de trois : Ti dour à Lannion, la piscine Ô Trégor à Tréguier et le Forum à Trégastel.

Ces trois équipements ont dû procéder à de nombreux ajustements successifs pour répondre aux exigences des protocoles sanitaires tout au long de l'année 2021.

Fermés au grand public du 1^{er} janvier au 15 juin, exception faite aux personnes disposant de prescriptions médicales, Ti

dour, Ô Trégor et le Forum ont rouvert le 9 juin dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. Le calendrier scolaire ne permettant plus d'accueillir d'écoles avant les vacances d'été, l'accent a été mis en priorité sur les cours de natation enfants. L'été a été ponctué par la mise en place du passe-sanitaire le 21 juillet et par une réorganisation du service afin de procéder aux contrôles à l'entrée de chaque équipement.

À la rentrée scolaire de septembre, les équipements ont pu accueillir de nouveau les groupes scolaires dans des

conditions quasi normales, tout en poursuivant l'accueil du grand public et la reprise des activités aquagym et écoles de natation ainsi que les associations.

Les vacances scolaires de la Toussaint et de Noël 2021 ont permis de proposer au public mineur des cours de natation pour répondre à la très forte demande et pallier au manque de séances de l'année 2020.

Les salles de sport

Depuis l'intégration des communautés de communes du Haut-Trégor et



du Centre-Trégor, Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et la maintenance des salles de sport de Pomerit-Jaudy, Prat, Cavan, Pluzunet ainsi que de la base de kayak de la Roche-Derrien et des cours de tennis extérieurs de Tréguier.

Les salles de sport ont été fermées au public de mars à septembre 2020 puis de début novembre 2020 à juin 2021.

Seules les activités nautiques extérieures sur la base de canoë-kayak de la Roche Derrien ont pu se dérouler quasi normalement en dehors des périodes de confinement.

Le nautisme

Avec plus de 250 km de linéaire côtier, le territoire de Lannion-Trégor Communauté offre aux amateurs d'acti-

tés nautiques un agréable terrain de jeu. Le nautisme contribue largement à l'attractivité du territoire. La Communauté d'agglomération a poursuivi en 2021 l'accompagnement apporté aux acteurs nautiques suivant trois axes de travail principaux :

- La promotion de l'offre de l'ensemble des prestataires nautiques dans la brochure « Espace mer » largement diffusée sous format papier et sur les sites internet de LTC et de l'OTC
- La promotion de l'offre des 9 centres nautiques du territoire à travers une brochure présentant leurs « produits phares », produits vendus dans les bureaux d'information touristique
- L'accompagnement individualisé des communes et centres nautiques intéressés (plan de développement d'activité, organisation RH, politique commerciale, hébergement).



119 687

entrées publiques sur les 3 piscines
(contre 248 096 en 2019)



824 328 €

de recettes (contre 1 678 377 en 2019)



Maison
de services
au public





UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ

Ur servij publik hag a ro bec'h



LES RESSOURCES HUMAINES

AU SERVICE DES PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La direction des Ressources Humaines assure le recrutement, la gestion des carrières et des rémunérations, le pilotage de la masse salariale, l'information et le conseil aux agents et salariés de la collectivité, la formation et le développement des compétences ainsi que la sécurité et la santé au travail, le maintien dans l'emploi et l'accompagnement des agents en situation de handicap. Elle assure aussi le suivi des instances du dialogue social à la fois au travers des CT, CHSCT et des CSE OTC et LTS. Elle agit ainsi pour toutes les directions de LTC et de ses satellites notamment le CIAS dont LTS et l'Office de tourisme communautaire.

La direction des Ressources Humaines assure également par le biais de mises à disposition et prestations de service la

gestion des RH de la Ville de Tréguier, du planétarium et de l'aéroport.

Assurer la gestion des carrières, des rémunérations et le suivi administratif des agents et des salariés de la communauté et de ses satellites

Le suivi des effectifs

Au 31 décembre 2021, LTC recense 473 agents titulaires et stagiaires, 68 non titulaires de droit public (sur emploi permanent), 4 apprentis ainsi que 72 salariés rattachés à la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement et 2 salariés rattachés à la convention collective nationale des entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes.

Le CIAS compte 159 agents de droit public dont 40 agents à l'EHPAD et 62 au service d'Aide et d'Accompagnement auxquelles s'ajoutent les 278 salariés de droit privé de LTS relevant de la convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile et 1 apprenti.

L'Office de tourisme communautaire (EPIC) emploie 29 agents de droit privé qui relèvent de la convention collective nationale des organismes de tourisme et 1 agent en CDD de droit public.

La SEM et la SPLA comptabilisent 5 salariés relevant de la convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

brées pour un total de 3 447 jours. 1 agent a bénéficié d'un congé de longue maladie ayant entraîné 358 jours d'arrêt et 3 agents ont bénéficié d'un congé de longue durée pour un total de 605 jours d'arrêt.

Assurer l'ajustement des effectifs et des compétences

La gestion administrative du personnel

Pour LTC, le nombre d'actes administratifs est pour 2021 de 2 926 arrêtés et 1 042 contrats et avenants.

Le nombre d'avancements de grade est en légère augmentation avec 34 advancements.

24 agents ont fait valoir leur droit à la retraite.

Le nombre de bulletins de paie réalisé en 2021 pour LTC est de 10 474.

9 agents ont été recrutés par mutation et 28 agents ont été nommés stagiaires dont 21 contractuels et 7 en recrutement direct.

33 agents ont été titularisés dont 3 au titre de la promotion interne.

Au CIAS, le nombre d'actes administratifs est en hausse avec 1 190 actes.

893 contrats et avenants ont été réalisés par LTS.

Le nombre d'avancements de grade est identique à 2021 avec 4 advancements de grade.

8 agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2021 (contre 5 en 2020).

Le nombre de bulletins de paie réalisé est de 2 463 pour la partie publique et 3 747 pour LTS.

1 agent a été recruté par mutation et 7 agents contractuels ont été nommés stagiaires.

11 agents ont été titularisés.

À l'EPIC, 55 actes administratifs et 492 bulletins de paie ont été réalisés.

Absentéisme pour maladie

Pour Lannion-Trégor Communauté, 269 agents (titulaires et non titulaires) ont eu au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire. 5 agents ont bénéficié d'un congé de longue durée, 9 agents d'un congé de longue maladie, et aucun d'un congé de grave maladie.

Pour le CIAS, 138 périodes d'arrêt (titulaires et non titulaires) ont été dénom-

La formation

Lannion-Trégor Communauté actualise chaque année son plan de formation pluriannuel. Ce document compile l'ensemble des besoins de formations collectives et individuelles des agents nécessaires au renforcement des compétences, au développement de l'expertise métier et à la sécurisation des postes de travail.

En 2021, 236 agents de LTC ont été formés à hauteur de 2 454 heures de formation. 77 agents du CIAS à hauteur de 906 heures. 159 agents de LTS ont été formés à hauteur de 3 610 heures.

Les recrutements

Au total, 2 062 candidatures ont été reçues et traitées en 2021 : 1 481 à la suite de parution d'offres, 681 spontanées dont 140 pour des emplois saisonniers.

103 opérations de recrutement concernant des emplois permanents ont été lancées en 2021 : 92 pour LTC et 11 pour le CIAS.

Les opérations de recrutement de LTC de 2021 ont abouti à la mutation externe de 11 fonctionnaires, à la mutation interne de 5 agents, à 29 mises en stage, et à 32 contractualisations (dont 17 renouvellements).

Les opérations de recrutement du CIAS, quant à elles, ont abouti à la mutation externe de 2 fonctionnaires, à 2 mises en stage et à 5 contractualisations dont 2 renouvellements.

Plusieurs opérations n'ont pas abouti et ont été relancées en 2022, d'autres opérations sont en cours de finalisation.

150 stagiaires, correspondant à un tiers des demandes reçues, ont été accueillis en 2021, dont 14 pour une durée supérieure à 2 mois.



1 087

agents et salariés sur emplois permanents



6 970

heures de formation



103

opérations de recrutement

Assurer la prévention, la santé et la sécurité au travail ainsi que le dialogue social

La prévention

Le service prévention met à jour le Document Unique de LTC et de ses établissements satellites, analyse les risques professionnels, les accidents du travail et formulent des préconisations d'actions en matière de santé et sécurité au travail. Il contribue à la rédaction des supports de prévention et de communication pendant toute la période Covid.

Les principales actions 2021 :

- La gestion de la crise Covid (achat, distribution, gestion de stock du matériel spécifique Covid (masques, gel hydro, produits désinfectants, sur blouses...) Veille réglementaire et rédaction des protocoles.
- La mise à jour permanente du Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- La rédaction et mise en œuvre du plan d'actions de prévention (PAPRIACT) :

l'objectif de ce plan, à partir des travaux de l'année 2020 a été de repérer pour chaque unité de travail, des démarches de prévention à mettre en œuvre en 2021. 7 axes transversaux et 2 actions prioritaires par service ont été instaurés, sachant qu'une action menée dans un service peut également s'appliquer à un autre service. Les Documents Uniques des établissements ont fait l'objet de mises à jour.

- La participation au CHSCT, organisation des visites de délégation de CHSCT.
- L'analyse des accidents de service de travail et maladie professionnelle et de l'absentéisme de manière générale.
- Analyse de la sinistralité auto (participation au groupe de travail spécifique aux risques routiers)
- Analyse et conseil d'aménagement des postes de travail
- Plan de formation santé sécurité au travail.

En tant qu'employeur, Lannion-Trégor Communauté assure les formations obligatoires nécessaires à l'activité et aux missions des agents. Ainsi, au cours de l'année 2021, l'effort de formation en matière d'hygiène et de sécurité s'est poursuivi pour 165 agents qui ont pu en bénéficier.

Les formations à l'autorisation de conduite ont concerné 130 agents et celles relatives à l'habilitation ont concerné 255 agents.

ZOOM

Les projets transversaux

La Direction des ressources humaines a lancé et piloté deux projets transversaux en 2021 :

- Le déploiement du télétravail : démarrage en octobre 2021 : 175 télétravailleurs en 2021
- La rédaction et validation du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : 3 axes / 6 actions + 1 action transversale



Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Pour LTC : 28 accidents du travail ont été dénombrés dont 2 accidents de trajet et 4 maladies professionnelles ayant entraîné respectivement 1880, 19 et 1 057 jours d'arrêt.

Pour le CIAS : 12 accidents du travail ont été dénombrés et 3 maladies professionnelles ayant entraîné respectivement 556 et 378 jours d'arrêt.

La santé et le maintien dans l'emploi

Une cinquantaine de dossiers sont actuellement en cours. Le service accompagne plusieurs agents en arrêt maladie ou en difficulté sur leur poste et travaille notamment au reclassement et au maintien dans l'emploi.

Le dialogue social et les instances professionnelles

Le comité technique s'est réuni à huit reprises (7 fois en 2020, 9 fois en 2019 et 10 fois 2018).

Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : l'organisation générale des services, le protocole du télétravail (en situation hors Covid), les lignes directrices de gestion et le rapport égalité femmes-hommes.

Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni

à 4 reprises. Un CHSCT extraordinaire a été consacré à l'Aquarium. Le sujet essentiel de ces 4 séances a été la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Malgré le contexte sanitaire, 12 visites du CHSCT sur le terrain ont été menées.

Développer la communication interne

Plusieurs outils sont mis à disposition des agents et des salariés, mais également des élus :

- Le site intranet « Liamm » (avec 600 visites/mois en moyenne)
- Les supports d'information à destination des agents et salariés : guides d'accueil droit privé, guide de la commande publique, 3 numéros de Traoù Nevez...
- Les supports d'information à destination des élus : 7 numéros de L'Essentiel du Conseil, guide des 3 plans et actualisation des autres supports,
- En lien avec le service santé sécurité, diffusion de communications régulières (2/mois en moyenne) dans le cadre des consignes et protocoles sanitaires Covid-19 (lettres d'infos, FAQ, notes, affiches)
- Les sessions d'accueil des nouveaux arrivants (perturbées par le contexte sanitaire : 1 seule le 1^{er} octobre 2021)
- Des événements internes : cérémonie des médailles, Noël des enfants (cinéma et distribution de cadeaux).



LES FINANCES

ACCOMPAGNER LA LISIBILITÉ BUDGÉTAIRE ET LES PROJETS

**11**

budgets actifs pour LTC

**5**budgets pour les autres
organismes publics**36 004**mandats de dépense ont été émis en
2021 (dont 29 785 pour LTC)**20 306**titres de recette ont été émis en 2021
(dont 17 647 pour LTC)**6**emprunts ont été contractés pour LTC
ainsi que 7 lignes de trésorerie

Structurer le cadre budgétaire

La direction des finances et de la prospective intervient pour le compte de Lannion-Trégor Communauté mais également pour le CIAS, l'EPIC de Tourisme, le Syndicat Mixte du Planétarium, le Syndicat mixte de l'Aéroport Lannion- Côte de Granit, le GCSMS Lannion Trégor Solidarités, La SEM Lannion-Trégor, la SPLA Lannion-Trégor Aménagement.

La direction élabore la programmation : budget primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs, rapports financiers et l'analyse financière de ces établissements publics, ainsi que la gestion financière par l'exécution des dépenses et des recettes, la gestion des emprunts et de la trésorerie. Les déclarations fiscales (TVA, Impôt sur les Sociétés) sont également effectuées pour le compte de certaines de ces structures.

Elle instruit les demandes de subventions en lien avec les autres directions (106 dossiers en 2021) et leurs suivis financiers. Elle assure la gestion des immobilisations et le suivi de l'inventaire. Les régies de recettes et de dépenses sont administrées par la direction (création, modifications, clôture, nominations). En 2021, 59 régies de recettes ou de dépenses existent sur le périmètre d'intervention de la direction.

Pour les établissements de droit privé (SEM, SPLA, LTS), le travail s'exécute en lien avec l'expert-comptable de ces établissements.

La préparation de la facturation aux usagers et aux caisses est effectuée pour le compte de Lannion Trégor Solidarité. Le suivi de la taxe de séjour, déclaration et encaissement, est également réalisé par des agents de la direction sur les 2 661 hébergements touristiques du territoire (hors Perros Guirec). Le suivi de l'attribution des aides au classement des meublés de tourisme est également assuré par la direction.

La direction assure le secrétariat et le suivi de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées et des attributions de compensation, de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité

Lannion-Trégor Communauté s'est dotée d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, dont le suivi est assuré par la direction des finances et de la prospective. Le suivi de la fiscalité et la préparation des délibérations fiscales est assuré par la direction, comme la gestion du catalogue des tarifs des prestations rendues et des biens vendus par la Communauté.





LES SERVICES GÉNÉRAUX

ASSURER ET SÉCURISER NOS PROCESSUS ADMINISTRATIFS

L'administration générale

Le secrétariat des assemblées et l'unité « accueil/logistique » sont des services transversaux centraux de la Communauté car points névralgiques en matière de coordination et de pilotage des instances communautaires. Plus concrètement, cette position d'interface se traduit, entre autres, par la préparation et le suivi des actes administratifs, la rédaction et la diffusion des convocations, comptes rendus, la communication entre services et élus ainsi que l'accueil physique et téléphonique, la gestion des correspondances, la prise en charge de la logistique des réunions et réceptions.

Affaires juridiques et commande publique

La direction des affaires juridiques et de la commande publique conseille et assiste tous les services de la Communauté d'agglomération mais également le CIAS, la SEM, l'EPIC communautaire de tourisme et les communes qui le souhaitent en matière de commande publique. Elle conseille et assiste tous les services communautaires en matière d'affaires juridiques (conseil, aide à la décision, contentieux), gère les contrats d'assurances et les sinistres (flotte automobile, biens, responsabilité civile et protection juridique), ainsi que le service foncier pour la gestion des acquisitions foncières pour le compte de la Communauté.

La commande publique et la politique d'achat

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire impactant le droit de la commande publique qui a adapté ses règles aux problématiques engendrées par celle-ci, avec notamment le plan de France Relance (impactant de fait le nombre de consultations). En 2021, un peu plus de 350 marchés ont également été conclus. Une quarantaine de consultations ont été assurées pour le compte des communes membres.

Les affaires juridiques et domanialité

La direction des affaires juridiques conseille et assiste les services dans le choix des montages juridiques nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires comme par exemple le projet d'exploitation du site de Kerallic à Plestin-Les-Grèves. Elle assure également une assistance dans les actes portant ainsi à 150, le nombre de conseil juridique en 2021. Enfin, la direction assume la défense des intérêts de Lannion-Trégor Communauté dans la gestion des dossiers précontentieux et contentieux. À ce jour, 21 contentieux (hors urbanisme) sont suivis. Par ailleurs, le service assure également les acquisitions foncières (hors économie). Ainsi, 21 dossiers ont été clos au cours de l'année 2021 et 46 dossiers ont été ouverts.

Assurer l'établissement et prévenir les risques

L'année 2021 a été marquée par la recon-

duction des contrats d'assurance dans un climat assurantiel compliqué. Aussi, 6 contrats d'assurance dits « généraux » ont été renouvelés. Les marchés d'assurance de l'EPIC de tourisme communautaire sont également gérés par la direction. Elle assure également la gestion des sinistres au nombre de 95 pour l'année 2021 et 14 recours directs.



350

marchés conclus pour le compte de Lannion-Trégor Communauté



150

conseils juridiques



40

consultations assurées pour le compte des communes



95

sinistres





L'INGÉNIERIE ET L'ASSISTANCE AUX COMMUNES

UNE INGÉNIERIE TECHNIQUE MOBILISÉE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lannion-Trégor Communauté dispose de moyens propres en ingénierie qu'elle mobilise pour ses projets de travaux mais ces équipes sont également mises à disposition des communes par le biais de convention de prestations. Cette ingénierie concerne les VRD (Voiries et Réseaux Divers), pour lesquels le bureau d'études VRD peut réaliser des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ou de Maîtrise d'Œuvre, ainsi que les bâtiments, pour lesquels le bureau d'études Bâtiments peut réaliser des prestations d'AMO. Les bureaux d'études de LTC accompagnent également les projets de la SEM Lannion-Trégor, de la SPLA Lannion-Trégor

Aménagement et d'autres partenaires à travers des missions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

Le Bureau d'Études VRD

En 2021, le Bureau d'Études VRD a suivi 100 opérations (conception et suivi de travaux). Les trois quarts de ces projets sont des projets portés par les communes, la SEM ou la SPLA. Il assure également la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des voiries et réseaux pour les projets de la Communauté d'agglomération (zones d'activités, extérieurs des bâtiments construits ou aménagés par LTC) mais également des missions de topographie ou des prestations ponctuelles.

Le Bureau d'Études Bâtiments

En 2021, le Bureau d'Études Bâtiments a suivi 88 opérations, 57 pour LTC, 21 pour les communes, 2 pour la SPLA et 8 en maîtrise d'ouvrage déléguée. Ces opérations et projets sont divers (construction neuve, restructuration lourde, aménagements...).



190

opérations de travaux
(bâtiments et VRD)



17

techniciens au service des projets du territoire (LTC, communes, SEM, SPLA)

ZOOM

Les principales réalisations en 2021

- Un bâtiment industriel locatif Nod Huel à Lannion
- L'abattoir communautaire du Trégor à Plounévez-Moëdec
- La chaufferie bois et réseau de chaleur de La Roche-Jaudy
- La Salle de Sports du Lycée Félix Le Dantec à Lannion
- Les aménagements des rues Kercoz, des Perderies et Marie Perrot à Tréguier
- L'aménagement (1^{re} phase de la viabilisation) du lotissement le Castel à Caouënnec-Lanvézéac (SPLA) et du lotissement des Chênes à Le Vieux-Marché (SPLA)



LES **SYSTÈMES** D'INFORMATION

L'EXPERTISE AU SERVICE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Infrastructures et exploitation

Le service infrastructure et exploitation assure la sécurité du réseau, l'administration des serveurs et la maintenance du parc informatique de Lannion-Trégor Communauté. Il prend en charge

l'achat, la configuration et l'installation des nouveaux matériels et intervient sur différents projets. Il a également en charge la téléphonie de l'Agglomération avec la gestion des lignes fixes et de la flotte mobile.

En 2021, après la période de travail à distance du fait de la situation sanitaire, le télétravail a été mis en place dans sa version finale, avec la formation des agents demandeurs et l'attribution de matériels aux différents services.



40

Go de bases de données mutualisées
(hors données partenaires)



700

utilisateurs SIG (LTC, communes
et structures partenaires)
soit +40 % sur l'année 2021, dont
100 administrateurs de données



30

communes accompagnées
dans leur démarche

Cette mise en place du télétravail s'est accompagnée de la mise en œuvre de la double authentification sur les accès VPN.

Suite à l'attribution du marché de téléphonie et aux premiers comités de pilotages, le déploiement du MPLS a débuté. Ce sont 21 sites qui ont été raccordés au site principal. Une nouvelle solution de téléphonie IP a été installée et est en cours de déploiement sur les postes des agents.

Une étude est en cours pour la création d'une nouvelle salle serveur et la refonte de l'infrastructure réseau.

La reprise de la téléphonie mobile de LTS est à venir avec plus de 300 téléphones à renouveler et à gérer.

La solution mutualisée de billetterie est déployée sur l'ensemble des sites prévus, avec la mise en production,

en fin d'année, sur les équipements aquatiques.

Développement, data et géomatique

Le service géomatique assure le pilotage, le développement et la maintenance des systèmes d'information géographique de Lannion-Trégor Communauté, avec pour objectifs de répondre aux besoins fonctionnels et opérationnels des agents communautaires et des communes, de favoriser la prise de décision des élus et le porter à connaissance auprès des citoyens.

En 2021, plusieurs actions ont été réalisées :

- Le développement de nouvelles bases de données et applications à destination des services métier : gestion des eaux pluviales urbaines, cartographie des réseaux de chaleur, gestion du bocage de bord de route.
- L'accompagnement de la démarche de dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour répondre à l'obligation d'échéance réglementaire de la Loi Elan (1^{er} janvier 2022)
- Le renforcement de la démarche PCRS-RTGE pour répondre à l'obligation d'échéance réglementaire de la

Réforme « anti-endommagement des réseaux » (1^{er} janvier 2026)

- L'enrichissement des contenus de la plateforme cartographique de LTC ouverte aux citoyens (Geoportail)
- L'accompagnement des communes de LTC dans la mise à jour de leur référentiel Adresse
- La formation et l'accompagnement des agents de LTC et des communes à l'utilisation des appareils de levés (GPS différentiel centimétrique).



3 285

tickets d'incidents résolus



Un parc de plus de **800** ordinateurs
à maintenir ainsi que
150 systèmes d'impression



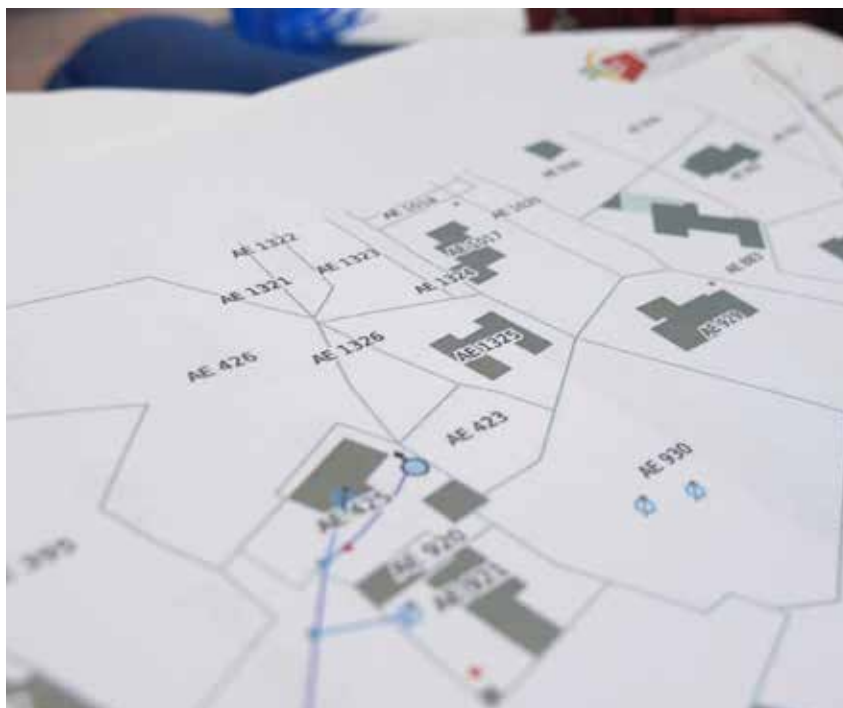
300

applications métiers utilisées



21

sites raccordés au réseau
du site principal





LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET TERRITORIALES

DES DISPOSITIFS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Politiques territoriales

L'année 2021 a été marquée par la conclusion des travaux d'élaboration du projet de territoire « Cap 2040 », adopté en juin 2021. En complément, une batterie d'indicateurs de suivi-évaluation a été développée en cours d'année en partenariat avec le Cerema. Cet outil a pour objet de faciliter la mise en perspective de l'action publique locale, en proposant des solutions concrètes pour mesurer l'évolution du territoire et les effets de l'action menée par LTC dans une variété de domaines. Le rapport 2021 sur la situation en matière de développement durable a offert une première occasion de mobiliser cet outil.

Politiques contractuelles

Du côté de l'Europe, deux programmes portés par Lannion-Trégor Communauté sont actifs. Ces programmes de développement local se basent sur une stratégie et une gouvernance impliquant les acteurs publics et privés du

territoire :

- Le programme relatif à la pêche et à l'aquaculture (DLAL FEAMP 2014-2020) a connu ses dernières mobilisations de crédits en 2021. Un appel à candidature lié à la nouvelle génération du programme a été publié en novembre 2021. Lannion-Trégor Communauté coordonne la préparation d'une candidature locale, en tant que chef de file d'un partenariat qui l'associe à Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération.
- Le programme LEADER, dédié au développement de l'économie rurale, a poursuivi en 2021 sa progression. Au vu de la dynamique constatée localement, une dotation complémentaire de 215 000 € a été obtenue pour financer les projets des acteurs du territoire sur la période 2021-2022. Les travaux d'évaluation du programme ont démarré à l'automne, en vue d'une candidature à la génération 2023-2027 du programme.

L'État a souhaité développer un nouveau cadre de dialogue avec les territoires, à travers le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Fondé sur le nouveau projet de territoire « Cap 2040 » élaboré par Lannion-Trégor Communauté, ce nouveau contrat signé en juillet 2021 doit permettre à l'État d'accompagner les projets d'investissement de l'EPCI et de ses communes membres sur la période 2021-2026, en favorisant une vision globale et le croisement des enjeux de transition identifiés au niveau national ainsi qu'à l'échelle du territoire.

La Région a déployé en 2021 un dispositif d'accompagnement transitoire pour les projets des acteurs du territoire, intitulé « Bien vivre partout en Bretagne ». Axé sur l'accompagnement des transitions, le renforcement des centralités et des services à la population, ce dispositif a permis aux acteurs locaux (EPCI, communes, associations et SCIC) de bénéficier de 1,3 M € de crédits pour soutenir leurs projets.



Plus de **100** contributions reçues et traitées dans le cadre de la consultation publique au sujet du projet de territoire « Cap 2040 », représentant près de 500 observations et propositions



Près de **1,5M€** de crédits obtenus de l'État et de la Région pour soutenir les investissements portés par LTC



Une enveloppe de fonds territorialisés LEADER augmentée à près de **1,6M€** (hors ingénierie), mobilisée à hauteur de 88 % (fin du programme en 2023)



LA COMMUNICATION

EXPLIQUER L'ACTION PUBLIQUE ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE POUR LE RENDRE ATTRACTIF

L'action de la direction Communication vise à présenter, expliquer et rendre plus lisible les actions et les projets de Lannion-Trégor Communauté auprès des habitants, des usagers, des entreprises et de l'ensemble de ses partenaires, mais également de promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité. Pour cela, la direction de la Communication collabore avec l'ensemble des services communautaires afin de construire et mettre en œuvre les actions de communication. Elle dispose d'un panel d'outils et de médias à cet effet.

Institution : partager un horizon commun

Suite au renouvellement de sa gouvernance à l'été 2020, Lannion-Trégor Communauté a lancé l'élaboration de son nouveau projet de territoire « Cap 2040 » au mois d'octobre 2020. Celui-ci a fait

l'objet, dans la continuité, d'une consultation publique du 26 mars au 23 avril, puis d'une validation par le Conseil communautaire en juin 2021. Ce projet de territoire constitue une véritable feuille de route. Il trace une perspective com-

mune et permet d'articuler l'action de Lannion-Trégor Communauté autour d'enjeux partagés et d'objectifs structurants identifiés conjointement avec les communes et les acteurs du territoire. La direction communication a accom-

ZOOM

Un partenariat avec le lycée Savina à Tréguier

Lannion-Trégor Communauté dispose depuis 3 ans d'une convention de partenariat avec le lycée Savina de Tréguier et plus spécifiquement avec les étudiants de 1^{re} année du DNMADE Graphisme.

Ces derniers sont amenés à travailler notamment sur les supports de communication du festival Jardins secrets, qui se tient chaque année à l'automne. Cette collaboration leur permet de se confronter à leur futur métier, de participer à la valorisation d'un événement local, mais également pour la Communauté de travailler avec les savoirs faire locaux et de valoriser les filières d'enseignement présentes sur son territoire.

pagné les élus et les services dans les différentes étapes, et plus spécifiquement lors de la consultation publique et l'élaboration du rapport final.

Des projets structurants au service du territoire et de ses habitants

Malgré un contexte économique et sanitaire toujours contraint, Lannion-Trégor Communauté a poursuivi la mise en œuvre d'un certain nombre de projets structurants.

Plusieurs équipements, infrastructures ou services ont fait l'objet d'une valorisation : la poursuite des travaux du Conservatoire de musique sur les sites de Lannion et de Tréguier, l'ouverture des espaces circassiens dans l'ancien couvent des Sœurs du Christ, la réception du nouvel abattoir du Trégor à Plounévez-Moëdec, la réception d'un bâtiment immobilier sur la zone d'activité de Nod Uhel à Lannion pour la société Anthenéa, la labellisation de l'Espace France Services à Plouaret, les travaux d'extension à l'aquarium marin de Trégastel et sa nouvelle scénographie, la consultation publique pour la seconde phase de travaux d'aménagement du parvis de la gare à Lannion, le démarrage

des travaux de réhabilitation du site de Castel Meur à Plougrescant, ou encore la mise en place de la plateforme Ty commerces (plateforme e-commerce à destination des entreprises du territoire)...

Une communication digitale renforcée

Dans ce contexte contraint, les outils numériques ont été fortement plébiscités et constituent de bons relais de communication. La direction communication a ainsi perduré ses actions pour renforcer la présence numérique de l'Agglo et sa notoriété, en complément de ses relais print à travers ses réseaux sociaux notamment (11 000 abonnés en 2021 contre 8 500 en 2020). Plusieurs posts sponsorisés ont été réalisés afin de cibler précisément les usagers.

À noter également, la réalisation des vœux du président en vidéo, ainsi que la retransmission en direct des Conseils communautaires (captations) sur la page Facebook de LTC, la mise en ligne du nouveau site Internet de l'Arche et du Sillon pour promouvoir l'offre culturelle, ainsi que l'endechement de la refonte du site Internet du Conservatoire (dont la mise en ligne sera concomitante avec l'ouverture des sites physiques).



11 000

abonnés sur les réseaux sociaux
(Facebook, Twitter, LinkedIn)
+ 29 % d'augmentation



57 500

exemplaires du magazine T
diffusés 5 fois en boîte aux lettres



4

émissions réalisées
avec Tébéo





LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
1 rue Monge • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

